

Section financière

RAPPORT DE GESTION

Société financière IGM Inc.

17 Sommaire des résultats d'exploitation consolidés

Groupe Investors

24 Revue des activités

30 Revue des résultats d'exploitation par secteur

Mackenzie

34 Revue des activités

38 Revue des résultats d'exploitation par secteur

Activités internes et autres

42 Revue des résultats d'exploitation par secteur

Société financière IGM Inc.

44 Situation financière consolidée

46 Situation de trésorerie et sources de financement consolidées

56 Perspectives

58 Estimations et conventions comptables critiques

65 Contrôles et procédures de communication de l'information

65 Contrôle interne à l'égard de l'information financière

65 Autres renseignements

REVUE FINANCIÈRE

États financiers consolidés

68 Responsabilité de la direction relativement à la présentation de l'information financière et rapport de l'auditeur indépendant

70 États financiers consolidés

75 Notes complémentaires

Données supplémentaires

108 Données trimestrielles

109 Rétrospective sur dix ans

Rapport de gestion

Le rapport de gestion présente le point de vue de la direction en ce qui a trait aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société financière IGM Inc. (la « Société financière IGM » ou la « Société ») aux 31 décembre 2010 et 2009 et pour les exercices terminés à ces dates. Le commentaire présenté dans le rapport de gestion au 31 décembre 2010 et pour l'exercice terminé à cette date est daté du 11 février 2011.

Mode de présentation et sommaire des conventions comptables

Les états financiers consolidés de la Société financière IGM, sur lesquels repose l'information présentée dans son rapport de gestion, ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR ») et sont présentés en dollars canadiens (se reporter à la note 1 des états financiers consolidés).

Principaux détenteurs d'actions avec droit de vote

Au 31 décembre 2010, la Corporation Financière Power (la « CFP ») et Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), une filiale de la CFP, détenaient, directement ou indirectement, 57,0 % et 3,5 %, respectivement, des actions ordinaires en circulation de la Société financière IGM.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations contenues dans le présent rapport de gestion, à l'exception des énoncés de faits historiques, sont de nature prospective; elles sont fondées sur des hypothèses et sont l'expression des attentes actuelles de la Société financière IGM. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société à certaines dates et de présenter de l'information au sujet des attentes et des projets actuels de la direction, et ces déclarations pourraient ne pas se prêter à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur l'exploitation, les activités, la situation financière, les résultats financiers prévus, le rendement, les prévisions, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs continus, les stratégies et les perspectives de la Société, de même que sur les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice en cours et les périodes à venir. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'emploi de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

Les déclarations prospectives sont fondées sur des facteurs ou des hypothèses importants ayant permis de tirer la conclusion ou d'effectuer la prévision

ou la projection dont il est question. Ces facteurs et hypothèses comprennent les perceptions des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances.

Les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des prédictions, des prévisions, des projections, des attentes et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être réalisés.

Divers facteurs importants, qui sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales dans bien des cas, touchent les activités, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs activités. En raison de ces facteurs, les résultats réels peuvent différer sensiblement des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou prévus. Ces facteurs comprennent, notamment, l'incidence ou l'incidence imprévue de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des taux d'intérêt et des taux de change, des marchés boursiers et financiers mondiaux, de la gestion des risques d'illiquidité des marchés et de financement, des changements de conventions et de méthodes comptables ayant trait à la présentation de l'information financière (y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques), l'incidence de l'application de modifications comptables futures (y compris l'adoption des Normes internationales d'information financière), des

risques liés à l'exploitation et à la réputation, de la concurrence, des changements liés aux technologies, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes, de la capacité de la Société à effectuer des opérations stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance ainsi que du succès obtenu par la Société pour ce qui est de prévoir ou de gérer les facteurs susmentionnés.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi ne l'exige expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs ou autrement.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des risques et des incertitudes qui ont une incidence sur les activités de la Société, veuillez consulter les documents d'information de cette dernière. Ces documents ont été déposés auprès des autorités de réglementation en valeurs mobilières du Canada et sont accessibles à l'adresse www.sedar.com.

Société financière IGM Inc.

Sommaire des résultats d'exploitation consolidés

La Société financière IGM Inc. (TSX : IGM) est une société de services financiers de premier plan au Canada. Les principales entreprises de la Société, Groupe Investors Inc. et la Corporation Financière Mackenzie, exercent leurs activités de façon distincte au sein du secteur des services-conseils financiers.

Au 31 décembre 2010, le total de l'actif géré se chiffrait à 129,5 G\$, comparativement à 120,5 G\$ au 31 décembre 2009, ce qui constitue une hausse de 7,4 %.

Le bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 s'est établi à 733,7 M\$, ou 2,79 \$ par action, comparativement à un bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires de 621,9 M\$, ou 2,35 \$ par action, en 2009.

Il s'agit d'une augmentation de 18,7 % par action.

Les autres éléments pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 comprenaient une charge après impôts de 8,2 M\$ représentant la quote-part revenant à la Société de la provision supplémentaire liée à des litiges de Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), laquelle a été constatée au troisième trimestre.

Les autres éléments pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 ont été comptabilisés au quatrième trimestre et comprenaient ce qui suit :

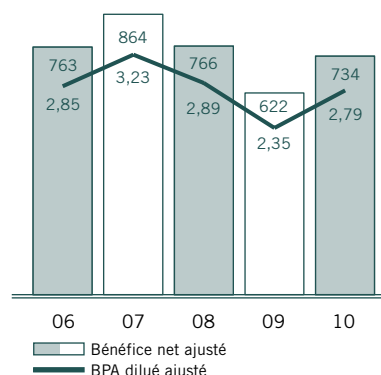
- Une charge hors trésorerie de 76,5 M\$ (66,2 M\$ après impôts) liée aux titres de capitaux propres disponibles à la vente découlant de la conjoncture, qui a été constatée au poste Revenu de placement net et autres revenus, dans les états consolidés des résultats.
- Une économie d'impôts hors trésorerie de 17,8 M\$ résultant d'une diminution du taux d'imposition de l'Ontario sur les sociétés et de son incidence sur les passifs d'impôts futurs liés aux actifs incorporels à durée de vie indéfinie qui découlent de l'acquisition de la Corporation Financière Mackenzie en 2001. La Société ne prévoit pas qu'un passif d'impôts futurs deviendra exigible puisqu'elle n'a aucune intention de céder ces actifs.
- Une prime de 14,4 M\$ versée au rachat des actions privilégiées de série A le 31 décembre 2009, qui a été constatée au poste Revenu de placement net et autres revenus, dans les états consolidés des résultats.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, y compris les autres éléments, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 s'est chiffré à 725,5 M\$, ou 2,76 \$ par action, comparativement à un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, y compris les autres éléments, de 559,1 M\$, ou 2,12 \$ par action, en 2009.

Les capitaux propres s'établissaient à 4,5 G\$ au 31 décembre 2010, comparativement à 4,4 G\$ au 31 décembre 2009. Le rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires en fonction du bénéfice d'exploitation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 s'est chiffré à 17,0 %, comparativement à 14,8 % en 2009. Le dividende trimestriel par action ordinaire, établi à 51,25 cents en 2010, est demeuré stable par rapport à 2009.

Bénéfice d'exploitation et bénéfice d'exploitation par action

Pour les exercices
(en M\$, sauf les montants par action)



2006 et 2007 excluent une économie d'impôts hors trésorerie.

2008 exclut la quote-part de la dépréciation de la société affiliée et du gain de la société affiliée.

2009 exclut une charge hors trésorerie liée aux titres de capitaux propres disponibles à la vente, une économie d'impôts hors trésorerie et la prime versée au rachat des actions privilégiées.

2010 exclut la quote-part de la provision supplémentaire liée à des litiges de la société affiliée.

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES PCGR

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, qui est une mesure financière conforme aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada, peut être divisé en deux composantes :

- le bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires;
- les autres éléments, qui comprennent l'incidence après impôts de tout élément que la direction considère comme non récurrent ou qui pourrait rendre moins significative la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre.

Le bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires, le bénéfice d'exploitation dilué par action et le rendement d'exploitation des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires sont des mesures financières non définies par les PCGR qui sont utilisées afin de donner à la direction et aux investisseurs des mesures additionnelles pour évaluer les résultats. Ces mesures financières non définies par les PCGR n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et elles pourraient ne pas être directement comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

Avant le deuxième trimestre de 2010, les mesures financières non définies par les PCGR étaient désignées

comme le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires, le bénéfice dilué par action ajusté et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté.

Le bénéfice avant intérêts et impôts (le « BAI ») et le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (le « BAIIA ») sont également des mesures financières non définies par les PCGR. Le BAI et le BAIIA sont des mesures de rechange du rendement utilisées par la direction, les investisseurs et les

analystes de placements pour évaluer et analyser les résultats de la Société. Ces mesures financières non définies par les PCGR n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et elles pourraient ne pas être directement comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

Se reporter aux rapprochements pertinents de ces mesures financières non définies par les PCGR et des résultats présentés conformément aux PCGR, présentés aux tableaux 1 et 2.

TABLEAU 1 : RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES PCGR

(en M\$)	2010		2009		2008	
	BÉNÉFICE NET	BPA	BÉNÉFICE NET	BPA	BÉNÉFICE NET	BPA
Bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires –						
Mesure non définie par les PCGR	733,7 \$	2,79 \$	621,9 \$	2,35 \$	766,1 \$	2,89 \$
Quote-part de la provision de la société affiliée	(8,2)	(0,03)	–	–	–	–
Charge hors trésorerie liée aux titres de capitaux propres disponibles à la vente, déduction faite des impôts	–	–	(66,2)	(0,25)	–	–
Économie d'impôts hors trésorerie	–	–	17,8	0,07	–	–
Prime versée au rachat des actions privilégiées	–	–	(14,4)	(0,05)	–	–
Quote-part de la dépréciation de la société affiliée	–	–	–	–	(60,3)	(0,23)
Quote-part du gain de la société affiliée	–	–	–	–	25,0	0,10
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – PCGR	725,5 \$	2,76 \$	559,1 \$	2,12 \$	730,8 \$	2,76 \$
BAIIA – Mesure non définie par les PCGR	1 465,2 \$		1 334,2 \$		1 518,1 \$	
Amortissement des commissions	(305,1)		(303,7)		(319,3)	
Amortissement des immobilisations et des actifs incorporels et autres	(33,8)		(33,9)		(32,9)	
Intérêts débiteurs sur la dette à long terme	(111,7)		(105,3)		(86,5)	
Dividendes sur actions privilégiées classés dans le passif	–		(20,7)		(20,7)	
Quote-part de la provision de la société affiliée	(8,2)		–		–	
Charge hors trésorerie liée aux titres de capitaux propres disponibles à la vente	–		(76,5)		–	
Prime versée au rachat des actions privilégiées	–		(14,4)		–	
Quote-part de la dépréciation de la société affiliée	–		–		(60,3)	
Quote-part du gain de la société affiliée	–		–		25,0	
Bénéfice avant impôts	1 006,4		779,7		1 023,4	
Impôts sur les bénéfices	(270,8)		(220,6)		(292,6)	
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	(10,1)		–		–	
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – PCGR	725,5 \$		559,1 \$		730,8 \$	

SECTEURS ISOLABLES

Les secteurs isolables de la Société financière IGM, qui reflètent la structure organisationnelle actuelle et le système interne de communication de l'information financière, sont les suivants :

- le Groupe Investors;
- Mackenzie;
- les Activités internes et autres.

La direction mesure et évalue le rendement de ces secteurs en fonction du BAIL, comme il est indiqué au tableau 2. Les résultats d'exploitation par secteur sont présentés de façon distincte dans les sections Revue des résultats d'exploitation par secteur du rapport de gestion.

Certains postes figurant dans le tableau 2 ne sont pas attribués aux secteurs :

- *Intérêts débiteurs* – Ceux-ci représentent les intérêts débiteurs sur la dette à long terme et, pour la période correspondante de 2009, les intérêts débiteurs comprenaient également les dividendes versés sur les actions privilégiées classées dans les passifs totalisant 20,7 M\$. La Société a racheté ces actions privilégiées le 31 décembre 2009. En outre, les intérêts débiteurs pour 2009 comprenaient les intérêts débiteurs sur la facilité de crédit-relais intermédiaire de 287,0 M\$ liée à l'acquisition de La Financière Saxon Inc. (« Saxon »), remboursée au deuxième trimestre de 2009.

TABLEAU 2 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS PAR SECTEUR¹⁾

(en M\$)	GROUPE INVESTORS		MACKENZIE		ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES		TOTAL	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Revenus								
Revenu tiré des honoraires	1 507,7 \$	1 337,8 \$	843,8 \$	794,6 \$	139,1 \$	117,7 \$	2 490,6 \$	2 250,1 \$
Revenu de placement net et autres revenus	27,3	64,6	14,0	14,6	98,8	89,3	140,1	168,5
	1 535,0	1 402,4	857,8	809,2	237,9	207,0	2 630,7	2 418,6
Charges								
Commissions	478,4	445,9	298,2	284,7	92,4	77,9	869,0	808,5
Frais autres que les commissions	326,8	311,2	270,9	269,2	38,0	33,8	635,7	614,2
	805,2	757,1	569,1	553,9	130,4	111,7	1 504,7	1 422,7
Bénéfice avant intérêts et impôts	729,8 \$	645,3 \$	288,7 \$	255,3 \$	107,5 \$	95,3 \$	1 126,0	995,9
Intérêts débiteurs							(111,4)	(125,3)
Quote-part de la provision de la société affiliée							(8,2)	–
Charge hors trésorerie liée aux titres de capitaux propres disponibles à la vente							–	(76,5)
Prime versée au rachat des actions privilégiées							–	(14,4)
Bénéfice avant impôts							1 006,4	779,7
Impôts sur les bénéfices							270,8	220,6
Bénéfice net							735,6	559,1
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles							10,1	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires							725,5 \$	559,1 \$
Bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires²⁾							733,7 \$	621,9 \$

1) À compter du 1^{er} janvier 2010, les éléments suivants ont été reclassés afin de tenir compte des modifications apportées à la présentation de l'information financière de la Société. Les chiffres des périodes antérieures ont été retraités pour tenir compte de ces reclassements.

- La quote-part du bénéfice de Lifeco revenant à la Société et les gains et les pertes réalisés à la vente de titres de capitaux propres ont été reclassés dans les résultats du secteur Activités internes et autres et sont constatés au poste Revenu de placement net et autres revenus. Auparavant, le montant était constaté au poste Revenu de placement net et autres revenus du Groupe Investors.
- Les intérêts débiteurs sur la dette à long terme de 225,0 M\$ engagée pour financer le placement de la Société dans Lifeco ne sont plus imputés à un secteur en particulier; ils sont inclus dans les intérêts débiteurs. Auparavant, le montant était constaté au poste Revenu de placement net et autres revenus du Groupe Investors. Par conséquent, les intérêts débiteurs qui ne sont pas imputés à des secteurs comprennent les intérêts sur l'ensemble de l'encours de la dette à long terme de la Société.

2) Se reporter à la présentation des mesures financières non définies par les PCGR du Sommaire des résultats d'exploitation consolidés pour un aperçu de la façon dont la Société utilise les mesures financières non définies par les PCGR.

Compte non tenu des dividendes sur les actions privilégiées classées dans les passifs, les intérêts débiteurs ont totalisé 111,4 M\$ en 2010, comparativement à 104,6 M\$ en 2009.

- *Quote-part de la provision de la société affiliée en 2010* – Au troisième trimestre de 2010, Lifeco a constitué une provision supplémentaire liée à des litiges. La quote-part de cette provision revenant à la Société, après impôts, se chiffre à 8,2 M\$.
- *Charge hors trésorerie liée aux titres de capitaux propres disponibles à la vente en 2009* – Celle-ci représente la charge hors trésorerie de 76,5 M\$ (66,2 M\$ après impôts) liée à la dépréciation durable constatée au quatrième trimestre de 2009 en raison de la conjoncture.
- *Prime versée au rachat des actions privilégiées en 2009* – Celle-ci représente la prime de 14,4 M\$ versée au rachat des actions privilégiées de série A, totalisant 360 M\$, le 31 décembre 2009.
- *Impôts sur les bénéfices* – Les modifications apportées au taux d'imposition effectif applicable au bénéfice d'exploitation et au bénéfice net pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 comparativement 2009 sont présentées au tableau 3.

Une planification fiscale peut permettre à la Société de constater des impôts moins élevés. La direction surveille l'état de ses déclarations de revenus et évalue régulièrement si ses charges d'impôts sont, de façon générale, adéquates. Par conséquent, les impôts constatés au cours des exercices antérieurs peuvent être ajustés durant l'exercice considéré. Toute modification

des meilleures estimations de la direction est reflétée dans les Autres éléments, ce qui inclut, mais sans s'y limiter, l'incidence des taux d'imposition effectifs moins élevés applicables aux activités à l'étranger.

- *Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles* – Ceux-ci représentent le dividende déclaré à l'égard des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,90 % de la Société émises le 8 décembre 2009. Les dividendes déclarés en 2010 totalisaient 10,1 M\$ et comprenaient le dividende initial de 0,57788 \$ l'action, ou 3,5 M\$, déclaré au premier trimestre de 2010 à l'égard de la période allant du 8 décembre 2009 au 30 avril 2010.

PRINCIPALES DONNÉES ANNUELLES

Les données financières pour les trois derniers exercices terminés sont présentées dans le tableau 4.

Bénéfice net et bénéfice par action – Le tableau 1 du rapport de gestion présente le rapprochement des résultats présentés selon des mesures non définies par les PCGR et des résultats présentés conformément aux PCGR. À l'exception du rapprochement présenté au tableau 1, les variations du bénéfice net et du total des revenus découlent surtout de l'évolution de la moyenne quotidienne de l'actif géré des fonds communs de placement. En 2008, d'importants replis sur les marchés des capitaux mondiaux se sont traduits par une diminution de la valeur de l'actif, plus particulièrement au quatrième trimestre de 2008. Les marchés financiers mondiaux ont continué de baisser pour la majeure partie du premier trimestre de 2009, ce qui a entraîné un recul supplémentaire de l'actif géré des fonds communs de placement.

TABLEAU 3 : TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF

	2010	2009
Impôts sur les bénéfices aux taux d'imposition fédéral et provinciaux canadiens prévus par la loi		
Incidence des éléments suivants :		
Revenu de dividendes	(0,06)	(0,42)
Gains et pertes en capital, montant net	(0,10)	(0,09)
Quote-part du bénéfice de la société affiliée	(2,14)	(2,80)
Dividendes versés sur actions privilégiées classées dans le passif	–	0,84
Autres éléments	(1,10)	(0,45)
Taux d'imposition effectif – bénéfice d'exploitation	26,67	28,68
Quote-part de la provision de la société affiliée	0,24	–
Incidence de la variation des taux sur les impôts futurs liés aux actifs incorporels à durée de vie indéfinie	–	(2,28)
Charge hors trésorerie liée aux titres de capitaux propres disponibles à la vente	–	1,32
Prime versée au rachat des actions privilégiées	–	0,58
Taux d'imposition effectif – bénéfice net	26,91 %	28,30 %

TABLEAU 4 : PRINCIPALES DONNÉES ANNUELLES

	2010	2009	2008
États consolidés des résultats (en M\$)			
Revenus			
Revenu tiré des honoraires	2 490,6 \$	2 250,1 \$	2 502,5 \$
Revenu de placement net et autres revenus	140,1	168,5	216,3
	2 630,7	2 418,6	2 718,8
Charges			
	1 616,1	1 548,0	1 660,1
	1 014,6	870,6	1 058,7
Quote-part de la provision de la société affiliée	(8,2)	–	–
Charge hors trésorerie liée aux titres de capitaux propres disponibles à la vente	–	(76,5)	–
Prime versée au rachat des actions privilégiées	–	(14,4)	–
Quote-part de la dépréciation de la société affiliée	–	–	(60,3)
Quote-part du gain de la société affiliée	–	–	25,0
Bénéfice avant impôts	1 006,4	779,7	1 023,4
Impôts sur les bénéfices	270,8	220,6	292,6
Bénéfice net	735,6	559,1	730,8
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	10,1	–	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – PCGR	725,5 \$	559,1 \$	730,8 \$
Bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires – Mesure non définie par les PCGR ¹⁾	733,7 \$	621,9 \$	766,1 \$
Bénéfice par action (\$)			
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires			
– de base	2,77 \$	2,12 \$	2,78 \$
– dilué	2,76	2,12	2,76
Bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires ¹⁾			
– de base	2,80	2,36	2,91
– dilué	2,79	2,35	2,89
Dividendes par action (\$)			
Ordinaire	2,05 \$	2,05 \$	2,00 \$
Privilégiée, série A	–	1,44	1,44
Privilégiée, série B	1,68	–	–
Actif quotidien moyen des fonds communs de placement (en M\$)	101 350 \$	90 652 \$	99 903 \$
Total de l'actif géré des fonds communs de placement (en M\$)	107 925 \$	100 419 \$	85 025 \$
Total de l'actif géré (en M\$)	129 484 \$	120 545 \$	101 742 \$
Total de l'actif de la Société (en M\$)	8 893 \$	8 646 \$	8 263 \$
Total de la dette à long terme (en M\$)	1 775 \$	1 575 \$	1 200 \$
Nombre d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	259 718	262 633	262 365

1) Se reporter au Sommaire des résultats d'exploitation consolidés pour une explication relative à l'utilisation par la Société de mesures financières non définies par les PCGR.

Bien que l'amélioration de la conjoncture au cours des trois derniers trimestres de 2009 ait donné lieu à des augmentations considérables de l'actif géré des fonds communs de placement, le niveau moyen de l'actif en 2009 est demeuré inférieur aux niveaux constatés en 2008, comme l'illustre le tableau 4. L'actif géré des fonds communs de placement a augmenté en 2010, alors que la conjoncture mondiale s'améliorait malgré une volatilité accrue, principalement aux deuxième et troisième trimestres. Par conséquent, la moyenne quotidienne de l'actif géré des fonds communs de placement a augmenté en 2010 par rapport à 2009, comme l'illustre le tableau 4. Les variations du total de l'actif géré des fonds communs de placement de la Société en 2010 et en 2009 sont conformes aux variations de l'actif des fonds communs de placement du secteur des fonds communs de placement au Canada. L'incidence de l'évolution de la moyenne quotidienne de l'actif géré des fonds communs de placement sur le bénéfice et les revenus fait l'objet d'une analyse à la rubrique « Revue des résultats d'exploitation par secteur » dans les sections relatives au Groupe Investors et à Mackenzie du rapport de gestion.

Au 31 décembre 2010, le total de l'actif géré s'établissait à 129,5 G\$ et incluait l'actif géré des fonds communs de placement qui totalisait 107,9 G\$. Le bénéfice net des périodes futures dépendra principalement du volume de l'actif des fonds communs de placement qui continuera à être touché par la conjoncture mondiale.

Dividendes par action ordinaire – Les dividendes annuels par action ordinaire, établis à 2,05 \$ en 2010, sont demeurés stables par rapport à 2009. Ils avaient augmenté de 2,5 % en 2009 et de 12,7 % en 2008.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les données financières pour les huit derniers trimestres terminés sont présentées dans le tableau 5 et comprennent le rapprochement des mesures financières non définies par les PCGR et du bénéfice net conformément aux PCGR, comme il est décrit au tableau 1 du Sommaire des résultats d'exploitation consolidés.

Le bénéfice d'exploitation trimestriel attribuable aux actionnaires ordinaires dépend principalement du volume de l'actif géré des fonds communs de placement. Les niveaux de la moyenne quotidienne de l'actif géré des fonds communs de placement au premier trimestre de 2009 découlent du repli constant des marchés des capitaux mondiaux. L'amélioration de la conjoncture à partir du deuxième trimestre de 2009 a donné lieu à une augmentation des niveaux de la moyenne quotidienne de l'actif géré à chacun des trimestres de 2009. La moyenne quotidienne de l'actif géré des fonds communs de placement est demeurée relativement stable pour chacun des trois premiers trimestres de 2010 et a augmenté au quatrième trimestre, parallèlement à l'amélioration de la conjoncture pendant ce trimestre, comme l'illustre le tableau 5.

TABLEAU 5 : SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	2010				2009			
	4	3	2	1	4	3	2	1
États consolidés des résultats (en M\$)								
Revenus								
Honoraires de gestion	479,0	452,5	455,5	449,7	449,7	432,1	399,4	365,4
Honoraires d'administration	90,8	87,8	89,2	88,5	88,3	88,6	86,9	82,3
Honoraires de distribution	83,7	69,1	71,9	72,9	70,7	62,0	62,3	62,4
Revenu de placement net et autres revenus	39,1	36,0	26,7	38,3	28,9	43,8	43,0	52,8
	692,6	645,4	643,3	649,4	637,6	626,5	591,6	562,9
Charges								
Commissions	227,2	212,0	215,3	214,5	213,5	205,3	197,3	192,4
Frais autres que les commissions	158,6	155,0	161,3	160,8	148,7	148,7	158,3	158,5
Intérêts	28,7	27,8	27,6	27,3	33,2	33,0	32,4	26,7
	414,5	394,8	404,2	402,6	395,4	387,0	388,0	377,6
Quote-part de la provision de la société affiliée	278,1	250,6	239,1	246,8	242,2	239,5	203,6	185,3
Charge hors trésorerie liée aux titres de capitaux propres disponibles à la vente	–	(8,2)	–	–	–	–	–	–
Prime versée au rachat des actions privilégiées	–	–	–	–	(14,4)	–	–	–
Bénéfice avant impôts	278,1	242,4	239,1	246,8	151,3	239,5	203,6	185,3
Impôts sur les bénéfices	77,9	70,5	57,8	64,6	37,6	72,1	59,1	51,8
Bénéfice net	200,2	171,9	181,3	182,2	113,7	167,4	144,5	133,5
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	2,2	2,2	2,2	3,5	–	–	–	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – PCGR	198,0	169,7	179,1	178,7	113,7	167,4	144,5	133,5
Rapprochement des mesures non définies par les PCGR¹⁾ (en M\$)								
Bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires –								
Mesure non définie par les PCGR	198,0	177,9	179,1	178,7	176,5	167,4	144,5	133,5
Quote-part de la provision de la société affiliée	–	(8,2)	–	–	–	–	–	–
Charge hors trésorerie liée aux titres de capitaux propres disponibles à la vente, déduction faite des impôts	–	–	–	–	(66,2)	–	–	–
Économie d'impôts hors trésorerie	–	–	–	–	17,8	–	–	–
Prime versée au rachat des actions privilégiées	–	–	–	–	(14,4)	–	–	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – PCGR	198,0	169,7	179,1	178,7	113,7	167,4	144,5	133,5
Bénéfice par action (¢)								
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires								
– de base	76	65	68	68	43	63	55	51
– dilué	76	65	68	68	43	63	55	51
Bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires ¹⁾								
– de base	76	68	68	68	67	63	55	51
– dilué	76	68	68	68	67	63	55	51
Actif quotidien moyen des fonds communs de placement (en G\$)								
	105,0	99,4	100,5	100,4	98,6	94,4	88,2	81,1
Total de l'actif géré des fonds communs de placement (en G\$)								
	107,9	102,3	96,5	102,8	100,4	98,4	91,6	81,9
Total de l'actif géré (en G\$)								
	129,5	122,7	115,7	123,4	120,5	117,9	109,6	98,7

1) Se reporter à la section Sommaire des résultats d'exploitation consolidés du présent rapport de gestion et pour une explication relative à l'utilisation par la Société de mesures non définies par les PCGR.

Groupe Investors

Revue des activités

Le Groupe Investors fournit une vaste gamme de services de planification financière et de placements aux Canadiens par l'entremise de son réseau exclusif de conseillers à l'échelle nationale.

Le revenu tiré des honoraires provient principalement de la gestion, de l'administration et de la distribution des fonds communs de placement du Groupe Investors.

Les revenus tirés des honoraires proviennent également de services de distribution de produits d'assurance, de services liés aux valeurs mobilières et d'autres services financiers.

Des revenus additionnels sont tirés du revenu de placement net et autres revenus, comme il en est question à la rubrique « Revue des résultats d'exploitation par secteur ».

Les revenus dépendent en grande partie du volume et de la répartition de l'actif géré des fonds communs de placement. Nos conseillers adoptent une démarche exhaustive en matière de planification financière qui fait appel à la vaste gamme de produits et de services financiers offerts par le Groupe Investors, de sorte que des ventes accrues de fonds communs de placement ont été enregistrées dans des marchés marqués par la volatilité. Les ventes brutes de fonds communs de placement effectuées par l'entremise de notre réseau de conseillers se sont établies à 5,7 G\$ en 2010, en hausse de 14,0 % par rapport à 2009. Le taux de rachat pour les fonds à long terme s'est établi à 8,3 % pour la période de douze mois terminée le 31 décembre 2010, bien en deçà du taux de rachat du secteur de 16,0 % compte non tenu du Groupe Investors, mais supérieur au taux de rachat de 7,4 % du Groupe Investors en 2009. Les ventes nettes se sont établies à 253 M\$, en baisse par rapport à 404 M\$ en 2009.

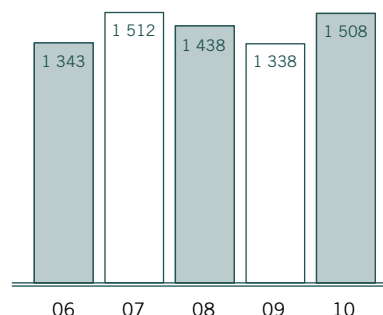
STRATÉGIE DU GROUPE INVESTORS

Le Groupe Investors cherche à s'assurer que les intérêts des actionnaires, des clients, des conseillers et des employés convergent. La stratégie d'entreprise du Groupe Investors est axée sur les points suivants :

1. L'élargissement de notre réseau de distribution par le recrutement de nouveaux conseillers au sein de notre secteur, le maintien en poste de nos conseillers actuels ainsi qu'un soutien continu à leur égard.
2. L'importance accordée à la prestation de conseils, de produits et de services de planification financière par l'entremise de notre réseau exclusif de conseillers, particulièrement lorsque les marchés sont volatils.
3. La communication active avec nos conseillers et, principalement par leur entremise, avec nos clients durant tous les cycles économiques.
4. La nécessité d'enrichir et de diversifier l'éventail de produits offerts par le Groupe Investors alors que nous continuons à établir et à entretenir des relations durables avec la clientèle.
5. La maximisation du rendement des investissements de l'entreprise en concentrant des ressources sur les initiatives qui profitent directement aux clients et aux conseillers, le contrôle des dépenses et l'accroissement de l'efficacité.

Revenu tiré des honoraires – Groupe Investors

Pour les exercices (en M\$)



RÉSEAU DE CONSEILLERS

Le Groupe Investors se distingue de ses concurrents en offrant des services de planification financière personnelle à ses clients dans le contexte de relations à long terme. Le pivot du mécanisme de prestation de ces services est le réseau national de distribution, composé de conseillers rattachés à des bureaux régionaux répartis dans tout le Canada. L'ouverture de six nouveaux bureaux régionaux, à Vancouver, à Lethbridge, à Saskatoon, à Thunder Bay, à Toronto et à Belleville a été annoncée en 2010, ce qui porte à 101 le total de bureaux régionaux à l'échelle du Canada, alors que le Groupe Investors continue de faire croître son réseau de conseillers.

À la fin de 2010, le Groupe Investors comptait 4 686 conseillers, comparativement à 4 633 à la fin de 2009. Le nombre de conseillers comptant plus de quatre années d'expérience s'établissait à 2 641, comparativement à 2 591 à la fin de 2009. Notre réseau de conseillers s'est accru au cours de chacun des 26 derniers trimestres, affichant une hausse de 1 479 conseillers depuis le 30 juin 2004, soit 46 %.

Perfectionnement des conseillers

Le Groupe Investors combine diverses techniques d'entrevue et d'administration de tests afin de trouver des candidats qui cumulent l'expérience, les études et les aptitudes requises pour devenir de bons planificateurs financiers.

Les programmes de formation sont révisés et mis à jour chaque année afin d'offrir aux nouveaux conseillers les bases nécessaires pour établir une relation avec les clients. À mesure que les conseillers progressent, ils sont invités à approfondir leurs compétences en planification financière et en gestion d'entreprise en suivant divers programmes de formation axés notamment sur la planification financière, la connaissance des produits, le service à la clientèle, la croissance des affaires, la conformité, la technologie, la gestion d'une pratique professionnelle et d'autres sujets connexes. En plus de cette formation de base, des conférences annuelles dans le cadre desquelles l'enseignement est adapté tant aux nouveaux conseillers qu'aux conseillers d'expérience sont organisées.

En 2010, nous avons continué de franchir des étapes dans le cadre d'une initiative pluriannuelle visant à améliorer notre plateforme technologique à l'intention des conseillers, laquelle regroupe des renseignements sur la gestion des contacts des conseillers et les portefeuilles en vue d'accroître l'efficacité et la productivité.

Perfectionnement de l'équipe de directeurs du réseau

Conformément à l'engagement du Groupe Investors envers la croissance, nous continuons à mettre l'accent sur la formation d'une solide équipe de leaders chevronnés à l'échelle nationale. En plus d'augmenter le nombre de personnes occupant des postes de direction au sein du réseau, nous avons également offert d'autres possibilités pour les conseillers qui désirent devenir directeurs, pour la formation des directeurs et l'encadrement entre pairs.

COMMUNICATIONS AVEC LES CONSEILLERS ET LES CLIENTS

Compte tenu de la forte volatilité des marchés à la fin de 2008 et tout au long de 2009 et de 2010, les communications avec les conseillers et les clients ont augmenté de façon considérable. Nos conseillers, à leur tour, ont maintenu de solides relations avec les clients,

insistant sur l'importance d'une planification à long terme et d'un portefeuille de placements diversifié. Des sondages continus réalisés auprès de nos clients révèlent une grande appréciation des conseils prodigués par nos conseillers durant tous les cycles économiques.

ACTIF GÉRÉ

Le niveau de l'actif géré des fonds communs de placement est tributaire de trois facteurs : les ventes, les rachats et la valeur liquidative de l'actif de nos fonds. Les variations de l'actif géré pour les périodes considérées sont présentées dans le tableau 6.

Résultats de 2010 comparativement à ceux de 2009

L'actif géré des fonds communs de placement du Groupe Investors se chiffrait à 61,8 G\$ au 31 décembre 2010, soit une hausse de 7,2 % comparativement à 57,7 G\$ au 31 décembre 2009. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement se chiffrait à 58,3 G\$ en 2010, en hausse de 12,5 % par rapport à 51,8 G\$ en 2009.

Pour le quatrième trimestre terminé le 31 décembre 2010, les ventes de fonds communs de placement du Groupe Investors effectuées par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 1,4 G\$, soit une

TABLEAU 6 : VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT – GROUPE INVESTORS

TRIMESTRES TERMINÉS LES (en M\$)	31 DÉC.		30 SEPT.		31 DÉC.		VARIATION (%)		
	2010		2010		2009		2010	2009	
Ventes	1 386,6	\$	1 164,7	\$	1 376,0	\$	19,1	0,8	
Rachats	1 424,5		1 330,9		1 222,1		7,0	16,6	
Ventes nettes (rachats nets)	(37,9)		(166,2)		153,9		77,2	n.s.	
Rendement du marché et revenu	2 985,5		3 535,5		941,2		(15,6)	217,2	
Variation de l'actif, montant net	2 947,6		3 369,3		1 095,1		(12,5)	169,2	
Actif au début	58 837,7		55 468,4		56 559,9		6,1	4,0	
Actif à la fin	61 785,3	\$	58 837,7	\$	57 655,0	\$	5,0	7,2	
Actif quotidien moyen	60 236,0	\$	57 165,7	\$	56 549,8	\$	5,4	6,5	
EXERCICES TERMINÉS LES (en M\$)					31 DÉC.		31 DÉC.		VARIATION (%)
					2010		2009		
Ventes					5 747,6	\$	5 041,9	\$	14,0
Rachats					5 494,2		4 637,7		18,5
Ventes nettes					253,4		404,2		(37,3)
Rendement du marché et revenu					3 876,9		9 759,7		(60,3)
Variation de l'actif, montant net					4 130,3		10 163,9		(59,4)
Actif au début					57 655,0		47 491,1		21,4
Actif à la fin					61 785,3	\$	57 655,0	\$	7,2
Actif quotidien moyen					58 255,7	\$	51 766,1	\$	12,5

augmentation de 0,8 % par rapport à 2009. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 1,4 G\$, comparativement à 1,2 G\$ en 2009. Le taux de rachat en glissement sur douze mois des fonds à long terme du Groupe Investors s'établissait à 8,3 % au 31 décembre 2010, comparativement à 7,4 % au 31 décembre 2009, et demeure bien plus faible que le taux de rachat moyen correspondant, qui était d'environ 16,0 % pour tous les autres membres de l'Institut des fonds d'investissement du Canada (l'« IFIC ») au 31 décembre 2010. Les rachats nets de fonds communs de placement du Groupe Investors se sont chiffrés à 38 M\$ pour le quatrième trimestre de 2010, comparativement à des ventes nettes de 154 M\$ en 2009. Les ventes de fonds à long terme, établies à 1,2 G\$ au quatrième trimestre de 2010, sont demeurées stables par rapport à 2009. Les rachats nets de fonds à long terme se sont établis à 22 M\$ au quatrième trimestre de 2010, comparativement à des ventes nettes de 151 M\$ en 2009. Au quatrième trimestre, le rendement du marché et le revenu ont donné lieu à une augmentation de 3,0 G\$ de l'actif des fonds communs de placement, comparativement à 941 M\$ en 2009.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, les ventes de fonds communs de placement du Groupe Investors par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 5,7 G\$, soit une hausse de 14,0 % par rapport à 2009. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 5,5 G\$, en hausse par rapport à 4,6 G\$ en 2009. Les ventes nettes de fonds communs de placement du Groupe Investors se sont chiffrées à 253 M\$ en 2010, comparativement à des ventes nettes de 404 M\$ en 2009. Les ventes de fonds à long terme se sont établies à 5,1 G\$ en 2010, comparativement à 4,1 G\$ en 2009. Les ventes nettes de fonds à long terme se sont établies à 356 M\$ en 2010, comparativement à des ventes nettes de 394 M\$ en 2009. En 2010, le rendement du marché et le revenu ont donné lieu à une augmentation de 3,9 G\$ de l'actif des fonds communs de placement, comparativement à 9,8 G\$ en 2009.

Résultats du quatrième trimestre de 2010 comparativement à ceux du troisième trimestre de 2010

L'actif géré des fonds communs de placement du Groupe Investors se chiffrait à 61,8 G\$ au 31 décembre 2010, ce qui représente une hausse de 5,0 % par rapport à 58,8 G\$ au 30 septembre 2010. La moyenne quotidienne de l'actif géré des fonds communs de placement se chiffrait à 60,2 G\$ au quatrième trimestre de 2010, comparativement à 57,2 G\$ au troisième trimestre.

Pour le quatrième trimestre terminé le 31 décembre 2010, les ventes de fonds communs de placement du Groupe Investors par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 1,4 G\$, soit une hausse de 19,1 % par rapport au troisième trimestre de 2010. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 1,4 G\$ pour le même trimestre, en hausse de 7,0 % par rapport au trimestre précédent. Les rachats nets de fonds communs

de placement du Groupe Investors se sont chiffrés à 38 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à des rachats nets de 166 M\$ au trimestre précédent. Les ventes de fonds à long terme se sont établies à 1,2 G\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 1,0 G\$ au trimestre précédent, soit une augmentation de 21,4 %. Les rachats nets de fonds à long terme pour le trimestre considéré se sont établis à 22 M\$, comparativement à des rachats nets de 131 M\$ au trimestre précédent.

PRODUITS ET SERVICES

Le Groupe Investors est considéré comme un chef de file en planification financière personnelle au Canada. Les conseillers recommandent des portefeuilles équilibrés et diversifiés gérés par des professionnels, qui reflètent les objectifs du client, ses préférences et sa tolérance au risque. Ils vont également au-delà des services liés aux placements en offrant aux clients des produits d'assurance, des prêts hypothécaires et d'autres services financiers.

PFP – Planificateur financier personnel

Le logiciel Planificateur financier personnel (le « PFP ») du Groupe Investors gère un large éventail de besoins potentiels en matière de planification financière, allant de projections et de modèles de concepts de base de la planification financière à la préparation de plans financiers écrits couvrant tous les volets de la planification financière, dont la planification de placements, la planification fiscale, la planification de la retraite et des études, la gestion des risques et la planification successorale.

Au quatrième trimestre de 2010, un nouvel outil d'évaluation financière a été lancé, lequel permet l'élaboration rapide de plans financiers de base en ligne dans un format amélioré. Cet outil d'évaluation financière a été proposé à des conseillers choisis et devrait être lancé à plus grande échelle pendant la première moitié de 2011. Le nouvel outil d'évaluation financière est le premier volet d'une initiative en plusieurs étapes visant à mettre à niveau la boîte à outils de notre logiciel PFP.

Programme de planification stratégique de portefeuille Symphonie^{MC}

Symphonie constitue la démarche de planification stratégique de portefeuille du Groupe Investors. Le programme Symphonie est conçu pour fournir un portefeuille de placements constitué de façon scientifique, conforme aux objectifs de placement du client et adapté à son profil de risque.

Programme philanthropique

Le Programme philanthropique Groupe Investors est un programme à vocation arrêtée par le donateur qui permet aux Canadiens de faire un don et d'établir un legs caritatif durable, sans les coûts élevés et les tracas administratifs liés à l'établissement d'une fondation privée.

Fonds communs de placement

Au 31 décembre 2010, le Groupe Investors gérait un actif de 61,8 G\$ dans 158 fonds communs de placement couvrant une vaste gamme de mandats de placement, comparativement à 57,7 G\$ en 2009, soit une augmentation de 7,2 %. Le rendement médian de l'ensemble des clients du Groupe Investors s'est établi à 6,7 % en 2010.

Par l'entremise de notre propre équipe internationale de professionnels en placements et de nos relations avec des conseillers en placements externes, nous fournissons à nos clients l'accès à une vaste gamme de services-conseils en placements. Les clients ont l'occasion de diversifier leurs placements, que ce soit par gestionnaire de fonds, catégorie d'actif, style de placement, région, capitalisation ou secteur, au moyen de portefeuilles personnalisés en fonction de leurs objectifs.

Les fonds du Groupe Investors sont gérés par la Société de gestion d'investissement I.G., notre propre équipe multidisciplinaire de professionnels en placements disposant de bureaux et de conseillers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Nos relations à l'échelle mondiale, l'exhaustivité de nos recherches et l'utilisation de la technologie de l'information nous fournissent des capacités de gestion de placements qui nous permettent d'offrir à nos clients une expertise en gestion de placements répondant à la plus vaste gamme d'objectifs de placement. Le Groupe Investors offre également un vaste choix de fonds de partenaires grâce à des relations avec des conseillers d'autres sociétés de gestion de placements, et supervise ces conseillers en placements externes afin de s'assurer que leurs activités sont conformes à la philosophie de placement du Groupe Investors, de même qu'aux objectifs et aux stratégies de placement des fonds pour lesquels ils fournissent des conseils. Ces relations avec des sociétés-conseils incluent des liens avec des gestionnaires de placements comme la Corporation Financière Mackenzie, Putnam Investments Inc., Les fonds AGF Inc., Beutel, Goodman & Company, Ltd., Bissett Investment Management, Camlin Asset Management Ltd., Fidelity Investments Canada Limitée, Société de Placements Franklin Templeton, LaSalle Investment Management (Securities), L.P., et RCM Capital Management LLC.

Au 31 décembre 2010, 70 % des fonds communs de placement du Groupe Investors (fonds Investors, fonds de partenaires et fonds de portefeuille) étaient cotés trois étoiles ou mieux par le service de cotation de fonds Morningstar[†] et 24 % étaient cotés quatre ou cinq étoiles. Pour l'ensemble des fonds évalués par Morningstar[†], les proportions étaient de 66 % pour les fonds cotés trois étoiles ou plus et de 28 % pour les fonds cotés quatre et cinq étoiles au 31 décembre 2010. La Cote Morningstar[†] est une mesure quantitative objective du rendement sur trois, cinq et dix ans d'un fonds, ajusté en fonction du risque, par rapport à des fonds comparables.

Le Groupe Investors continue d'accroître le rendement, l'étendue et la diversité de ses produits de placement grâce au lancement de nouveaux fonds qui répondent aux divers besoins à long terme des investisseurs canadiens.

- Le 12 juillet 2010, le Groupe Investors a lancé un nouveau mandat d'actions américaines, le Fonds d'actions américaines grande capitalisation IG FI et la Catégorie Actions américaines grande capitalisation IG FI, et un nouveau mandat d'actions internationales, le Fonds d'actions internationales IG FI et la Catégorie Actions internationales IG FI, pour lesquels Fidelity Investments agit à titre de sous-conseiller.
- Le 20 décembre 2010, le Groupe Investors a annoncé le lancement du Portefeuille Flex à revenu fixe Investors. Ce mandat vise à procurer un revenu courant en investissant dans un ensemble diversifié de fonds constitutifs composés principalement de titres à revenu fixe. En outre, ce mandat dispose de la souplesse nécessaire pour s'adapter à une conjoncture changeante, puisqu'il permet d'ajuster la répartition des types de placements constitutifs en fonction de l'évolution des taux d'intérêt et du crédit. Les parts du Portefeuille Flex à revenu fixe Investors devraient être mises en vente au début de 2011.

Programmes de gestion de l'actif et de placement multigestionnaire

La Société de fonds Groupe Investors Inc.^{MC} est une vaste structure de fonds avantageux sur le plan fiscal qui permet des transferts sans répercussions fiscales immédiates et sans frais, et ce, entre 57 fonds du groupe de fonds. Les fonds incluent 32 fonds pour lesquels la Société de gestion d'investissement I.G. fournit des services-conseils, 20 fonds conseillés par des conseillers externes et 5 portefeuilles Société de fonds. À la fin de 2010, l'actif des fonds de la Société de fonds totalisait 3,9 G\$, comparativement à 3,1 G\$ en 2009.

Le Groupe Investors offre aux clients un nombre croissant de programmes de répartition de l'actif qui comprennent :

- **Les Portefeuilles Allegro^{MC}** : Les sept Portefeuilles Allegro constituent une solution de placement unique permettant une diversification par région, par style de gestion, par catégorie d'actif et par conseiller en placements, et ce, en fonction des recommandations de répartition d'actif Symphonie. L'actif des fonds se chiffrait à 3,3 G\$ au 31 décembre 2010, comparativement à 3,0 G\$ à l'exercice précédent.
- **Les Portefeuilles Société de fonds Allegro^{MC}** : Les cinq catégories Portefeuille offrent aux clients une démarche en une seule étape, avantageuse du point de vue fiscal, pour réaliser leurs placements. La série T est encore plus avantageuse pour les clients, puisqu'elle leur offre des distributions mensuelles à imposition reportée sous forme de remboursement du capital. Ces portefeuilles diversifiés proposent des solutions qui conviennent à chacun des profils risque/rendement. L'actif des fonds s'est chiffré à 274 M\$ au 31 décembre 2010, comparativement à 99 M\$ à l'exercice précédent.
- **Les Portefeuilles Alto^{MC}** : Les Portefeuilles Alto constituent une solution de placement unique permettant une diversification par région, par style de gestion et par catégorie d'actif en fonction des

recommandations de répartition d'actif Symphonie. Les 11 portefeuilles comprennent des fonds du Groupe Investors et des fonds pour lesquels Mackenzie agit à titre de sous-conseiller. L'actif en portefeuille se chiffrait à 2,8 G\$ au 31 décembre 2010, comparativement à 2,3 G\$ à l'exercice précédent.

- **Les Portefeuilles Groupe Investors** : L'actif de ces fonds se chiffrait à 8,8 G\$ au 31 décembre 2010, comparativement à 8,0 G\$ à l'exercice précédent. Ce programme regroupe 11 fonds investis dans 21 fonds sous-jacents du Groupe Investors afin d'offrir une grande diversification.
- **Profil^{MC}** : Il s'agit d'un programme de gestion de portefeuille unique, lancé en 2001 et offert aux clients disposant d'un actif supérieur à 250 000 \$. Les portefeuilles de placement Profil ont été conçus de manière à maximiser le rendement et à gérer le risque au moyen d'une diversification par catégorie d'actif, par style de gestion et par région. Ce programme est géré suivant les conseils d'un groupe restreint de dix sociétés de gestion de patrimoine de calibre mondial parmi lesquelles figurent la Société de gestion d'investissement I.G. Ltée, AMI Partners, JPMorgan Asset Management (Canada) Ltd., Jarislowsky Fraser Limitée, Philadelphia International Investment Advisors et Waddell & Reed. Au 31 décembre 2010, ce programme comptait un actif de 448 M\$.

Fonds distincts

En novembre 2009, le Groupe Investors a accru son offre de fonds distincts de la Great-West en inaugurant une nouvelle gamme de polices de fonds distincts appelés fonds de placement garanti. La gamme de fonds de placement garanti comprend 14 fonds de fonds distincts et 6 fonds distincts. Ces fonds offrent un éventail élargi de garanties en cas de décès et à l'échéance et certains fonds de placement garanti sont assortis d'une garantie de revenu viager. Le volet placement de ces fonds distincts est géré par le Groupe Investors.

Au 31 décembre 2010, le total de l'actif des fonds distincts s'établissait à 880 M\$.

Assurance

Le Groupe Investors demeure un chef de file au Canada pour la distribution de produits d'assurance vie. Grâce à des ententes conclues avec d'importantes compagnies d'assurances, le Groupe Investors offre une vaste gamme de produits : assurance temporaire, universelle, vie entière, invalidité, maladies graves, soins de longue durée, soins médicaux personnels et assurance collective. Services d'Assurance I.G. Inc. a actuellement des conventions de distribution avec les assureurs suivants :

- La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
- La Great-West, compagnie d'assurance-vie
- Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie
- La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers

Les ventes de produits d'assurance, calculées en fonction des nouvelles primes annualisées, ont atteint 57 M\$ comparativement à 49 M\$ en 2009, ce qui constitue une augmentation de 16,8 %. Le nombre moyen de polices vendues par conseiller détenant un permis a été de 9,4 en 2010, comparativement à 8,6 en 2009. La distribution des produits d'assurance est améliorée par l'apport de spécialistes en assurance du Groupe Investors partout au Canada; ils ont pour mandat d'aider les conseillers à choisir des solutions d'assurance adéquates.

Opérations sur titres

La société Valeurs mobilières Groupe Investors Inc. est un courtier en valeurs enregistré dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. Elle propose à ses clients des produits qui complètent les services de planification financière et de placement. Les conseillers du Groupe Investors peuvent ainsi recommander des clients à l'un de nos spécialistes en valeurs mobilières de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc.

En 2010, nous avons continué à améliorer le service que nous avons créé pour permettre la garde des actions et des obligations personnelles détenues par nos clients dans leur plan financier. Cette démarche a nécessité un plus grand investissement dans nos systèmes ainsi que l'ajout de nombreux spécialistes en valeurs mobilières qui collaborent avec nos conseillers et détiennent un permis pour donner des conseils en matière de titres. En outre, un certain nombre de nos conseillers ont fait la transition et ont obtenu leur adhésion à l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (l'« OCRCVM »). Ces personnes demeurent dans nos bureaux régionaux et continuent d'exercer leurs activités au sein de notre modèle d'affaires établi, lequel est axé sur un actif géré dans un contexte de planification financière.

Au 31 décembre 2010, le total de l'actif administré se chiffrait à 6,1 G\$. L'actif mobilisé au cours de 2010 se chiffrait à 1,3 G\$, comparativement à 1,1 G\$ en 2009.

Prêts hypothécaires

Les clients qui cherchent des prêts hypothécaires résidentiels sont dirigés vers les spécialistes en planification hypothécaire du Groupe Investors qui montent les prêts hypothécaires dans des marchés résidentiels clés. Les prêts hypothécaires montés, chiffrés à 1,2 G\$, sont demeurés stables par rapport à 2009. Au 31 décembre 2010, les prêts hypothécaires gérés par le Groupe Investors totalisaient 5,7 G\$, comparativement à 5,4 G\$ au 31 décembre 2009.

Par l'intermédiaire des activités bancaires hypothécaires, les prêts hypothécaires résidentiels montés par les spécialistes en planification hypothécaire du Groupe Investors sont vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors, à des structures de titrisation et à des investisseurs institutionnels. Certaines filiales du Groupe Investors ont reçu l'approbation de la SCHL à titre d'émettrices de titres hypothécaires en vertu de la

Loi nationale sur l'habitation (les « TH LNH ») et de vendeuses de TH LNH dans le cadre du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »). Les programmes de titrisation auxquels participent ces filiales comprennent également certains programmes de papier commercial adossé à des actifs commandité par des banques. Les prêts hypothécaires résidentiels sont également détenus dans le cadre des activités d'intermédiaire du Groupe Investors.

Solutions Bancaires[†]

L'initiative Solutions Bancaires[†] du Groupe Investors continue d'être très utilisée par les conseillers et les clients. L'offre consiste en une vaste gamme de produits et services fournis par la Banque Nationale du Canada en vertu d'une entente de distribution à long terme. Les produits et services comprennent des prêts à l'investissement, des marges de crédit, des prêts personnels, de l'assurance-crédit, des comptes de dépôt et des cartes de crédit. Les clients ont accès à un réseau de guichets automatiques, ainsi qu'à un site Web client et à un centre de services clients, tous deux sous marque privée. Le programme Solutions Bancaires[†] s'inscrit dans l'approche du Groupe Investors qui consiste à fournir des solutions financières complètes à nos clients par l'intermédiaire d'une vaste plate-forme de planification financière.

Produits et services additionnels

Le Groupe Investors offre également à sa clientèle des certificats de placement garanti émis par La Compagnie de Fiducie du Groupe Investors Ltée et par un certain nombre d'autres établissements financiers.

Revue des résultats d'exploitation par secteur

Le bénéfice avant intérêts et impôts du Groupe Investors est présenté dans le tableau 7.

RÉSULTATS DE 2010 COMPARATIVEMENT À CEUX DE 2009

Revenu tiré des honoraires

Les revenus tirés des honoraires proviennent de la gestion, de l'administration et de la distribution des fonds communs de placement du Groupe Investors. La distribution de produits d'assurance et des produits Solutions Bancaires[†] et la prestation de services liés aux valeurs mobilières fournissent un revenu d'honoraires additionnel.

Le Groupe Investors perçoit des honoraires de gestion pour les services de gestion de placements fournis à ses fonds communs de placement, qui dépendent en grande partie du volume et de la composition de l'actif géré des fonds communs de placement. Le revenu tiré des honoraires de gestion s'est chiffré à 290,1 M\$ au quatrième trimestre de 2010, en hausse de 19,1 M\$, ou 7,0 %, par rapport à 271,0 M\$ en 2009. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010, les honoraires de gestion se sont établis à 1 112,0 M\$, soit une hausse de 130,7 M\$, ou 13,3 %, comparativement à 981,3 M\$ en 2009. L'augmentation des honoraires de gestion pour ces deux périodes résulte principalement de l'augmentation de 6,5 % et de 12,5 %, respectivement, de la moyenne quotidienne de l'actif des fonds communs de placement, comme il est indiqué au tableau 6. Pour le trimestre et l'exercice visés, les honoraires de gestion représentaient 191 points de base de la moyenne quotidienne de l'actif des fonds communs de placement, comparativement à 190 points de base en 2009. Par ailleurs, le Groupe Investors a renoncé à une partie des honoraires de gestion relatifs à ses fonds du marché monétaire afin de s'assurer que ces fonds continuent de donner un rendement positif, ce qui a eu une incidence sur le revenu tiré des honoraires de gestion et les taux moyens des honoraires de gestion pour toutes les périodes considérées. Ces renoncements ont totalisé 1,2 M\$ et 6,5 M\$ pour le trimestre et l'exercice considérés en 2010, respectivement, comparativement à 2,3 M\$ et à 6,8 M\$, respectivement, en 2009.

Le Groupe Investors perçoit des honoraires d'administration pour les services administratifs fournis à ses fonds communs de placement et pour les services fiduciaires fournis à ses fonds communs de placement en fiducie à participation unitaire, qui dépendent aussi en grande partie du volume et de la composition de l'actif géré des fonds communs de placement. Le revenu tiré des honoraires d'administration a totalisé 56,0 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 54,2 M\$ à l'exercice précédent, et 218,4 M\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, comparativement à 206,6 M\$ en 2009. Bien que la moyenne quotidienne de l'actif géré des fonds communs de placement ait augmenté de 6,5 % et de

12,5 % pour le trimestre et l'exercice terminés en 2010, respectivement, comparativement à 2009, le revenu tiré des honoraires d'administration a augmenté de 3,3 % et de 5,7 % au cours de ces mêmes périodes, en raison de la réduction des ajustements liés aux frais d'exploitation. Les ajustements liés aux frais d'exploitation, dont il a été question au cours de périodes antérieures, ont été de néant pour le quatrième trimestre de 2010, comparativement à 1,2 M\$ en 2009. Pour l'exercice, les ajustements liés aux frais d'exploitation se sont chiffrés à 0,6 M\$ en 2010, comparativement à 13,5 M\$ en 2009. En outre, les honoraires d'administration ont diminué légèrement à compter du 1^{er} juillet 2010, en raison de la diminution du taux fixe des frais d'administration payés par certains fonds communs de placement.

Le revenu tiré des honoraires de distribution provient des sources suivantes :

- Les frais de rachat applicables aux fonds communs de placement vendus avec frais d'acquisition reportés.
- La distribution de produits d'assurance par l'intermédiaire de Services d'Assurance I.G. Inc.
- La prestation de services de négociation de titres par l'intermédiaire de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc.
- La prestation de services bancaires par l'intermédiaire de Solutions Bancaires[†], en vertu d'une entente conclue avec la Banque Nationale du Canada.

Le revenu tiré des honoraires de distribution s'est chiffré à 47,4 M\$ pour le quatrième trimestre de 2010, en hausse de 5,0 M\$ par rapport à 42,4 M\$ en 2009. Pour l'exercice, le revenu tiré des honoraires de distribution s'est chiffré à 177,3 M\$, en hausse de 27,4 M\$ par rapport à 149,9 M\$ en 2009. Le revenu tiré des honoraires de distribution liés aux produits bancaires et d'assurance et aux services liés aux valeurs mobilières a augmenté au cours du trimestre et de l'exercice. Le revenu tiré des frais de rachat a augmenté de 0,9 M\$ pour atteindre 11,7 M\$ au quatrième trimestre de 2010 comparativement à 2009. Au cours de l'exercice, le revenu tiré des frais de rachat a augmenté de 7,9 M\$ pour atteindre 47,5 M\$. Le revenu tiré des frais de rachat peut varier en fonction du volume des rachats assujettis à des frais d'acquisition reportés.

Revenu de placement net et autres revenus

Comme il a déjà été mentionné, certains éléments qui étaient comptabilisés au poste Revenu de placement net et autres revenus ont été reclassés. Les chiffres des périodes antérieures ont été retraités pour tenir compte de ces reclassements.

Le poste Revenu de placement net et autres revenus englobe le revenu tiré des activités bancaires hypothécaires, ainsi que les intérêts réalisés sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres et les prêts hypothécaires liés aux activités d'intermédiaire. Le revenu de placement net du Groupe Investors correspond à l'écart entre le revenu de placement et les intérêts débiteurs. Les intérêts débiteurs comprennent les intérêts sur le passif-dépôts et sur la dette bancaire, le cas échéant.

TABLEAU 7 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – GROUPE INVESTORS¹⁾

TRIMESTRES TERMINÉS LES (en M\$)	31 DÉC. 2010	30 SEPT. 2010	31 DÉC. 2009	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2010	31 DÉC. 2009
Revenus					
Honoraires de gestion	290,1 \$	274,5 \$	271,0 \$	5,7 %	7,0 %
Honoraires d'administration	56,0	53,3	54,2	5,1	3,3
Honoraires de distribution	47,4	43,2	42,4	9,7	11,8
	393,5	371,0	367,6	6,1	7,0
Revenu de placement net et autres revenus	9,6	10,8	9,9	(11,1)	(3,0)
	403,1	381,8	377,5	5,6	6,8
Charges					
Commissions	68,7	67,5	66,8	1,8	2,8
Primes de rétention de l'actif	53,5	51,0	49,7	4,9	7,6
Frais autres que les commissions	80,3	78,9	75,6	1,8	6,2
	202,5	197,4	192,1	2,6	5,4
Bénéfice avant intérêts et impôts	200,6 \$	184,4 \$	185,4 \$	8,8 %	8,2 %
EXERCICES TERMINÉS LES					
(en M\$)			31 DÉC. 2010	31 DÉC. 2009	VARIATION (%)
Revenus					
Honoraires de gestion			1 112,0 \$	981,3 \$	13,3 %
Honoraires d'administration			218,4	206,6	5,7
Honoraires de distribution			177,3	149,9	18,3
			1 507,7	1 337,8	12,7
Revenu de placement net et autres revenus			27,3	64,6	(57,7)
			1 535,0	1 402,4	9,5
Charges					
Commissions			271,0	256,4	5,7
Primes de rétention de l'actif			207,4	189,5	9,4
Frais autres que les commissions			326,8	311,2	5,0
			805,2	757,1	6,4
Bénéfice avant intérêts et impôts			729,8 \$	645,3 \$	13,1 %

1) À compter du 1^{er} janvier 2010, les éléments suivants ont été reclassés et les chiffres des périodes antérieures ont été retraités pour tenir compte de ces reclassements :

- La quote-part du bénéfice de Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco ») revenant à la Société et les gains et les pertes réalisés à la vente de titres de capitaux propres ont été reclassés dans les résultats du secteur Activités internes et autres. Auparavant, le montant était constaté au poste Revenu de placement net et autres revenus du Groupe Investors.
- Les intérêts débiteurs sur la dette à long terme de 225,0 M\$ engagée pour financer le placement de la Société dans Lifeco ne sont plus imputés au Groupe Investors. Auparavant, le montant était constaté au poste Revenu de placement net et autres revenus du Groupe Investors.

Pour le quatrième trimestre de 2010, le revenu de placement net et autres revenus a totalisé 9,6 M\$, en baisse de 0,3 M\$ comparativement à 9,9 M\$ en 2009. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, le revenu de placement net et autres revenus a totalisé 27,3 M\$, en baisse de 37,3 M\$ comparativement à 64,6 M\$ en 2009.

La diminution du revenu de placement net et autres revenus au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010 par rapport à 2009 est principalement liée aux activités bancaires hypothécaires du Groupe Investors.

Le tableau 8 présente un sommaire des activités bancaires hypothécaires pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 comparativement à 2009.

Le recul du revenu de placement net lié aux activités bancaires hypothécaires du Groupe Investors au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010 par rapport à 2009 tient principalement à ce qui suit :

- La baisse de 27,2 M\$ des gains réalisés sur les activités de vente de prêts hypothécaires au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010 comparativement à la période correspondante de 2009. Le recul des gains découle de la baisse des marges réalisées sur les ventes de prêts hypothécaires en 2010 par rapport aux marges réalisées sur les ventes effectuées au cours en 2009, lesquelles étaient supérieures aux moyennes historiques.
- La baisse des ajustements favorables de la juste valeur hors trésorerie à l'égard des droits conservés sur les créances, lesquels ont diminué de 15,3 M\$ au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010 comparativement à 2009. Ces ajustements de la juste valeur hors trésorerie à l'égard des droits conservés sur les créances découlent de la réduction des écarts de taux sur les structures de papier commercial adossé à des actifs.

Charges

Le Groupe Investors verse des commissions se rapportant à la distribution de ses fonds communs de placement et autres produits et services financiers. Des commissions sont versées au moment de la vente de ces produits et leur montant fluctue en fonction du volume des ventes. Les commissions versées à la vente de fonds communs de placement sont reportées et amorties sur une période de six ans. Les commissions versées pour le quatrième trimestre de 2010 ont augmenté de 1,9 M\$ pour s'établir à 68,7 M\$, comparativement à 66,8 M\$ en 2009. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, les commissions versées ont augmenté de 14,6 M\$ pour s'établir à 271,0 M\$, comparativement à 256,4 M\$ en 2009.

Les charges liées aux primes de rétention de l'actif et aux primes supplémentaires de rétention de l'actif sont constituées des éléments suivants :

- Les primes de rétention de l'actif sont versées mensuellement, et leur calcul est fondé sur la valeur de l'actif géré. La charge liée aux primes de rétention de l'actif a augmenté de 3,2 M\$ et de 16,4 M\$ au cours du trimestre et de l'exercice terminés le 31 décembre 2010, pour s'établir à 45,5 M\$ et à 175,5 M\$, respectivement, comparativement à 2009. Ces augmentations découlent principalement de la variation de l'actif géré moyen.
- Les primes supplémentaires de rétention de l'actif, qui sont versées annuellement, sont une composante de la rémunération reportée visant à promouvoir le maintien en fonction des conseillers et sont fondées sur l'actif géré à la fin de chaque exercice. La charge liée aux primes supplémentaires de rétention de l'actif a augmenté de 0,5 M\$ et de 1,5 M\$ au cours du trimestre et de l'exercice pour s'établir à 8,0 M\$ et à 31,9 M\$, respectivement, comparativement à 2009.

TABLEAU 8 : ACTIVITÉS BANCAIRES HYPOTHÉCAIRES

(en M\$)	31 DÉC. 2010	31 DÉC. 2009	VARIATION (%)
AUX			
Prêts hypothécaires gérés	5 741 \$	5 366 \$	7,0 %
Prêts hypothécaires détenus temporairement¹⁾	183 \$	227 \$	(19,4) %
EXERCICES TERMINÉS LES			
Prêts hypothécaires montés²⁾	1 178 \$	1 153 \$	2,2 %
Ventes de prêts hypothécaires³⁾ aux parties suivantes :			
Programme OHC/TH LNH	967 \$	1 099 \$	(12,0) %
Programmes de PCAA commandité par des banques	244	218	11,9
Investisseurs institutionnels, grâce à des placements privés	216	140	54,3
Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors	675	677	(0,3)
	2 102 \$	2 134 \$	(1,5) %

1) Les activités liées aux prêts hypothécaires détenus temporairement comprennent les financements, les renouvellements et les refinancements de prêts hypothécaires.

2) Excluent les renouvellements et les refinancements.

3) Représentent les montants en capital vendus.

Les frais autres que les commissions englobent les frais engagés par le Groupe Investors relativement au soutien de son réseau de conseillers, à l'administration, à la commercialisation et à la gestion de ses fonds communs de placement et autres produits ainsi que d'autres charges. Les frais autres que les commissions se sont chiffrés à 80,3 M\$ au quatrième trimestre de 2010, comparativement à 75,6 M\$ en 2009. Pour l'exercice, les frais autres que les commissions se sont chiffrés à 326,8 M\$, comparativement à 311,2 M\$ en 2009.

La variation des frais autres que les commissions reflète la stratégie du Groupe Investors qui consiste à maximiser le rendement des investissements de l'entreprise qui profitent directement aux clients et aux conseillers, tout en contrôlant les dépenses et en augmentant l'efficacité, comme il est indiqué ci-dessous :

- Le réseau de conseillers du Groupe Investors a continué de croître au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010. Par conséquent, les dépenses liées au recrutement, à la formation, au soutien sur le terrain et à l'accroissement du nombre de bureaux régionaux ont augmenté pour le trimestre et l'exercice considérés en 2010, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice 2009.
- Les frais des sous-conseillers ont augmenté au cours du trimestre et de l'exercice considérés en 2010 comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent en raison de l'augmentation des actifs connexes.
- Les frais autres que les commissions, abstraction faite des frais liés directement à la croissance et au soutien du réseau de conseillers, comme il est mentionné ci-dessus, ont légèrement augmenté au cours du trimestre et de l'exercice en 2010, comparativement à 2009.

RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2010 COMPARATIVEMENT À CEUX DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2010

Revenu tiré des honoraires

Le revenu tiré des honoraires de gestion a augmenté de 15,6 M\$, ou 5,7 %, pour s'établir à 290,1 M\$ au quatrième trimestre de 2010, comparativement au troisième trimestre de 2010, conformément à la variation de la moyenne quotidienne de l'actif des fonds communs de placement, comme l'illustre le tableau 6. Le revenu tiré des honoraires de gestion représentait 191 points de base de la moyenne quotidienne de l'actif des fonds communs de placement aux troisième et quatrième trimestres de 2010. Les renoncements relatifs aux fonds du marché monétaire ont totalisé 1,2 M\$ au quatrième trimestre de 2010, comparativement à 1,5 M\$ au trimestre précédent.

Le revenu tiré des honoraires d'administration a augmenté pour s'établir à 56,0 M\$ au quatrième trimestre de 2010, comparativement à 53,3 M\$ au troisième trimestre, conformément à la variation de la moyenne quotidienne de l'actif géré des fonds communs de placement.

Le revenu tiré des honoraires de distribution s'est chiffré à 47,4 M\$ au quatrième trimestre de 2010, en hausse de 4,2 M\$ par rapport à 43,2 M\$ au troisième trimestre. Cette hausse est principalement attribuable au revenu tiré des honoraires de distribution liés aux produits d'assurance et aux services liés aux valeurs mobilières.

Revenu de placement net et autres revenus

Le revenu de placement net et autres revenus s'est chiffré à 9,6 M\$ au quatrième trimestre de 2010, en baisse de 1,2 M\$ par rapport à 10,8 M\$ au trimestre précédent. Au quatrième trimestre de 2010, le revenu de placement net lié aux activités bancaires hypothécaires du Groupe Investors est demeuré relativement stable par rapport aux résultats du troisième trimestre.

Charges

Pour le trimestre considéré, la charge liée aux commissions s'est chiffrée à 68,7 M\$, comparativement à 67,5 M\$ au trimestre précédent, principalement en raison des augmentations des commissions se rapportant aux autres produits et services financiers.

Les charges liées aux primes de rétention de l'actif et aux primes supplémentaires de rétention de l'actif ont augmenté de 2,5 M\$ pour s'établir à 53,5 M\$ au quatrième trimestre de 2010 en raison de l'augmentation de l'actif des fonds communs de placement.

Les frais autres que les commissions ont augmenté de 1,4 M\$ pour s'établir à 80,3 M\$ au quatrième trimestre de 2010 par rapport au troisième trimestre, principalement en raison du caractère saisonnier des charges liées à l'exploitation des fonds communs de placement et des augmentations des frais des sous-conseillers.

Mackenzie

Revue des activités

L'activité fondamentale de Mackenzie est de fournir des services de gestion de placements et des services connexes grâce à des solutions de placement diversifiées, par l'intermédiaire de multiples réseaux de distribution privilégiant la prestation de conseils financiers indépendants.

Mackenzie tire principalement ses revenus de ce qui suit :

- Les frais de gestion facturés à ses fonds communs de placement, aux comptes gérés à titre de sous-conseiller et à la clientèle institutionnelle.
- Les honoraires facturés à ses fonds communs de placement pour les services administratifs.
- Les frais de rachat sur les parts comportant des frais d'acquisition reportés et des frais d'acquisition modérés.

Les revenus tirés des honoraires proviennent également de la prestation de services d'administration de comptes enregistrés et non enregistrés à M.R.S. Inc. et de services de dépôt, de prêt et d'autres services connexes fournis à la Compagnie de Fiducie M.R.S.

Les revenus dépendent en grande partie du volume et de la répartition de l'actif géré. Les services exclusifs de recherche en placements de Mackenzie ainsi que ses professionnels en placements chevronnés et ses sous-conseillers à l'égard des nombreuses marques offertes chez Mackenzie contribuent à la souplesse et aux occasions de diversification que procure à nos clients notre vaste gamme de produits.

STRATÉGIE DE MACKENZIE

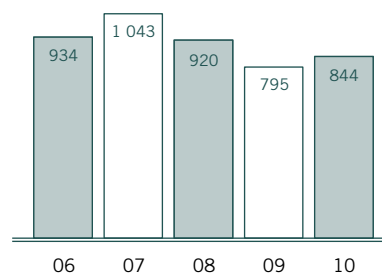
Mackenzie cherche à s'assurer que les intérêts des actionnaires, des courtiers, des conseillers, des investisseurs et des employés convergent. La démarche d'entreprise de Mackenzie suit les tendances et les pratiques actuelles du secteur des services financiers à l'échelle mondiale et notre plan stratégique se concentre sur les points suivants :

1. L'atteinte de résultats de placements à long terme constants.
2. L'offre d'une gamme diversifiée de solutions de placement pour les conseillers financiers et les investisseurs.
3. L'établissement et le renforcement continus de nos relations de distribution.
4. La maximisation du rendement des investissements de l'entreprise en concentrant les ressources sur les initiatives qui profitent directement à la gestion de placements, à la distribution et au service à la clientèle.

Fondée en 1967, Mackenzie continue de bâtir une entreprise de services-conseils en placements au moyen de ses services exclusifs de recherche en placements et de gestion de portefeuille, tout en ayant recours à des partenaires stratégiques à titre de sous-conseillers dans des domaines précis. Notre modèle de vente est fondé sur une multitude de canaux de distribution externes qui offrent des conseils financiers aux investisseurs. Cette démarche est particulièrement pertinente dans la conjoncture actuelle puisque les investisseurs recherchent quelqu'un qui les

Revenu tiré des honoraires – Mackenzie

Pour les exercices (en M\$)



aidera à préparer leurs plans financiers. Nous sommes déterminés à poursuivre notre partenariat avec le réseau de services-conseils dans l'avenir.

Mackenzie distribue ses produits de placement de détail grâce à des conseillers financiers externes. Les équipes de vente de Mackenzie travaillent avec plus de 30 000 conseillers financiers indépendants partout au Canada. En plus de son réseau de distribution de détail, Mackenzie a recours à des équipes spécialisées qui se concentrent sur les alliances stratégiques, les comptes gérés à titre de sous-conseiller, la gestion d'actifs privée et le marché institutionnel. Mackenzie développe de nouvelles activités institutionnelles grâce à ses relations avec des conseillers des secteurs de la gestion et des régimes de retraite, au moyen d'efforts de vente directe et en obtenant des mandats additionnels auprès de ses clients existants.

Mackenzie fait face à une solide concurrence de la part d'autres sociétés de gestion d'actifs, de banques, de compagnies d'assurances et d'autres institutions financières qui offrent leurs produits et leurs services à la clientèle visée par Mackenzie. Mackenzie continue de jouir d'une position enviable grâce à son équipe de professionnels en placements chevronnés, à sa vaste gamme de produits, à ses produits offerts à des prix concurrentiels et à l'importance qu'elle accorde au service à la clientèle en vue de poursuivre l'établissement et le renforcement de ses relations de distribution.

ACTIF GÉRÉ

Un sommaire de la variation de l'actif géré est présenté au tableau 9.

La variation de l'actif géré de Mackenzie est déterminée par les facteurs suivants : 1) l'augmentation ou la diminution de la valeur de marché des titres détenus dans les portefeuilles de placement; 2) le volume des ventes par rapport au volume des rachats; 3) les acquisitions. L'actif géré est exposé au risque de la volatilité des actifs résultant des fluctuations sur les marchés financiers et boursiers à l'échelle mondiale.

Résultats de 2010 comparativement à ceux de 2009

Au 31 décembre 2010, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 68,3 G\$, soit une hausse de 7,5 %, comparativement à 63,6 G\$ au 31 décembre 2009. L'actif géré des fonds communs de placement de Mackenzie se chiffrait à 43,4 G\$ au 31 décembre 2010, soit une hausse de 7,0 % comparativement à 40,6 G\$ au 31 décembre 2009. Les comptes gérés à titre de sous-conseiller, les comptes de la clientèle institutionnelle et les autres comptes de Mackenzie se chiffraient à 24,9 G\$ au 31 décembre 2010, soit une hausse de 8,4 % par rapport à 23,0 G\$ à l'exercice précédent.

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2010, les ventes brutes de Mackenzie se sont chiffrées à 3,1 G\$, soit une hausse de 6,2 %, comparativement à 3,0 G\$ pour le

trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours du trimestre considéré, les rachats se sont chiffrés à 3,4 G\$, soit une baisse de 1,8 %, comparativement à 3,5 G\$ à l'exercice précédent. Les rachats nets pour le trimestre terminé le 31 décembre 2010 se sont établis à 0,3 G\$, comparativement à des rachats nets de 0,5 G\$ à l'exercice précédent. Au cours du trimestre considéré, le rendement du marché et le revenu ont donné lieu à une augmentation de l'actif de 4,1 G\$, comparativement à une augmentation de 2,1 G\$ en 2009.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, les ventes brutes de Mackenzie se sont chiffrées à 12,2 G\$, soit une hausse de 4,5 %, comparativement à 11,6 G\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Au cours de la période considérée, les rachats se sont établis à 13,6 G\$,

TABLEAU 9 : VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ – MACKENZIE

TRIMESTRES TERMINÉS LES (en M\$)	31 DÉC. 2010	30 SEPT. 2010	31 DÉC. 2009	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2010	31 DÉC. 2009
Ventes	3 132,5 \$	2 459,3 \$	2 951,0 \$	27,4 %	6,2 %
Rachats	3 399,6	3 230,3	3 460,4	5,2	(1,8)
Rachats nets	(267,1)	(771,0)	(509,4)	65,4	47,6
Rendement du marché et revenu	4 080,4	4 417,0	2 058,6	(7,6)	98,2
Variation de l'actif, montant net	3 813,3	3 646,0	1 549,2	4,6	146,1
Actif au début	64 533,0	60 887,0	62 030,2	6,0	4,0
Actif à la fin	68 346,3 \$	64 533,0 \$	63 579,4 \$	5,9 %	7,5 %
Composé des éléments suivants :					
Fonds communs de placement	43 452,2 \$	41 111,6 \$	40 624,2 \$	5,7 %	7,0 %
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, institutionnels et autres comptes	24 894,1	23 421,4	22 955,2	6,3	8,4
	68 346,3 \$	64 533,0 \$	63 579,4 \$	5,9 %	7,5 %
Actif quotidien moyen des fonds communs de placement	42 197,7 \$	39 980,5 \$	40 023,1 \$	5,5 %	5,4 %
Total de l'actif moyen mensuel¹⁾	66 355,3 \$	62 656,1 \$	62 490,9 \$	5,9 %	6,2 %
EXERCICES TERMINÉS LES (en M\$)	31 DÉC. 2010	31 DÉC. 2009	VARIATION (%)		
Ventes	12 162,6 \$	11 643,3 \$	4,5 %		
Rachats	13 616,1	13 048,5	4,3		
Rachats nets	(1 453,5)	(1 405,2)	(3,4)		
Rendement du marché et revenu	6 220,4	10 324,1	(39,7)		
Variation de l'actif, montant net	4 766,9	8 918,9	(46,6)		
Actif au début	63 579,4	54 660,5	16,3		
Actif à la fin	68 346,3 \$	63 579,4 \$	7,5 %		
Actif quotidien moyen des fonds communs de placement	40 788,1 \$	37 026,6 \$	10,2 %		
Total de l'actif moyen mensuel¹⁾	64 059,9 \$	57 643,4 \$	11,1 %		

1) En fonction de l'actif quotidien moyen des fonds communs de placement et de l'actif moyen de fin de mois des comptes gérés à titre de sous-conseiller, institutionnels et autres comptes.

comparativement à des rachats de 13,0 G\$ en 2009. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, les rachats nets se sont chiffrés à 1,4 G\$, ce qui correspond aux rachats nets de l'exercice précédent. En 2010, le rendement du marché et le revenu ont donné lieu à une augmentation de l'actif de 6,2 G\$, comparativement à une augmentation de 10,3 G\$ en 2009.

En 2010, les rachats pour les fonds communs de placement à long terme se sont établis à 6,5 G\$, comparativement à des rachats de 5,1 G\$ en 2009. Au 31 décembre 2010, le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie pour les fonds à long terme s'établissait à 16,5 %, comparativement à 14,6 % pour l'exercice précédent. Le taux de rachat moyen en glissement sur douze mois des fonds à long terme de tous les autres membres de l'IFIC a augmenté pour s'établir à environ 15,1 % au 31 décembre 2010, contre 14,2 % à l'exercice précédent. Le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie comprend le taux de rachat moyen pondéré pour l'actif dont les frais sont prélevés à l'acquisition, l'actif à frais d'acquisition reportés, l'actif à frais modérés comportant des frais de rachat et l'actif à frais d'acquisition reportés et exempt de frais de rachat (actif échu). Généralement, les taux de rachat pour l'actif à frais d'acquisition prélevés à l'achat et pour l'actif échu sont plus élevés que les taux de rachat pour l'actif à frais d'acquisition reportés et l'actif à frais modérés et à frais de rachat.

Résultats du quatrième trimestre de 2010 comparativement à ceux du troisième trimestre de 2010

Au 31 décembre 2010, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 68,3 G\$, soit une hausse de 5,9 %, comparativement à 64,5 G\$ au 30 septembre 2010, comme le présente le tableau 9. L'actif géré des fonds communs de placement de Mackenzie a augmenté de 2,3 G\$, ou 5,7 %, pour s'établir à 43,4 G\$ au cours du trimestre, et les comptes gérés à titre de sous-conseiller, les comptes de la clientèle institutionnelle et les autres comptes de Mackenzie ont augmenté de 1,5 G\$, ou 6,3 %, pour s'établir à 24,9 G\$ au 31 décembre 2010.

Les rachats d'actifs de fonds communs de placement à long terme pour le trimestre considéré se sont établis à 1,7 G\$, comparativement à 1,4 G\$ au trimestre terminé le 30 septembre 2010. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds à long terme était de 17,0 % pour le trimestre terminé le 31 décembre 2010, comparativement à 15,2 % au troisième trimestre de 2010.

GESTION DE PLACEMENTS

Mackenzie diversifie son actif géré en fonction d'objectifs de placement, comme le démontre le tableau 10. L'élaboration d'une vaste gamme de capacités de placement et de produits constitue et demeure la principale force de l'organisation pour répondre aux besoins financiers changeants de nos clients.

En 2010, les investisseurs ont dû faire face à l'incertitude qui caractérisait les marchés financiers. L'optimisme du début de l'exercice s'est effacé devant les reculs constatés en mai et

en juin, alors que les problèmes liés à la dette souveraine en Europe ont été présentés de façon plus détaillée au public, ce qui a entraîné une diminution des taux d'intérêt et du cours des actions pendant le mois de juin. La conjoncture s'est améliorée au second semestre de l'exercice, lorsqu'une croissance économique plus forte qu'il était prévu a ravivé l'optimisme des investisseurs, ce qui a stimulé les marchés des actions et fait augmenter le prix des produits de base et les taux d'intérêt. Le Canada a grandement bénéficié des tendances positives du marché; en effet, le marché des valeurs mobilières canadien a affiché un rendement de 17,6 % pour l'exercice, et à la fin de l'exercice, le dollar canadien avait pour ainsi dire atteint la parité avec le dollar américain.

Le rendement de placement à long terme est une mesure clé du succès continu de Mackenzie. Au 31 décembre 2010, 50 %, 56 % et 59 % des fonds communs de placement de Mackenzie se situaient dans les deux premiers quartiles pour les rendements sur un an, trois ans et cinq ans, respectivement. Mackenzie surveille également le rendement de ses fonds par rapport à la cote attribuée par le service de cotation de fonds Morningstar[†]. Au 31 décembre 2010, 76 % de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie mesuré par Morningstar[†] était coté trois étoiles ou mieux et 48 % était coté quatre ou cinq étoiles. Pour l'ensemble des fonds évalués par Morningstar[†], les proportions étaient de 79 % pour les fonds cotés trois étoiles ou plus et de 40 % pour les fonds cotés quatre et cinq étoiles au 31 décembre 2010.

PRODUITS

La gamme diversifiée de produits de placements de Mackenzie est conçue pour répondre aux besoins des investisseurs et pour les aider à atteindre leurs objectifs. En 2010, Mackenzie a continué d'évaluer sa gamme de produits et de l'ajuster en fusionnant des fonds et en créant des solutions de placement supplémentaires que les conseillers financiers peuvent offrir à leurs clients. Les initiatives entreprises cette année relativement aux produits comprennent ce qui suit :

- **Le 7 janvier**, Mackenzie a lancé la Catégorie Mackenzie Universal Lingot d'or, un fonds qui investit de 80 % à 100 % de son actif dans des lingots d'or ou dans des certificats d'or autorisés, ou les deux.
- **Le 17 février**, Mackenzie a réalisé sa première clôture dans le cadre du premier appel public à l'épargne de MSP* 2010 Resource Limited Partnership.
- **Le 10 mars**, Mackenzie a annoncé son intention de fusionner le fonds Catégorie Mackenzie Universal Mondial science et technologie à la Catégorie Mackenzie Universal Technologie.
- **Le 26 avril**, Mackenzie a réalisé sa deuxième clôture dans le cadre du premier appel public à l'épargne de MSP* 2010 Resource Limited Partnership.
- **Le 20 juillet**, Mackenzie a lancé trois nouveaux fonds Saxon de catégorie capital : la Catégorie Mackenzie Saxon Équilibré, la Catégorie Mackenzie Saxon Actions et la Catégorie Mackenzie Saxon Sociétés à petite capitalisation.

TABLEAU 10 : ACTIF GÉRÉ PAR OBJECTIF DE PLACEMENT – MACKENZIE

(en M\$)	2010		2009	
Actions				
Canadien	19 456,4 \$	28,5 %	17 804,5 \$	28,0 %
Étranger	22 469,4	32,9	21 595,1	34,0
	41 925,8	61,4	39 399,6	62,0
Équilibré				
Canadien	10 402,3	15,2	8 466,6	13,3
Étranger	1 811,2	2,7	1 868,9	2,9
	12 213,5	17,9	10 335,5	16,2
Revenu fixe				
Canadien	11 737,3	17,2	10 694,0	16,8
Étranger	113,2	0,1	70,0	0,1
	11 850,5	17,3	10 764,0	16,9
Marché monétaire				
Canadien	2 333,2	3,4	3 043,4	4,8
Étranger	23,3	–	36,9	0,1
	2 356,5	3,4	3 080,3	4,9
Total	68 346,3 \$	100,0 %	63 579,4 \$	100,0 %
Composé des éléments suivants :				
Fonds communs de placement	43 452,2 \$	63,6 %	40 624,2 \$	63,9 %
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, institutionnels et autres comptes	24 894,1	36,4	22 955,2	36,1
	68 346,3 \$	100,0 %	63 579,4 \$	100,0 %

- *Le 20 juillet*, Mackenzie a lancé le Fonds équilibré canadien tous secteurs Mackenzie.
- *Le 27 août*, Mackenzie a annoncé une modification à la stratégie de placement du Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie Sentinelle afin de permettre à celui-ci d'investir jusqu'à 49 % de son actif dans des titres étrangers, une hausse par rapport à la limite actuelle de 30 %.
- *Le 20 septembre*, Mackenzie a annoncé des modifications visant deux fonds communs de placement internationaux Saxon. À compter du 1^{er} octobre 2010, l'équipe Mackenzie Cundill a été nommée gestionnaire du Fonds d'actions internationales Mackenzie Saxon et du Fonds mondial Mackenzie Saxon.
- *Le 27 octobre*, Mackenzie a annoncé une modification à la stratégie de placement du Fonds de croissance et de revenu Mackenzie Ivy afin de permettre à celui-ci d'investir jusqu'à 49 % de son actif dans des titres étrangers, une hausse par rapport à la limite actuelle de 30 %.
- *Le 16 novembre*, Mackenzie a annoncé son intention de fusionner la Catégorie Mackenzie Universal Européen d'occasions d'investissements et la Catégorie Mackenzie Ivy Européen.
- *Le 17 novembre*, Mackenzie a lancé la Catégorie Mackenzie Fondateurs d'actions mondiales.

SERVICES DE COURTAGE, DE FIDUCIE ET D'ADMINISTRATION

Mackenzie continue de fournir des produits et des services aux courtiers, aux conseillers financiers et à leurs clients respectifs, par l'intermédiaire de ses filiales. La Compagnie de Fiducie M.R.S. offre une vaste gamme de produits de prêts et de dépôts aux clients des conseillers financiers indépendants, incluant des prêts à l'investissement enregistré et non enregistré, des prêts hypothécaires résidentiels, des dépôts à haut rendement et des CPG. En outre, la Fiducie M.R.S. fournit des services de fiducie à certaines sociétés de distribution au sein du groupe de sociétés de la Financière Power. M.R.S. Inc. (« MRS ») est un fournisseur de services de courtier chargé de comptes aux distributeurs de fonds communs de placement partout au Canada. Au 31 décembre 2010, MRS offrait ses services à plus de 130 courtiers et à plus de 14 500 conseillers financiers. Les clients peuvent détenir des fonds communs de placement, des actions, des titres à revenu fixe et d'autres placements spécialisés dans un compte MRS. Winfund Software Corp. est l'un des plus importants fournisseurs de logiciels à l'intention des distributeurs de fonds communs de placement et de produits d'assurance au Canada.

Revue des résultats d'exploitation par secteur

Le tableau 11 présente le bénéfice avant intérêts et impôts de Mackenzie.

RÉSULTATS DE 2010 COMPARATIVEMENT À CEUX DE 2009

Revenus

Les revenus tirés des honoraires de gestion de Mackenzie proviennent des services qu'elle offre à titre de gestionnaire des fonds communs de placement Mackenzie et à titre de conseiller en placements pour les comptes gérés à titre de sous-conseiller et les comptes institutionnels. La majorité

de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie est acheté pour des épargnants. Mackenzie offre également certaines séries de ses fonds communs de placement assorties de frais de gestion pour des programmes tarifés, une clientèle institutionnelle et des programmes de placement de tierces parties offerts par des banques, des compagnies d'assurances et des courtiers en valeurs mobilières. Mackenzie ne verse pas de commissions pour ces séries de fonds communs de placement qui ne sont pas destinées aux épargnants. Au 31 décembre 2010, l'actif des fonds communs de placement dans ces séries de fonds s'établissait à 10,0 G\$, comparativement à 8,2 G\$ au 31 décembre 2009.

TABLEAU 11 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – MACKENZIE

TRIMESTRES TERMINÉS LES (en M\$)	31 DÉC. 2010	30 SEPT. 2010	31 DÉC. 2009	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2010	31 DÉC. 2009
Revenus					
Honoraires de gestion	178,3 \$	168,8 \$	169,4 \$	5,6 %	5,3 %
Honoraires d'administration	33,3	32,9	33,5	1,2	(0,6)
Honoraires de distribution	6,7	5,3	6,5	26,4	3,1
	218,3	207,0	209,4	5,5	4,3
Revenu de placement net et autres revenus	4,2	3,4	3,4	23,5	23,5
	222,5	210,4	212,8	5,8	4,6
Charges					
Commissions	29,4	28,8	31,5	2,1	(6,7)
Commissions de suivi	47,3	44,4	44,5	6,5	6,3
Frais autres que les commissions	68,1	66,3	64,7	2,7	5,3
	144,8	139,5	140,7	3,8	2,9
Bénéfice avant intérêts et impôts	77,7 \$	70,9 \$	72,1 \$	9,6 %	7,8 %
EXERCICES TERMINÉS LES					
(en M\$)			31 DÉC.	31 DÉC.	VARIATION (%)
			2010	2009	
Revenus					
Honoraires de gestion			687,1 \$	631,4 \$	8,8 %
Honoraires d'administration			132,0	137,4	(3,9)
Honoraires de distribution			24,7	25,8	(4,3)
			843,8	794,6	6,2
Revenu de placement net et autres revenus			14,0	14,6	(4,1)
			857,8	809,2	6,0
Charges					
Commissions			115,5	119,8	(3,6)
Commissions de suivi			182,7	164,9	10,8
Frais autres que les commissions			270,9	269,2	0,6
			569,1	553,9	2,7
Bénéfice avant intérêts et impôts			288,7 \$	255,3 \$	13,1 %

Les honoraires de gestion se sont établis à 178,3 M\$ pour le trimestre terminé le 31 décembre 2010, soit une hausse de 8,9 M\$, ou 5,3 %, comparativement à 169,4 M\$ à l'exercice précédent. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, les honoraires de gestion se sont établis à 687,1 M\$, soit une hausse de 55,7 M\$, ou 8,8 %, comparativement à 631,4 M\$ en 2009. L'augmentation des honoraires de gestion est attribuable à la variation de la moyenne mensuelle de l'actif géré total de Mackenzie combinée à une modification de la répartition de l'actif géré.

La moyenne mensuelle de l'actif géré total s'est établie à 66,4 G\$ pour le trimestre terminé le 31 décembre 2010, comparativement à 62,5 G\$ en 2009, ce qui constitue une augmentation de 6,2 %. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, la moyenne mensuelle de l'actif géré total s'est établie à 64,1 G\$, comparativement à 57,6 G\$ en 2009, ce qui constitue une augmentation de 11,1 %.

Le taux moyen des honoraires de gestion de Mackenzie représentait 106,6 points de base au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2010 et 107,3 points de base au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010, comparativement à 107,5 points de base et à 109,5 points de base, respectivement, en 2009. Les facteurs suivants ont contribué au recul net du taux moyen des honoraires de gestion par rapport à 2009 :

- Les variations relatives des comptes institutionnels de Mackenzie et des fonds communs de placement de Mackenzie qui ne sont pas destinés aux épargnants par rapport à celle des fonds communs de placement destinés aux épargnants ont entraîné une diminution du taux moyen des frais de gestion de Mackenzie. L'actif de la clientèle institutionnelle et des fonds communs de placement qui ne sont pas destinés aux épargnants est assorti de frais de gestion moindres que les fonds communs de placement destinés aux épargnants.
- La diminution des renoncements aux honoraires de gestion relatifs aux fonds du marché monétaire au cours de l'exercice considéré comparativement à l'exercice précédent a entraîné une augmentation du taux moyen des honoraires de gestion de Mackenzie. Compte tenu de la faiblesse continue des taux d'intérêt enregistrés au cours de la période considérée, Mackenzie a renoncé à une partie des honoraires de gestion relatifs à ces fonds afin de s'assurer qu'ils continuent de procurer un rendement net positif aux investisseurs. Au cours du trimestre et de l'exercice terminés le 31 décembre 2010, Mackenzie a renoncé à des honoraires de gestion de 0,3 M\$ et de 5,3 M\$, respectivement, relativement à ses fonds du marché monétaire, comparativement à 5,0 M\$ et à 7,7 M\$ en 2009.

Les honoraires d'administration comprennent les principales composantes suivantes :

- les honoraires d'administration liés à la prestation de services à l'égard des fonds communs de placement de Mackenzie.

- les honoraires découlant des services de fiduciaire ainsi que d'autres honoraires d'administration des comptes du groupe MRS.

Les honoraires d'administration se sont chiffrés à 33,3 M\$ pour le trimestre terminé le 31 décembre 2010, comparativement à 33,5 M\$ en 2009. Les honoraires d'administration se sont chiffrés à 132,0 M\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, comparativement à 137,4 M\$ en 2009.

Depuis le 1^{er} août 2007, Mackenzie assume les frais d'exploitation applicables des fonds Mackenzie autres que la TPS et la TVH et certains frais déterminés associés aux fonds, moyennant des frais d'administration à taux fixe pour chacun des fonds, en fonction des critères suivants :

- Du 1^{er} août 2007 au 31 décembre 2009, et par la suite le cas échéant, les fonds qui existaient au 1^{er} août 2007 pourraient devoir payer à Mackenzie un ajustement mensuel lié aux frais d'exploitation si la moyenne mensuelle de l'actif net combiné de la totalité des fonds et des séries de Mackenzie qui étaient visés par la proposition touchant la méthode d'imputation des frais d'administration, approuvée par les investisseurs le 7 août 2007, diminue pour atteindre 95 % du total de l'actif net. Si ce montant est payable, Mackenzie aura droit à un ajustement des frais d'exploitation pour ce mois, et ce, pour chacun des fonds et chacune des séries, ajustement qui fera en sorte que toutes les séries, collectivement, paieront pour le mois en question les frais d'administration qu'elles auraient payés si l'actif net mensuel avait totalisé 95 % de l'actif net au 1^{er} août 2007 tout au long du mois.
- Puisque le volume de l'actif des fonds communs de placement admissible au 31 décembre 2009 était inférieur à 95 % du volume de l'actif net au 1^{er} août 2007, l'ajustement mensuel lié aux frais d'exploitation se poursuit jusqu'au premier mois où le volume de l'actif moyen dépassera 95 % du volume de l'actif net au 1^{er} août 2007. Si, au cours d'un mois ultérieur, l'actif net mensuel augmente pour s'établir à un montant équivalent ou supérieur à 95 % de l'actif net au 1^{er} août 2007, l'ajustement lié aux frais d'exploitation ne sera plus payable.

En raison du volume de l'actif de ses fonds communs de placement, Mackenzie a continué de recevoir un ajustement lié aux frais d'exploitation en 2010. Les frais d'administration incluent des ajustements liés aux frais d'exploitation de 2,7 M\$ pour le trimestre terminé le 31 décembre 2010 et de 12,9 M\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, comparativement à 3,5 M\$ et à 23,0 M\$, respectivement, en 2009.

Mackenzie perçoit un revenu tiré des honoraires de distribution sur les rachats d'actif de fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition reportés et une option d'achat avec frais modérés. Les honoraires de distribution pour l'actif comportant des frais d'acquisition reportés commencent à

5,5 % la première année et diminuent progressivement pour être de zéro après sept ans. Les honoraires de distribution pour l'actif comportant des frais modérés commencent à 3,0 % la première année et diminuent progressivement pour être de zéro après trois ans. Le revenu tiré des honoraires de distribution a atteint 6,7 M\$ pour le trimestre terminé le 31 décembre 2010, en hausse de 0,2 M\$ comparativement à 6,5 M\$ à l'exercice précédent. Le revenu tiré des honoraires de distribution s'est établi à 24,7 M\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, en baisse de 1,1 M\$ comparativement à 25,8 M\$ en 2009.

L'élément le plus important du poste Revenu de placement net et autres revenus est la marge nette d'intérêt découlant des activités de prêt et d'acceptation des dépôts de la Compagnie de Fiducie M.R.S. Le revenu de placement net et les autres revenus pour le trimestre terminé le 31 décembre 2010 se sont établis à 4,2 M\$, soit une hausse de 0,8 M\$, comparativement à 3,4 M\$ en 2009. Le revenu de placement net pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 s'est établi à 14,0 M\$, soit une baisse de 0,6 M\$, comparativement à 14,6 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent.

Charges

Les frais d'exploitation de Mackenzie se sont élevés à 144,8 M\$ pour le trimestre terminé le 31 décembre 2010, ce qui représente une hausse de 4,1 M\$, ou 2,9 %, par rapport à 140,7 M\$ à l'exercice précédent. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, les charges se sont élevées à 569,1 M\$, en hausse de 15,2 M\$, ou 2,7 %, par rapport à 553,9 M\$ en 2009.

Mackenzie verse des commissions de vente aux courtiers qui vendent ses fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition reportés et une option d'achat avec frais modérés. La charge liée aux commissions, qui représente l'amortissement des commissions de vente, s'est chiffrée à 29,4 M\$ pour le trimestre terminé le 31 décembre 2010, comparativement à 31,5 M\$ à l'exercice précédent. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, la charge liée aux commissions s'est élevée à 115,5 M\$, comparativement à 119,8 M\$ en 2009. Mackenzie amortit ses commissions de vente sur une période de trois ans à compter de la date initiale d'achat de l'actif assorti de frais modérés et sur une période maximale de sept ans à partir de la date initiale d'achat de l'actif assorti de frais d'acquisition reportés.

Les commissions de suivi versées aux courtiers sont calculées selon un pourcentage de l'actif géré des fonds communs de placement et varient selon le type de fonds et selon l'option d'achat en vertu de laquelle le fonds a été vendu, à savoir des frais prélevés à l'acquisition, des frais d'acquisition reportés ou des frais modérés. Les commissions de suivi se sont établies à 47,3 M\$ pour le trimestre terminé le 31 décembre 2010, soit une hausse de 2,8 M\$, ou 6,3 %, par rapport à 44,5 M\$ en 2009. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, les commissions de suivi se sont établies à 182,7 M\$, en hausse de 17,8 M\$, ou 10,8 %,

comparativement à 164,9 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent. La variation des commissions de suivi du trimestre et de l'exercice terminés le 31 décembre 2010 est conforme à l'augmentation de l'actif géré moyen des fonds communs de placement d'une période à l'autre et à la variation de la composition de l'actif au sein des fonds communs de placement de Mackenzie. Les commissions de suivi, en tant que pourcentage de l'actif géré moyen des fonds communs de placement, se sont chiffrées à 44,5 points de base pour le trimestre terminé le 31 décembre 2010 et à 44,8 points de base pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, comparativement à 44,1 points de base et à 44,5 points de base, respectivement, à l'exercice précédent.

Les frais autres que les commissions sont engagés par Mackenzie relativement à l'administration, à la mise en marché, à la gestion de son actif géré et à l'égard de ses activités d'administration des comptes et de ses services fiduciaires. Les frais autres que les commissions ont totalisé 68,1 M\$ pour le trimestre terminé le 31 décembre 2010, soit une hausse de 3,4 M\$, ou 5,3 %, par rapport à 64,7 M\$ à l'exercice précédent. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, les frais autres que les commissions se sont chiffrés à 270,9 M\$, en hausse de 1,7 M\$, ou 0,6 %, comparativement à 269,2 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent. Mackenzie assure une gestion active de ses frais autres que les commissions de façon à accroître ses capacités d'exploitation futures tout en investissant dans les activités visant à générer des revenus en vue de faire croître davantage l'entreprise.

RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2010 COMPARATIVEMENT À CEUX DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2010

Revenus

Les honoraires de gestion se sont élevés à 178,3 M\$ pour le trimestre considéré, en hausse de 9,5 M\$, ou 5,6 %, par rapport à 168,8 M\$ au troisième trimestre de 2010. Les facteurs suivants ont contribué à cette augmentation :

- La moyenne mensuelle de l'actif géré total s'est établie à 66,4 G\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 62,7 G\$ au trimestre terminé le 30 septembre 2010, ce qui constitue une augmentation de 5,9 %.
- Le taux moyen des honoraires de gestion de Mackenzie représentait 106,6 points de base au cours du trimestre considéré, comparativement à 106,9 points de base au troisième trimestre de 2010. Le recul du taux moyen des honoraires de gestion par rapport au troisième trimestre est imputable aux variations relatives des comptes institutionnels de Mackenzie et des fonds communs de placement de Mackenzie qui ne sont pas destinés aux épargnants par rapport à celle des fonds communs de placement destinés aux épargnants, contrebalancées en partie par une moindre renonciation aux honoraires de gestion relatifs à ses fonds du marché monétaire.

Au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2010, Mackenzie a renoncé à des honoraires de gestion de 0,3 M\$ à l'égard de ses fonds du marché monétaire, comparativement à des renoncements de 0,9 M\$ au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2010.

Les honoraires d'administration pour le trimestre considéré se sont établis à 33,3 M\$, comparativement à 32,9 M\$ au trimestre terminé le 30 septembre 2010. Les honoraires d'administration du trimestre considéré incluaient un ajustement lié aux frais d'exploitation des fonds de 2,7 M\$, comparativement à 3,8 M\$ au troisième trimestre de 2010.

Charges

Les charges de Mackenzie se sont élevées à 144,8 M\$ pour le trimestre considéré, en hausse de 5,3 M\$, ou 3,8 %, par rapport à 139,5 M\$ au troisième trimestre de 2010.

Les commissions, qui représentent l'amortissement des commissions de vente, se sont chiffrées à 29,4 M\$ pour le trimestre terminé le 31 décembre 2010, comparativement à 28,8 M\$ au troisième trimestre de 2010.

Les commissions de suivi se sont établies à 47,3 M\$ pour le trimestre considéré, ce qui représente une augmentation de 2,9 M\$, ou 6,5 %, comparativement à 44,4 M\$ au troisième trimestre de 2010. L'augmentation des commissions de suivi est à peu près conforme à la variation de l'actif des fonds communs de placement. Les commissions de suivi, en tant que pourcentage de l'actif géré moyen des fonds communs de placement, se sont chiffrées à 44,5 points de base pour le trimestre considéré et à 44,1 points de base pour le trimestre précédent.

Les frais autres que les commissions ont totalisé 68,1 M\$ pour le trimestre considéré, soit une hausse de 1,8 M\$, ou 2,7 %, par rapport au troisième trimestre de 2010.

Activités internes et autres

Revue des résultats d'exploitation par secteur

Le secteur Activités internes et autres comprend le revenu de placement net sur les placements non attribués (c'est-à-dire les placements non attribués aux secteurs Groupe Investors ou Mackenzie), la quote-part du bénéfice de Lifeco revenant à la Société, les résultats d'exploitation d'Investment Planning Counsel Inc., ainsi que les éliminations intersectorielles.

Le tableau 12 présente le bénéfice avant intérêts et impôts du secteur Activités internes et autres.

RÉSULTATS DE 2010 COMPARATIVEMENT À CEUX DE 2009

Le revenu de placement net et autres revenus a augmenté de 9,7 M\$ au quatrième trimestre de 2010 comparativement à 2009, principalement en raison des éléments suivants :

- Une augmentation de 2,6 M\$ de la quote-part du bénéfice de Lifeco revenant à la Société, présentée au tableau 14 de la rubrique intitulée « Situation financière consolidée » du présent rapport de gestion.

- Une charge de 6,5 M\$ inscrite au quatrième trimestre de 2009 relativement à un produit de fonds communs de placement qui n'est pas destiné aux épargnants.

Le revenu de placement net et autres revenus a augmenté de 9,5 M\$ au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010 comparativement à 2009, principalement en raison des éléments suivants :

- Une augmentation de 2,5 M\$ de la quote-part du bénéfice de Lifeco revenant à la Société, présentée au tableau 14 de la rubrique intitulée « Situation financière consolidée » du présent rapport de gestion.
- Une augmentation de 2,3 M\$ des gains nets réalisés à la vente de capitaux propres, qui ont totalisé 6,5 M\$ en 2010 comparativement à 4,2 M\$ en 2009.
- Un ajustement défavorable de la juste valeur de 3,7 M\$ relatif aux positions de la Société en papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») non commandité par des banques au premier trimestre de 2009.

TABLEAU 12 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES¹⁾

TRIMESTRES TERMINÉS LES (en M\$)	31 DÉC. 2010	30 SEPT. 2010	31 DÉC. 2009	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2010	31 DÉC. 2009
Revenus					
Revenu tiré des honoraires	41,7 \$	31,4 \$	31,7 \$	32,8 %	31,5 %
Revenu de placement net et autres revenus	25,3	21,8	15,6	16,1	62,2
	67,0	53,2	47,3	25,9	41,6
Charges					
Commissions	28,3	20,3	21,0	39,4	34,8
Frais autres que les commissions	10,2	9,8	8,4	4,1	21,4
	38,5	30,1	29,4	27,9	31,0
Bénéfice avant intérêts et impôts	28,5 \$	23,1 \$	17,9 \$	23,4 %	59,2 %

EXERCICES TERMINÉS LES (en M\$)	31 DÉC. 2010	31 DÉC. 2009	VARIATION (%)	
Revenus				
Revenu tiré des honoraires	139,1 \$	117,7 \$	18,2 %	
Revenu de placement net et autres revenus	98,8	89,3	10,6	
	237,9	207,0	14,9	
Charges				
Commissions	92,4	77,9	18,6	
Frais autres que les commissions	38,0	33,8	12,4	
	130,4	111,7	16,7	
Bénéfice avant intérêts et impôts	107,5 \$	95,3 \$	12,8 %	

1) À compter du 1^{er} janvier 2010, la quote-part du bénéfice de Lifeco revenant à la Société et les gains et les pertes réalisés à la vente de titres de capitaux propres ont été reclassés dans les résultats du secteur Activités internes et autres et sont constatés au poste Revenu de placement net et autres revenus, alors qu'ils étaient auparavant constatés dans les résultats du secteur Groupe Investors. Les données des périodes antérieures ont été retraitées en fonction de ce reclassement.

- Une charge de 6,5 M\$ inscrite au quatrième trimestre de 2009 relativement à un produit de fonds communs de placement qui n'est pas destiné aux épargnants.
- Une diminution de 5,3 M\$ du revenu de placement net sur les placements non attribués principalement attribuable à la baisse du revenu de dividendes découlant d'un recul du portefeuille de titres de capitaux propres disponibles à la vente de la Société au premier trimestre de 2010.

Le bénéfice avant intérêts et impôts lié à Investment Planning Counsel a augmenté de 0,9 M\$ au quatrième trimestre de 2010 et de 2,7 M\$ au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010 comparativement aux périodes correspondantes de 2009.

RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2010 COMPARATIVEMENT À CEUX DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2010

Le revenu de placement net et autres revenus a augmenté de 3,5 M\$ au quatrième trimestre de 2010 comparativement au trimestre précédent, principalement en raison d'une augmentation de 2,4 M\$ de la quote-part du bénéfice de Lifeco revenant à la Société et d'une augmentation de 1,1 M\$ du revenu de placement net lié aux placements non attribués.

Au quatrième trimestre de 2010, le bénéfice avant intérêts et impôts lié à Investment Planning Counsel a augmenté de 1,9 M\$ par rapport au trimestre précédent.

En date du 1^{er} novembre 2010, Investment Planning Counsel a acquis le Groupe financier Partenaires en planification Ltée, y compris ses filiales, Services financiers Partenaires en planification Ltée (un courtier en fonds communs de placement) et Services d'assurance Partenaires en planification Ltée (une agence d'assurances nationale). Dans le cadre d'une opération distincte et simultanée, une filiale d'Investment Planning Counsel a acquis Titan Funds Incorporated, gestionnaire de Titan Managed Portfolios.

Société financière IGM Inc.

Situation financière consolidée

L'actif de la Société financière IGM totalisait 8,9 G\$ au 31 décembre 2010, comparativement à 8,6 G\$ au 31 décembre 2009.

TITRES

La composition du portefeuille de titres de la Société est présentée au tableau 13.

Titres disponibles à la vente

Les titres classés comme disponibles à la vente incluent les titres de capitaux propres, les placements dans des fonds d'investissement exclusifs et les titres à revenu fixe. Les gains et les pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente sont comptabilisés dans le poste Autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce qu'ils soient réalisés ou jusqu'à ce que la direction détermine qu'il existe une indication objective d'une baisse durable de la valeur, auquel moment ils sont inscrits dans les états consolidés des résultats.

La juste valeur du portefeuille d'actions ordinaires de la Société s'établissait à 7,7 M\$ au 31 décembre 2010, comparativement à 237,1 M\$ au 31 décembre 2009, soit une diminution de 229,4 M\$ principalement attribuable aux ventes sur le portefeuille d'actions ordinaires. L'exposition de la Société au risque actions sur son portefeuille d'actions ordinaires et la façon dont elle gère ce risque sont décrites dans la section intitulée « Instruments financiers » du présent rapport de gestion.

La Société détient un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe qui totalisait 243,7 M\$ au 31 décembre 2010. Ces titres étaient principalement composés d'acceptations bancaires, de billets de dépôt de premier rang et de billets à taux variable de banques à charte canadiennes et d'obligations de sociétés.

Titres détenus à des fins de transaction

Les titres détenus à des fins de transaction comprennent des Obligations hypothécaires du Canada, dont il sera question plus loin, des titres hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation (les « TH LNH ») ainsi que des titres à revenu fixe constitués de papier commercial adossé à des actifs non commandité par des banques. Les gains et les pertes non réalisés sont constatés au poste Revenu de placement net et autres revenus dans les états consolidés des résultats.

Dans le cadre de ses activités continues de gestion du risque de taux d'intérêt liées à sa participation au Programme OHC, la Société a acheté des Obligations hypothécaires du Canada. Ces obligations sont financées au moyen de mises en pension, lesquelles représentent des transactions de financement à court terme dans le cadre desquelles la Société vend des titres qu'elle détient déjà et s'engage simultanément à racheter les mêmes titres à un prix convenu à une date future déterminée. Ces titres avaient une juste valeur de 637,9 M\$ au 31 décembre 2010. L'obligation de racheter les titres est inscrite au coût après amortissement et a une valeur comptable de 635,3 M\$. Les intérêts débiteurs relatifs à ces obligations sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice au poste Revenu de placement net et autres revenus dans les états consolidés des résultats.

PRÊTS

Les prêts, y compris les prêts hypothécaires et les prêts à l'investissement, ont diminué de 50,3 M\$ pour s'établir à 621,3 M\$ au 31 décembre 2010 et représentent 7,0 % de l'actif total, comparativement à 7,8 % au 31 décembre 2009. Les prêts hypothécaires résidentiels liés aux activités bancaires hypothécaires de la Société ont diminué de 16,0 M\$. Dans

TABLEAU 13 : TITRES

(en milliers de dollars)	31 DÉCEMBRE 2010		31 DÉCEMBRE 2009	
	COÛT	JUSTE VALEUR	COÛT	JUSTE VALEUR
Disponibles à la vente				
Actions ordinaires	8 687 \$	7 698 \$	236 383 \$	237 085 \$
Placements dans des fonds d'investissement exclusifs	33 326	37 794	41 259	41 341
Titres à revenu fixe	243 939	243 748	314 260	315 387
	285 952	289 240	591 902	593 813
Détenus aux fins de transaction				
Obligations hypothécaires du Canada	647 318	637 850	647 318	624 703
Titres à revenu fixe	31 301	27 601	31 443	27 743
TH LNH	52 581	52 629	–	–
	731 200	718 080	678 761	652 446
	1 017 152 \$	1 007 320 \$	1 270 663 \$	1 246 259 \$

les activités de dépôt et de prêt de la Société, les prêts à l'investissement ont diminué de 21,8 M\$, tandis que les prêts hypothécaires résidentiels ont diminué de 15,2 M\$ en 2010. La provision générale pour pertes sur créances a diminué de 2,7 M\$ en 2010, tel qu'il est indiqué à la rubrique intitulée « Risque de crédit » du rapport de gestion.

Les prêts hypothécaires résidentiels montés par le Groupe Investors sont principalement financés par les ventes à des tiers, incluant des fiducies de titrisation commanditées par la SCHL ou des banques canadiennes, services de gestion inclus. La Compagnie de Fiducie M.R.S. fournit des prêts hypothécaires et des prêts à l'investissement par l'entremise de conseillers financiers. Ces prêts sont financés par les activités de dépôt de la Compagnie de Fiducie M.R.S.

L'exposition de la Société au risque de crédit et au risque de taux d'intérêt sur ses portefeuilles de prêts et dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires et la façon dont elle gère ces risques sont décrites en détail dans la section intitulée « Instruments financiers » du présent rapport de gestion.

PLACEMENT DANS UNE SOCIÉTÉ AFFILIÉE

La Société détient actuellement une participation de 4 % dans Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), une société affiliée. La Société financière IGM et Lifeco sont toutes deux sous le contrôle de la Corporation Financière Power.

Le placement de la Société financière IGM dans Lifeco est comptabilisé selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation, et la quote-part du bénéfice de Lifeco revenant à la Société est constatée au poste Revenu de placement net et autres revenus dans le secteur isolable Activités internes et autres. La variation de la valeur comptable pour le trimestre et l'exercice terminés le 31 décembre 2010 comparativement aux périodes correspondantes de 2009 est présentée au tableau 14.

TABEAU 14 : PLACEMENT DANS UNE SOCIÉTÉ AFFILIÉE

(en M\$)	TRIMESTRES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE		EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE	
	2010	2009	2010	2009
Valeur comptable au début	593,3 \$	615,5 \$	598,2 \$	574,4 \$
Quote-part du bénéfice et autres	19,7	17,1	71,9	69,4
Quote-part de la provision de la société affiliée ¹⁾	—	—	(8,2)	—
Dividendes reçus	(11,7)	(11,7)	(46,5)	(46,5)
Quote-part des autres éléments du résultat étendu et autres ajustements	2,7	(22,7)	(11,4)	0,9
Valeur comptable à la fin	604,0 \$	598,2 \$	604,0 \$	598,2 \$
Juste valeur à la fin	996,1 \$	1 013,5 \$	996,1 \$	1 013,5 \$

1) Au troisième trimestre, Great-West Lifeco Inc. a constitué une provision supplémentaire liée à des litiges. La quote-part revenant à la Société de cette provision, après impôts, est constatée au poste Revenu de placement net et autres revenus des états consolidés des résultats.

ARRANGEMENTS DE TITRISATION HORS BILAN

Par l'entremise des activités bancaires hypothécaires de la Société, des prêts hypothécaires montés par les spécialistes en planification hypothécaire du Groupe Investors sont vendus à des fiducies de titrisation commanditées par des tiers qui vendent à leur tour des titres à des investisseurs. La Société conserve des responsabilités de gestion et, parfois, certains éléments de garantie à l'égard des pertes sur créances liées aux prêts cédés. En 2010, la Société a conclu des opérations de titrisation avec des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et par le Programme OHC par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires générant des produits de 1,2 G\$, comparativement à 1,3 G\$ en 2009, comme en fait état la note 4 des états financiers consolidés. Les prêts titrisés totalisaient 3,5 G\$ au 31 décembre 2010, comparativement à 3,3 G\$ au 31 décembre 2009. La juste valeur des droits conservés par la Société s'établissait à 107,0 M\$ au 31 décembre 2010, comparativement à 173,5 M\$ au 31 décembre 2009. La section intitulée « Instruments financiers » du présent rapport de gestion et les notes 1 et 4 des états financiers consolidés contiennent plus de détails au sujet des activités de titrisation de la Société.

Situation de trésorerie et sources de financement consolidées

SITUATION DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 1,57 G\$ au 31 décembre 2010, comparativement à 945,1 M\$ au 31 décembre 2009. La trésorerie et les équivalents de trésorerie liés aux activités de dépôt de la Société totalisaient 326,2 M\$ au 31 décembre 2010 comparativement à 308,4 M\$ au 31 décembre 2009, comme il est présenté au tableau 15.

Le fonds de roulement net, qui totalisait 695,6 M\$ au 31 décembre 2010, reflète une réduction de 450,0 M\$ liée aux débetures à 6,75 %, série 2001, qui viendront à échéance dans moins de un an, soit le 9 mai 2011. Le fonds de roulement net totalisait 834,8 M\$ au 31 décembre 2009. Le fonds de roulement net est présenté déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie liés aux activités de dépôt de la Société, comme il est présenté au tableau 15.

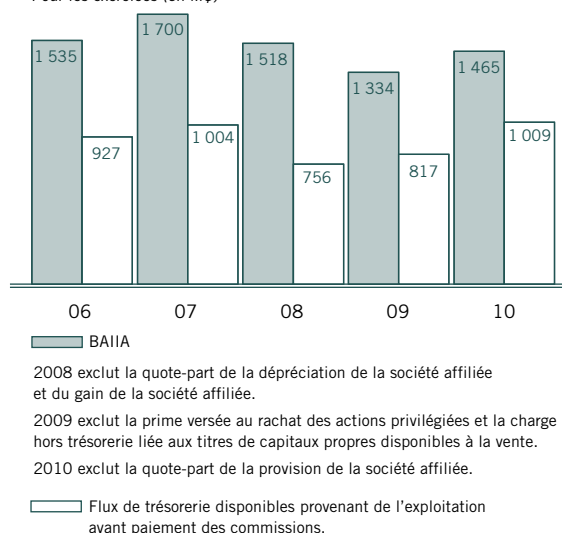
Le fonds de roulement net peut être utilisé aux fins suivantes :

- Le financement des activités d'exploitation continues, y compris le financement des commissions de vente.
- Le financement temporaire de prêts hypothécaires dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.
- Le respect des obligations se rapportant au paiement périodique d'intérêts et de dividendes relatif à la dette à long terme et aux actions privilégiées.
- Le maintien des liquidités requises pour les entités réglementées.
- Le versement de dividendes trimestriels sur ses actions ordinaires en circulation.
- Le financement de l'achat d'actions ordinaires lié à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société.

La Société financière IGM continue de générer des flux de trésorerie considérables dans le cadre de ses activités. Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (le « BAIIA ») a totalisé 1,47 G\$ en 2010, comparativement à 1,33 G\$ en 2009. Le BAIIA pour chaque période considérée exclut aussi l'incidence de l'amortissement des commissions de vente reportées, qui ont totalisé 305,1 M\$ en 2010,

Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA)

Pour les exercices (en M\$)



comparativement à 303,7 M\$ en 2009. En plus de constituer une importante autre mesure de rendement, le BAIIA constaté par la Société est l'un des principaux paramètres utilisés par les analystes de placements et les agences de notation pour évaluer les sociétés de gestion d'actifs.

Se reporter à la section intitulée « Instruments financiers » du présent rapport de gestion pour de l'information relative à d'autres sources de liquidités et à l'exposition de la Société au risque d'illiquidité et à la façon dont elle gère ce risque.

Flux de trésorerie

Le tableau 16, intitulé « Flux de trésorerie », présente un sommaire des états consolidés des flux de trésorerie qui font partie des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 628,5 M\$ en 2010, comparativement à une diminution de 287,1 M\$ en 2009.

TABLEAU 15 : ACTIVITÉS DE DÉPÔT – SITUATION FINANCIÈRE

Aux 31 décembre (en M\$)	2010		2009		VARIATION (%)
Actif					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	326,2	\$	308,4	\$	5,8 %
Titres	243,7		315,4		(22,7)
Prêts	422,4		435,4		(3,0)
Total de l'actif	992,3	\$	1 059,2	\$	(6,3) %
Passif et capitaux propres					
Passif lié aux dépôts	834,8	\$	907,4	\$	(8,0) %
Autres passifs – montant net	59,6		54,5		9,4
Capitaux propres	97,9		97,3		0,6
Total du passif et des capitaux propres	992,3	\$	1 059,2	\$	(6,3) %

TABLEAU 16 : FLUX DE TRÉSORERIE

(en M\$)	2010		2009		VARIATION (%)
Activités d'exploitation					
Avant paiement des commissions	1 101,2	\$	912,7	\$	20,7 %
Commissions payées	(238,0)		(213,2)		(11,6)
Déduction faite des commissions payées	863,2		699,5		23,4
Activités de financement	(536,3)		(236,9)		(126,4)
Activités d'investissement	301,6		(749,7)		140,2
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	628,5		(287,1)		n.s.
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	945,1		1 232,2		(23,3)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	1 573,6	\$	945,1	\$	66,5 %

Les activités d'exploitation, avant les commissions versées, ont généré 1,10 G\$ au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010, comparativement à 912,7 M\$ en 2009. Les commissions en espèces versées se sont chiffrées à 238,0 M\$ en 2010, comparativement à 213,2 M\$ en 2009. Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation, déduction faite des commissions versées, se sont établis à 863,2 M\$ en 2010, comparativement à 699,5 M\$ en 2009.

Voici en quoi ont principalement trait les activités de financement de l'exercice terminé le 31 décembre 2010 par rapport à 2009 :

- Une diminution nette de 72,5 M\$ des dépôts et des certificats en 2010, comparativement à une diminution nette de 51,7 M\$ en 2009. La diminution nette en 2010 résulte d'une diminution des niveaux des dépôts à vue, contrebalancée en partie par l'augmentation des niveaux de dépôts à terme.
- Un produit net de 5,5 M\$ en 2010 relatif aux obligations liées à des actifs vendus en vertu de mises en pension comparativement à un produit net de 629,8 M\$ en 2009.
- Un produit net de 200,0 M\$ relatif à l'émission de débentures au quatrième trimestre de 2010, comparativement à 375,0 M\$ au deuxième trimestre de 2009.
- Le produit reçu à l'émission d'actions ordinaires de 33,2 M\$ en 2010, comparativement à 34,0 M\$ en 2009.
- L'achat de 3 956 700 actions ordinaires en 2010 en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société financière IGM, au coût de 156,9 M\$, comparativement à l'achat de 1 762 800 actions ordinaires au coût de 70,2 M\$ en 2009.
- Le versement de dividendes sur actions privilégiées perpétuelles totalisant 7,9 M\$ en 2010.
- Le versement de dividendes ordinaires réguliers totalisant 537,6 M\$ en 2010, comparativement à 539,5 M\$ en 2009.

Les activités de financement en 2009 comprenaient aussi :

- Le remboursement des acceptations bancaires de 286,6 M\$ liées à l'acquisition de La Financière Saxon Inc.
- Le remboursement du montant de 100,0 M\$ exigible sur la marge de crédit à l'exploitation non engagé.
- Le rachat des actions privilégiées de série A totalisant 374,4 M\$ au 31 décembre 2009, qui comprenait une prime au rachat de 14,4 M\$.
- Le produit reçu à l'émission d'actions privilégiées perpétuelles de 150,0 M\$ au quatrième trimestre de 2009. Les coûts liés à l'émission des actions privilégiées se sont élevés à 3,4 M\$ en 2009.

Voici en quoi ont principalement consisté les activités d'investissement de l'exercice terminé le 31 décembre 2010, comparativement à 2009 :

- L'achat de titres totalisant 320,0 M\$ et le produit de 673,0 M\$ de la vente de titres en 2010 comparativement à 1 357,3 M\$ et à 699,4 M\$, respectivement, en 2009. L'achat de titres en 2009 comprenait une tranche de 647,3 M\$ liée aux Obligations hypothécaires du Canada.
- L'augmentation nette des prêts de 1 195,3 M\$, comparativement à 1 400,6 M\$ en 2009, principalement liée aux prêts hypothécaires résidentiels se rapportant aux activités bancaires hypothécaires de la Société.
- Le produit net en espèces découlant de la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels par le truchement de fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et le Programme OHC de 1 203,3 M\$ en 2010, comparativement à 1 324,5 M\$ en 2009.

SOURCES DE FINANCEMENT

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en faisant en sorte que la Société soit capitalisée de façon à respecter les exigences réglementaires, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires.

Les pratiques de la Société en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières ainsi qu'un bilan solides. Le capital de la Société comprend la dette à long terme, les actions privilégiées perpétuelles et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, lesquels totalisaient 6,3 G\$ au 31 décembre 2010, comparativement à 6,0 G\$ au 31 décembre 2009. La Société évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital de la Société est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux exigences en matière de fonds de roulement, pour les placements à long terme effectués par la Société, pour l'expansion des affaires ainsi que pour d'autres objectifs stratégiques. Les filiales assujetties aux exigences réglementaires en matière de capital comprennent les sociétés de fiducie, les conseillers en valeurs mobilières, les courtiers en valeurs mobilières et les courtiers en fonds communs de placement. De plus, au troisième trimestre de 2010, certaines filiales de la Société se sont inscrites à titre de gestionnaires de fonds d'investissement auprès des commissions des valeurs mobilières concernées, conformément au Règlement 31-103. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des capitaux propres. Ces filiales se sont conformées à toutes les exigences réglementaires relatives au capital.

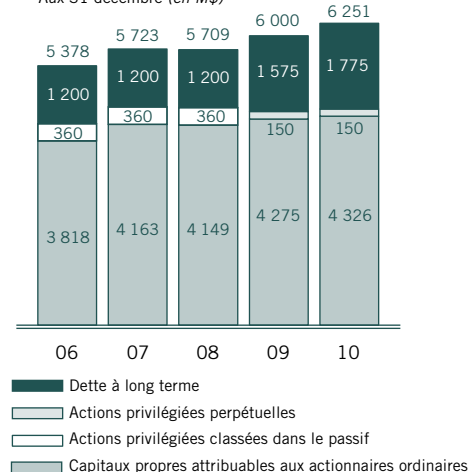
La dette à long terme de 1 775 M\$ comprend l'émission le 9 décembre 2010 de 200 M\$ de débentures à 6,0 % d'une durée de 30 ans en vertu d'un prospectus préalable de base simplifié déposé en 2008. Le prix des débentures a été établi en vue de fournir un rendement à l'échéance de 6,019 %. Le produit net de l'émission a été affecté aux fins générales de l'entreprise. La dette à long terme en cours totale comprend des débentures qui sont des dettes de premier rang non garanties de la Société comportant des clauses restrictives, incluant des clauses de sûreté négatives, mais ne comportant aucune clause restrictive financière ou opérationnelle particulière.

Les actions privilégiées perpétuelles de 150 M\$ demeurent inchangées.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010, la Société a acheté 3 956 700 actions ordinaires au coût de 156,9 M\$ dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (se reporter à la note 13 des états financiers consolidés). La Société a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités le 12 avril 2010 visant jusqu'à 5 % de ses actions ordinaires pour pouvoir disposer de la flexibilité nécessaire lui permettant d'acheter des actions ordinaires selon les circonstances. Les autres activités de gestion du capital en 2010 comprennent la déclaration de dividendes de 10,1 M\$ sur actions privilégiées perpétuelles et de 536,1 M\$ sur actions ordinaires. Les variations du capital-actions ordinaire sont reflétées dans les états consolidés de la variation des capitaux propres.

Capital

Aux 31 décembre (en M\$)



Le 22 décembre 2010, la Société a renouvelé son prospectus préalable de base simplifié totalisant 1,5 G\$ afin de s'assurer d'accéder aux marchés financiers en temps opportun pour ajuster sa structure du capital en fonction des changements de la conjoncture économique et de sa situation financière.

Le 23 avril 2010, Standard & Poor's (« S&P ») a confirmé la cote de « A+ » avec une perspective stable attribuée à la dette de premier rang et au passif de la Société financière IGM. La perspective stable reflète le point de vue de S&P quant à l'amélioration de l'environnement opérationnel dans le secteur de la gestion d'actifs, le volume accru de l'actif géré de la Société, l'amélioration actuelle et vraisemblable pour l'avenir de sa rentabilité et la perspective que la Société financière IGM conserve un bilan solide.

Le 13 janvier 2010, Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») a confirmé la cote de « A (élevée) » avec une perspective stable.

Les cotes de crédit sont destinées à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité des titres d'une société sur le plan de la solvabilité et indiquent la probabilité que les paiements requis soient faits ainsi que la capacité d'une société de remplir ses obligations conformément aux modalités de chaque titre. Les descriptions des catégories de cote de chacune des agences de notation présentées ci-après proviennent des sites Web de chacune de ces agences.

Ces cotes ne constituent pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir les titres de la Société et ne tiennent pas compte de leur cours ni d'autres facteurs qui pourraient permettre d'établir si un titre donné convient à un investisseur en particulier. De plus, il se peut que les cotes ne tiennent pas compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres et du fait que les agences de notation révisent ces cotes ou les retirent à quelque moment que ce soit.

La cote « A+ », qui a été attribuée aux débetures non garanties de premier rang de la Société par S&P, correspond à la troisième catégorie la plus élevée sur les dix catégories principales réservées aux titres d'emprunt à long terme et indique que, de l'avis de S&P, la Société a une bonne capacité de remplir ses engagements financiers relatifs aux obligations, mais que la Société est un peu plus vulnérable aux effets défavorables de l'évolution de la situation et de la conjoncture économique que les sociétés mieux cotées. S&P utilise les signes « + » et « - » pour indiquer la position relative du titre au sein des principales catégories.

Selon S&P, la perspective « stable » indique que S&P considère qu'il est peu probable que la cote change à moyen terme. Une perspective stable n'annonce pas nécessairement une amélioration de la cote.

La cote A (élevée), qui a été attribuée aux débetures non garanties de premier rang de la Société financière IGM par DBRS, correspond à la troisième catégorie la plus élevée sur les dix catégories réservées aux titres d'emprunt à long terme. Selon le système d'évaluation de DBRS, les titres d'emprunt qui obtiennent la cote A (élevée) sont de qualité satisfaisante en ce qui a trait à la solvabilité et offrent une protection de l'intérêt et du capital considérée comme solide. Bien qu'il s'agisse d'une bonne cote, les entreprises qui l'obtiennent sont considérées comme plus vulnérables lorsque la situation économique est défavorable et plus susceptibles de démontrer des tendances cycliques que les sociétés ayant obtenu une meilleure cote. La mention « élevée » ou « faible » indique la force relative du titre au sein de sa catégorie, et l'absence d'une telle mention indique que le titre se situe au milieu de sa catégorie.

Selon DBRS, la tendance « stable » aide les investisseurs à comprendre la façon dont elle entrevoit l'avenir du titre.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau 17 présente la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers.

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

- La juste valeur des instruments financiers à court terme correspond approximativement à leur valeur comptable. Ces instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les mises en pension, certains autres actifs financiers et d'autres passifs financiers.
- Les titres sont évalués selon les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, des techniques d'évaluation sont utilisées, lesquelles nécessitent la formulation d'hypothèses relatives aux taux d'actualisation, au montant des flux de trésorerie futurs et au moment où ceux-ci seront réalisés. Dans la mesure du possible, des données du marché observables sont utilisées dans les techniques d'évaluation.
- Les prêts sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus aux taux d'intérêt du marché actuellement offerts pour des prêts comportant des échéances et des risques de crédit similaires.
- Les dépôts et les certificats sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt des marchés actuellement en vigueur pour les dépôts comportant des échéances et des risques similaires.
- La dette à long terme est évaluée en tenant compte des cours du marché actuels pour des débetures et des effets à payer comportant des échéances et des risques similaires.
- La juste valeur des instruments financiers dérivés est évaluée selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances similaires, ou suivant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

TABLEAU 17 : INSTRUMENTS FINANCIERS

Aux 31 décembre (en M\$)	2010		2009	
	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Actif				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 573,6 \$	1 573,6 \$	945,1 \$	945,1 \$
Titres	1 007,3	1 007,3	1 246,3	1 246,3
Prêts	621,3	623,5	671,6	674,8
Autres actifs financiers	256,7	256,7	267,0	267,0
Actif lié aux dérivés	79,1	79,1	120,4	120,4
Total de l'actif financier	3 538,0 \$	3 540,2 \$	3 250,4 \$	3 253,6 \$
Passif				
Dépôts et certificats	834,8 \$	840,1 \$	907,3 \$	916,1 \$
Mises en pension	635,3	635,3	629,8	629,8
Autres passifs financiers	691,9	691,9	591,4	591,4
Passif lié aux dérivés	93,2	93,2	112,7	112,7
Dette à long terme	1 775,0	1 966,5	1 575,0	1 714,3
Total du passif financier	4 030,2 \$	4 227,0 \$	3 816,2 \$	3 964,3 \$

Pour plus de détails sur chaque élément des instruments financiers, veuillez consulter les notes correspondantes dans les états financiers consolidés, notamment la note 18 qui présente des renseignements supplémentaires à l'égard de la détermination de la juste valeur des instruments financiers.

Bien qu'il y ait eu des changements relatifs à la valeur comptable et à la juste valeur des instruments financiers, ces changements n'ont pas eu d'incidence importante sur la situation financière de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010. La Société gère activement les risques qui découlent de l'utilisation d'instruments financiers. Ces risques comprennent les risques d'illiquidité, de crédit et de marché.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité se rapporte au risque que la Société ne puisse pas satisfaire aux demandes de liquidités ou s'acquitter de ses obligations lorsqu'elles viennent à échéance. Les pratiques de gestion des liquidités de la Société comprennent :

- Le contrôle à l'égard des processus de gestion de liquidités.
- L'évaluation des facteurs de stress relativement à divers scénarios d'exploitation.
- La supervision de la gestion des liquidités par les comités du conseil d'administration.

Dans le cadre de ces pratiques continues de gestion des liquidités au cours de 2010 et de 2009, la Société a :

- conclu un appel public à l'épargne le 7 avril 2009 visant 375 M\$ de débentures venant à échéance en avril 2019;
- conclu un appel public à l'épargne le 8 décembre 2009 visant 150 M\$ d'actions privilégiées perpétuelles;
- racheté 360 M\$ d'actions privilégiées le 31 décembre 2009;
- conclu un appel public à l'épargne le 9 décembre 2010 visant 200 M\$ de débentures venant à échéance en décembre 2040, comme il est décrit à la rubrique intitulée « Sources de financement » du présent rapport de gestion;
- déposé un prospectus préalable de base simplifié en décembre 2010 afin de s'assurer d'accéder aux marchés financiers en temps opportun;

- continué d'évaluer des sources de financement additionnelles pour ses activités bancaires hypothécaires;
- réduit la composante capitaux propres de son portefeuille de titres.

Le financement des commissions versées à la vente de fonds communs de placement constitue une exigence clé en matière de liquidité pour la Société. Les commissions versées à la vente de fonds communs de placement continuent d'être financées au moyen des flux de trésorerie liés à l'exploitation.

La Société conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires. Par l'intermédiaire des activités bancaires hypothécaires, les prêts hypothécaires résidentiels sont vendus aux parties suivantes :

- le Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors;
- des tiers, incluant la SCHL ou des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes;
- des investisseurs institutionnels, grâce à des placements privés.

Le Groupe Investors est un émetteur autorisé de TH LNH et un vendeur autorisé dans le cadre du Programme OHC. Ce statut d'émetteur et de vendeur procure à la Société des sources de financement additionnelles pour les prêts hypothécaires résidentiels (note 4 des états financiers consolidés). Le produit tiré de la titrisation s'est chiffré à 1 203,3 M\$ et les ventes de prêts à des tiers ont totalisé 225,9 M\$ en 2010, comparativement à 1 324,5 M\$ et à 147,1 M\$, respectivement, en 2009.

La capacité continue de la Société à financer les prêts hypothécaires résidentiels au moyen de fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et de TH LNH dépend des conditions sur les marchés de titrisation, lesquelles sont susceptibles de changer.

Les besoins de liquidités des filiales qui sont des fiducies agissant à titre d'intermédiaires financiers sont fondés sur les politiques approuvées par les comités de leur conseil d'administration respectif. Au 31 décembre 2010, les liquidités des filiales qui sont des fiducies étaient conformes à ces politiques.

Les échéances contractuelles de la Société sont présentées au tableau 18.

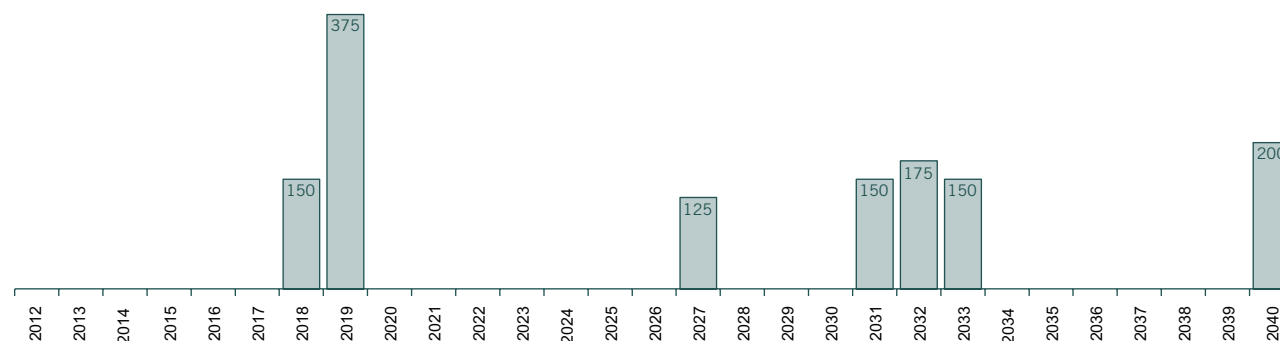
TABLEAU 18 : OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Au 31 décembre 2010 (en M\$)	À VUE	MOINS DE UN AN	ENTRE 1 AN ET 5 ANS	APRÈS 5 ANS	TOTAL
Dépôts et certificats	604,3 \$	90,7 \$	134,9 \$	4,9 \$	834,8 \$
Autres passifs	—	50,2	43,0	—	93,2
Dette à long terme	—	450,0	—	1 325,0	1 775,0
Contrats de location-exploitation ¹⁾	—	45,0	129,0	93,5	267,5
Total des obligations contractuelles	604,3 \$	635,9 \$	306,9 \$	1 423,4 \$	2 970,5 \$

1) Comprend les locaux à bureaux et le matériel utilisés dans le cours normal des activités. Les paiements de location sont imputés aux résultats sur la période d'utilisation.

Échéances de la dette à long terme

(en M\$)



Comme il est décrit à la rubrique intitulée « Situation de trésorerie et sources de financement consolidées » du présent rapport de gestion, le fonds de roulement net de 695,6 M\$ au 31 décembre 2010 reflétait la diminution de 450,0 M\$ liée aux débetures de série 2001 à 6,75 %, qui viennent à échéance le 9 mai 2011. L'échéancier de la dette à long terme de 1 325 M\$, qui exclut les débetures venant à échéance en 2011, est présenté dans le graphique intitulé « Échéances de la dette à long terme ».

En plus du solde actuel de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, la Société financière IGM possède un portefeuille de titres et des marges de crédit qui constituent d'autres sources de liquidités éventuelles. Au troisième trimestre de 2010, la Société a diminué à 325 M\$ ses marges de crédit à l'exploitation auprès de diverses banques à charte canadiennes de l'annexe I, comparativement à 675 M\$ au 31 décembre 2009. Les marges de crédit à l'exploitation au 31 décembre 2010 étaient constituées de marges de crédit engagées totalisant 150 M\$ (500 M\$ en 2009) et de marges de crédit non engagées totalisant 175 M\$ (175 M\$ en 2009). Aux 31 décembre 2010 et 2009, la Société n'avait prélevé aucun montant sur ses marges de crédit engagées, ni sur ses marges de crédit à l'exploitation non engagées.

Au quatrième trimestre de 2010, la Société a accédé aux marchés des titres d'emprunt canadiens pour réunir des capitaux grâce à l'émission de 200,0 M\$ de débetures à 6,0 % d'une durée de 30 ans. La capacité de la Société d'accéder aux marchés financiers pour réunir des fonds dépend de la conjoncture.

La direction est d'avis que les flux de trésorerie provenant de l'exploitation, les soldes de trésorerie disponibles et les autres sources de financement décrites plus haut seront suffisants pour financer les besoins de liquidités de la Société. La Société dispose toujours de la capacité de répondre à ses besoins en flux de trésorerie, de remplir ses obligations contractuelles et de verser ses dividendes déclarés. La pratique actuelle de la Société consiste à déclarer et à payer les dividendes aux actionnaires ordinaires sur une base trimestrielle au gré du conseil d'administration. La déclaration de dividendes par le conseil d'administration

dépend d'un éventail de facteurs, incluant l'incidence du rendement des marchés des titres d'emprunt et des actions sur le bénéfice. La situation en matière de liquidités de la Société et la façon dont elle gère le risque d'illiquidité n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2009.

Risque de crédit

Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière si une contrepartie dans le cadre d'une opération ne respecte pas ses engagements. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres détenus, les portefeuilles de prêts hypothécaires et à l'investissement et les dérivés de la Société sont assujettis au risque de crédit. La Société examine régulièrement ses pratiques en matière de gestion des risques de crédit pour en évaluer l'efficacité.

Au 31 décembre 2010, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisant 1 573,6 M\$ étaient composés de soldes en espèces de 113,8 M\$ déposés auprès de banques à charte canadiennes et d'équivalents de trésorerie de 1 459,8 M\$. Les équivalents de trésorerie sont principalement constitués de bons du Trésor du gouvernement du Canada totalisant 655,6 M\$, de papier commercial de 354,5 M\$ garanti par les gouvernements provinciaux et fédéral et d'acceptations bancaires de 426,5 M\$ émises par des banques à charte canadiennes. La Société évalue régulièrement la cote de solvabilité de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

Au 31 décembre 2010, les titres à revenu fixe disponibles à la vente étaient composés d'acceptations bancaires de 34,8 M\$, de billets de dépôt de premier rang et de billets à taux variable de banques à charte canadiennes d'un montant de 82,0 M\$ et de 35,0 M\$, respectivement, et d'obligations de sociétés et autres de 91,9 M\$. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

La Société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie ainsi qu'aux titres à revenu fixe disponibles à la vente en respectant sa politique de placement, laquelle décrit les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit.

Les titres détenus à des fins de transaction comprennent des Obligations hypothécaires du Canada d'une juste valeur de 637,9 M\$, des TH LNH d'une juste valeur de 52,6 M\$, ainsi que des titres à revenu fixe, qui sont composés de PCAA non commandité par des banques d'une juste valeur de 27,6 M\$. Ces justes valeurs correspondent à l'exposition maximale au risque de crédit au 31 décembre 2010. Se reporter à la note 2 des états financiers consolidés pour plus d'information sur l'évaluation du PCAA.

La Société évalue régulièrement la qualité du crédit des portefeuilles de prêts hypothécaires et à l'investissement et la suffisance de la provision générale. Au 31 décembre 2010, les prêts hypothécaires et à l'investissement totalisaient 341,6 M\$ et 283,6 M\$, respectivement, comparativement à 372,9 M\$ et à 305,4 M\$, respectivement, au 31 décembre 2009. La provision pour pertes sur créances se chiffrait à 3,9 M\$ au 31 décembre 2010, comparativement à 6,7 M\$ en 2009, ce qui représente une diminution de 2,8 M\$. Cette diminution reflète les changements survenus à la taille et à la composition du portefeuille de prêts hypothécaires et une baisse continue des tendances en matière de perte et de défaut. Au 31 décembre 2010, les portefeuilles de prêts hypothécaires étaient diversifiés sur le plan géographique et étaient composés à 100 % de prêts résidentiels (100 % en 2009), dont 60 % étaient assurés (74 % en 2009). Le risque de crédit lié au portefeuille de prêts à l'investissement est atténué par l'utilisation de sûretés, principalement sous forme de placements dans des fonds communs de placement. Au 31 décembre 2010, les prêts hypothécaires et à l'investissement douteux se chiffraient à 0,3 M\$, comparativement à 0,8 M\$ en 2009. Les prêts non assurés et non productifs de plus de 90 jours des portefeuilles de prêts à l'investissement et de prêts hypothécaires s'établissaient à 0,2 M\$ au 31 décembre 2010, soit le même montant qu'au 31 décembre 2009. Les caractéristiques des portefeuilles de prêts hypothécaires et à l'investissement n'ont pas changé de façon importante en 2010.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux portefeuilles de prêts hypothécaires et à l'investissement ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2009.

La Société évalue régulièrement la qualité du crédit des prêts hypothécaires titrisés par le truchement de fiducies de titrisation commanditées par la SCHL ou des banques canadiennes (des banques à charte de l'annexe D). La juste valeur des droits conservés dans les prêts titrisés se chiffrait à 107,0 M\$ au 31 décembre 2010, comparativement à 173,5 M\$ au 31 décembre 2009. Les droits conservés incluent ce qui suit :

- *Les comptes de réserve en espèces et les droits à la marge excédentaire future*, qui totalisaient 109,3 M\$ au 31 décembre 2010.

La tranche de ce montant relative aux fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes de 22,7 M\$ est subordonnée aux droits de la fiducie et représente l'exposition maximale au risque de crédit lié aux défauts de paiement des emprunteurs à l'échéance. Le risque de crédit lié à ces prêts hypothécaires est atténué par l'assurance relative à ces prêts hypothécaires, décrite plus loin, et le risque de crédit de la Société relatif aux prêts assurés incombe à l'assureur. Au 31 décembre 2010, les prêts hypothécaires en cours titrisés dans le cadre de ces programmes, chiffrés à 1,4 G\$, étaient assurés dans une proportion de 92,4 %.

Les droits à la marge excédentaire future en vertu des TH LNH et du Programme OHC totalisaient 86,6 M\$. Conformément aux TH LNH et à ce programme, la Société a l'obligation d'effectuer des paiements ponctuels aux porteurs de titres, que les débiteurs hypothécaires aient reçu les montants ou non. Tous les prêts hypothécaires titrisés dans le cadre des TH LNH et du Programme OHC sont assurés par la SCHL ou par un autre assureur approuvé par le Programme, et l'exposition au risque de crédit de la Société incombe à l'assureur. Les prêts hypothécaires en cours titrisés en vertu de ces programmes totalisent 2,1 G\$.

Depuis 2008, la Société a acheté des couvertures d'assurance de portefeuille par l'entremise de la SCHL pour les prêts hypothécaires conventionnels admissibles nouvellement financés. Au 31 décembre 2010, 94,2 % du total du portefeuille de prêts hypothécaires géré par la Société dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires était assuré. Les prêts non assurés et non productifs de plus de 90 jours du portefeuille titrisé se chiffraient à 0,1 M\$ au 31 décembre 2010, comparativement à néant au 31 décembre 2009. L'exposition prévue au risque de crédit lié aux comptes de réserve en espèces et aux droits à la marge excédentaire future de la Société était négligeable au 31 décembre 2010.

- *La juste valeur des swaps de taux d'intérêt*, conclus par la Société conformément aux exigences des programmes de titrisation auxquels elle participe et dont la juste valeur négative se chiffrait à 2,3 M\$ au 31 décembre 2010. Le montant notionnel en cours de ces swaps de taux d'intérêt s'élevait à 3,9 G\$ au 31 décembre 2010, comparativement à 3,4 G\$ au 31 décembre 2009. L'exposition au risque de crédit, qui est limitée à la juste valeur des swaps de taux d'intérêt qui étaient en position de gain, s'établissait à 40,2 M\$ au 31 décembre 2010, comparativement à 75,5 M\$ au 31 décembre 2009.

La Société a recours à des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux activités de titrisation susmentionnées. La juste valeur négative de ces swaps de taux d'intérêt totalisait 27,6 M\$ au 31 décembre 2010. Le montant notionnel en cours de ces swaps de taux d'intérêt s'élevait à 2,5 G\$ au 31 décembre 2010, comparativement à 2,8 G\$ au

31 décembre 2009. L'exposition au risque de crédit, qui est limitée à la juste valeur des swaps de taux d'intérêt qui sont en position de gain, totalisait 23,0 M\$ au 31 décembre 2010, comparativement à 5,2 M\$ au 31 décembre 2009.

La Société a aussi recours à des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque de taux d'intérêt lié à ses placements en Obligations hypothécaires du Canada. La juste valeur de ces swaps de taux d'intérêt totalisait 15,1 M\$ au 31 décembre 2010. Le montant notionnel en cours de ces swaps de taux d'intérêt, établi à 0,5 G\$ au 31 décembre 2010, est demeuré inchangé par rapport au 31 décembre 2009. L'exposition au risque de crédit, qui est limitée à la juste valeur des swaps de taux d'intérêt qui sont en position de gain, totalisait 15,1 M\$ au 31 décembre 2010, comparativement à 37,0 M\$ au 31 décembre 2009.

La Société conclut d'autres contrats sur produits dérivés, qui sont principalement composés de swaps de taux d'intérêt utilisés pour couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux prêts hypothécaires détenus par la Société en attendant leur vente ou à l'égard desquels elle s'est engagée. La juste valeur de ces swaps de taux d'intérêt totalisait 0,8 M\$ au 31 décembre 2010. Le montant notionnel en cours de ces contrats sur produits dérivés s'établissait à 118,1 M\$ au 31 décembre 2010, comparativement à 75,3 M\$ au 31 décembre 2009. L'exposition au risque de crédit, qui est limitée à la juste valeur de ces instruments qui sont en position de gain, était de 0,8 M\$ au 31 décembre 2010, comparativement à 2,7 M\$ au 31 décembre 2009.

Le total de l'exposition au risque de crédit lié aux produits dérivés qui sont en position de gain, chiffré à 79,1 M\$, ne donne pas effet à des conventions de compensation ni à des arrangements de garantie. L'exposition au risque de crédit, compte tenu des ententes de compensation et des arrangements de garantie, se chiffrait à 40,4 M\$ au 31 décembre 2010. Toutes les contreparties des contrats sont des fiducies de titrisation commanditées par des banques et des banques à charte canadiennes de l'annexe I et, par conséquent, la direction estime que le risque de crédit global lié aux produits dérivés de la Société était négligeable au 31 décembre 2010. La gestion du risque de crédit n'a pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2009.

Se référer aux notes 1, 4 et 17 des états financiers consolidés pour plus de renseignements quant aux activités de titrisation et à l'utilisation des contrats sur produits dérivés par la Société.

Risque de marché

Le risque de marché se rapporte à l'éventualité d'une perte pour la Société découlant de la variation de la valeur de ses instruments financiers en raison de la fluctuation des taux de change, des taux d'intérêt ou des cours boursiers. La majorité des instruments financiers de la Société sont libellés en dollars canadiens et ne sont pas exposés de façon importante aux fluctuations des taux de change.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts, ses titres à revenu fixe, ses Obligations hypothécaires du Canada et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires et de ses activités d'intermédiaire.

Par la gestion de son bilan, la Société cherche à contrôler les risques de taux d'intérêt liés à ses activités d'intermédiaire en gérant activement son exposition au risque de taux d'intérêt. Au 31 décembre 2010, l'écart total entre l'actif et le passif au titre des dépôts sur un an respectait les lignes directrices des filiales de la Société qui sont des fiducies.

La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de réduire l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt sur ses activités bancaires hypothécaires, comme suit :

- Dans le cadre de ses opérations de titrisation conclues avec des fiducies de titrisation commanditées par des banques, la Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec les fiducies, ce qui transfère le risque de taux d'intérêt à la Société. Afin de couvrir ce risque, la Société conclut des swaps de taux d'intérêt de position inverse avec des banques à charte de l'annexe I. Dans le cadre de ces opérations de titrisation conclues avec des fiducies de titrisation commanditées par des banques, la Société est exposée aux taux du PCAA et, après avoir mis en œuvre ses activités de couverture des taux d'intérêt, elle demeure exposée au risque de corrélation, c'est-à-dire que les taux du PCAA soient plus élevés que ceux des acceptations bancaires.
- Dans le cadre de ses opérations de titrisation en vertu du Programme OHC, la Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte de l'annexe I, ce qui transfère le risque de taux d'intérêt lié au Programme, incluant le risque lié au réinvestissement, à la Société. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt et le risque lié au réinvestissement, la Société conclut des swaps de taux d'intérêt de position inverse avec des banques à charte de l'annexe I afin de réduire l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt.
- La Société est exposée à l'incidence que les variations des taux d'intérêt pourraient avoir sur la valeur de ses placements en Obligations hypothécaires du Canada. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte de l'annexe I dans le but de couvrir le risque de taux d'intérêt sur ces obligations.
- La Société est également exposée à l'incidence que pourraient avoir les variations des taux d'intérêt sur la valeur des prêts hypothécaires détenus par la Société ou à l'égard desquels elle s'est engagée. La Société pourrait conclure des swaps de taux d'intérêt pour couvrir ce risque. Au 31 décembre 2010, l'incidence d'une fluctuation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net aurait été d'approximativement 2,5 M\$. L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé considérablement depuis le 31 décembre 2009.

TABLEAU 19 : TAUX DE RACHAT EN GLISSEMENT SUR DOUZE MOIS POUR LES FONDS À LONG TERME

Aux 31 décembre	2010	2009
Société financière IGM Inc.		
Groupe Investors	8,3 %	7,4 %
Mackenzie	16,5 %	14,6 %
Counsel	12,0 %	11,6 %

Risque actions

La Société est exposée au risque actions sur ses placements dans des actions ordinaires et dans des fonds d'investissement exclusifs, qui sont classés comme disponibles à la vente comme l'illustre le tableau 13. Les gains et les pertes non réalisés sur ces titres sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce qu'ils soient réalisés ou jusqu'à ce que la direction détermine qu'il existe une indication objective d'une baisse durable de la valeur, moment auquel ils sont inscrits dans les états consolidés des résultats.

Au 31 décembre 2010, l'incidence d'une diminution de 10 % des cours boursiers aurait consisté en une perte non réalisée de 3,3 M\$ inscrite dans les Autres éléments du résultat étendu. La gestion par la Société du risque actions n'a pas changé considérablement depuis le 31 décembre 2009. Cependant, l'exposition de la Société au risque actions a diminué de façon considérable depuis le 31 décembre 2009 en raison de la réduction de ses positions en actions ordinaires en 2010.

RISQUE DE MARCHÉ LIÉ À L'ACTIF GÉRÉ

Au 31 décembre 2010, l'actif du secteur des fonds communs de placement au Canada totalisait environ 726,5 G\$, soit une hausse de 11,2 % comparativement au 31 décembre 2009.

La Société est assujettie au risque de volatilité de l'actif découlant de l'évolution des marchés financiers et boursiers canadiens et internationaux. Les mouvements dans ces marchés ont occasionné par le passé, et occasionneront dans l'avenir, des fluctuations de l'actif géré, des produits et du bénéfice de la Société. La conjoncture économique mondiale, exacerbée par les crises financières, les mouvements des marchés boursiers, les taux de change, les taux d'intérêt, les taux d'inflation, les courbes de rendement, les défaillances des contreparties des dérivés et d'autres facteurs difficiles à prédire, comme l'instabilité politique et gouvernementale, a une incidence sur la composition, les valeurs sur le marché et les niveaux de l'actif géré.

Les fonds gérés par la Société peuvent être assujettis à des rachats imprévus par suite de tels événements. Une conjoncture évolutive peut aussi occasionner une variation de la composition de l'actif entre les actions et les titres à revenu fixe, qui pourrait donner lieu, selon la nature de l'actif géré et le niveau des frais de gestion réalisés par la Société, à une baisse des produits et du bénéfice de la Société.

Les taux d'intérêt, qui affichent une faiblesse sans précédent, ont fait baisser considérablement les rendements des fonds communs de placement du marché monétaire et de gestion du rendement (fiducies à participation unitaire et société de fonds) de la Société. Tout au long des exercices 2010 et 2009, le Groupe Investors et Mackenzie ont renoncé

à une partie des honoraires de gestion ou absorbé certaines dépenses en vue de s'assurer que ces fonds maintiennent des rendements positifs. La Société passera en revue ses pratiques à cet égard en réponse à l'évolution de la conjoncture.

La Société financière IGM fournit à ses conseillers attirés et aux conseillers financiers indépendants un niveau élevé de service et de soutien ainsi qu'une large gamme de produits de placement, répartis par catégorie d'actifs, pays ou région et style de gestion qui, à leur tour, devraient permettre de maintenir de solides relations avec la clientèle et d'enregistrer des taux de rachat plus bas.

Le secteur des fonds communs de placement et les conseillers financiers continuent à prendre des mesures pour faire comprendre aux investisseurs canadiens les avantages de la planification financière, de la diversification et du placement à long terme. Dans les périodes de volatilité, nos conseillers attirés et les conseillers financiers indépendants jouent un rôle important pour aider les investisseurs à ne pas perdre de vue leur perspective et leurs objectifs à long terme.

Les taux de rachat pour les fonds à long terme sont résumés dans le tableau 19 et décrits dans les sections des résultats d'exploitation par secteur du Groupe Investors et de Mackenzie du présent rapport de gestion.

AUTRES FACTEURS DE RISQUE

Risque de distribution

Réseau de conseillers du Groupe Investors – Toutes les ventes de fonds communs de placement du Groupe Investors sont réalisées par son réseau de conseillers. Les conseillers du Groupe Investors communiquent directement et régulièrement avec les clients, ce qui leur permet de nouer avec ces derniers des liens solides et personnels fondés sur la confiance que chacun de ces conseillers inspire. Les conseillers financiers font l'objet d'une vive concurrence. Si le Groupe Investors perdait un grand nombre de conseillers clés, il pourrait perdre des clients, ce qui pourrait influencer défavorablement sur ses résultats d'exploitation et ses perspectives. Le Groupe Investors se concentre sur la croissance de son réseau de conseillers, comme il est décrit de façon plus détaillée à la rubrique « Revue des activités du Groupe Investors » du présent rapport de gestion.

Mackenzie – La quasi-totalité des ventes de fonds communs de placement de Mackenzie sont réalisées par des conseillers financiers indépendants. La commercialisation des produits de Mackenzie dépend fortement de l'accès à divers canaux de distribution. En règle générale, ces conseillers financiers indépendants offrent également à leurs clients des produits de placement de concurrents. Si Mackenzie cessait d'y avoir accès, cela pourrait nuire à

ses résultats d'exploitation et à ses perspectives de façon importante. Toutefois, le portefeuille de produits financiers diversifiés de Mackenzie et son rendement à long terme, son marketing, la formation qu'elle offre et son service ont fait de Mackenzie l'une des principales sociétés servant les conseillers financiers indépendants du Canada. Ces facteurs sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Revue des activités de Mackenzie » du rapport de gestion contenu dans le présent rapport de gestion.

Le cadre réglementaire

La Société financière IGM est assujettie à des exigences réglementaires, fiscales et juridiques complexes et changeantes, y compris les exigences des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada qui régissent la Société et ses activités. La Société et ses filiales sont également assujetties aux exigences des organismes d'autorégulation auxquels elles appartiennent. Les principaux organismes de réglementation qui régissent la Société et ses filiales sont les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels, l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières et le Bureau du surintendant des institutions financières. Ces organismes et d'autres organismes de réglementation adoptent régulièrement de nouvelles lois, de nouveaux règlements et de nouvelles politiques qui touchent la Société et ses filiales. Les normes réglementaires touchant la Société et le secteur des services financiers sont de plus en plus nombreuses. La Société et ses filiales sont assujetties aux examens de réglementation réguliers dans le cadre du processus normal continu de surveillance par les divers organismes de réglementation.

À défaut de se conformer aux lois et règlements, la Société pourrait subir des sanctions réglementaires et des poursuites en responsabilité civile, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur sa réputation et ses résultats financiers. La Société gère le risque lié à la réglementation en faisant la promotion d'une forte culture de conformité. Elle surveille régulièrement les développements en matière de réglementation et leur incidence sur la Société. Elle poursuit également la mise en place et le maintien de politiques et de procédures ainsi qu'une surveillance en matière de conformité, incluant des communications précises sur les questions touchant le domaine de la conformité et le domaine juridique, la formation, les tests, le contrôle et la présentation de l'information. Le comité d'audit de la Société reçoit régulièrement de l'information sur les questions et les initiatives relatives à la conformité.

Certaines initiatives de réglementation particulières peuvent avoir pour effet de faire paraître les produits des filiales de la Société moins concurrentiels que ceux d'autres fournisseurs de services financiers aux yeux des canaux de distribution tiers et des clients. Les différences en matière de réglementation pouvant avoir une incidence sur le caractère concurrentiel des produits de la Société comprennent les frais réglementaires, le traitement fiscal,

les obligations d'information, les processus opérationnels ou toute autre différence pouvant découler d'une réglementation distincte ou d'une application différente de la réglementation. Bien que la Société et ses filiales suivent attentivement de telles initiatives et, lorsque cela est possible, formulent des commentaires ou en discutent avec les autorités de réglementation, la capacité de la Société et de ses filiales d'atténuer les effets de l'application d'un traitement réglementaire différent sur les produits et les services est limitée.

Éventualités

La Société peut faire l'objet de poursuites judiciaires dans le cours normal de ses activités. Bien qu'il soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites judiciaires, en se fondant sur ses connaissances actuelles et ses consultations avec des conseillers juridiques, la direction ne s'attend pas à ce que ces questions, individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence négative importante sur la situation financière consolidée de la Société.

Risque lié aux acquisitions

Bien que la Société entreprenne un contrôle préalable serré avant de procéder à une acquisition, rien ne garantit que la Société réalisera les objectifs stratégiques ni les synergies de coûts et de revenus prévus résultant de l'acquisition. Des changements ultérieurs du contexte économique et d'autres facteurs imprévus peuvent avoir une incidence sur la capacité de la Société à obtenir la croissance des bénéficiaires ou la réduction des charges auxquelles elle s'attend. Le succès d'une acquisition repose sur le maintien de l'actif géré, des clients et des employés clés de la société acquise.

Risque lié aux modèles

La Société utilise une variété de modèles pour l'aider dans l'évaluation des instruments financiers, les tests opérationnels, la gestion des flux de trésorerie, la gestion du capital et l'évaluation d'acquisitions éventuelles. Ces modèles comportent des hypothèses internes et des données sur le marché observables et intègrent les prix disponibles sur le marché. Des contrôles efficaces sont en place à l'égard du développement, de la mise en œuvre et de l'application de ces modèles.

Perspectives

LE CADRE DES SERVICES FINANCIERS

Au 31 décembre 2010, l'actif du secteur des fonds communs de placement au Canada totalisait environ 726,5 G\$, soit une hausse de 11,2 % comparativement au 31 décembre 2009. Cette augmentation de 73,4 G\$ de l'actif du secteur par rapport au 31 décembre 2009 reflète des entrées de trésorerie nettes de 5,9 G\$, une appréciation du marché estimative de 60,5 G\$ et un montant de 7,0 G\$ lié principalement aux nouveaux participants du secteur qui publient des états financiers.

Les courtiers en fonds communs de placement et les autres sociétés de planification financière forment un canal de distribution important pour les fonds communs de placement au Canada. En effet, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, ils sont à l'origine de 52,2 % des ventes de fonds communs de placement à long terme.

Les banques canadiennes distribuent des produits et services financiers par l'intermédiaire de leurs succursales traditionnelles et de leurs filiales spécialisées dans le courtage complet et le courtage réduit. Au cours des dernières années, les succursales des banques ont davantage mis l'accent sur la planification financière et les fonds communs de placement. De plus, chacune des six grandes banques possède au moins une filiale spécialisée dans la gestion de fonds communs de placement. L'actif de fonds communs de placement administré par des entreprises de gestion de fonds communs de placement appartenant aux six grandes banques et des entreprises affiliées représentait 39 % de l'actif total du secteur des fonds communs de placement à long terme au 31 décembre 2010.

Par suite des regroupements des dernières années, le secteur canadien de la gestion des fonds communs de placement se caractérise par de grandes entreprises, souvent à intégration verticale. Le secteur continue d'être très concentré, les dix principales entreprises du secteur et leurs filiales détenant 77,4 % de l'actif géré des fonds communs de placement à long terme du secteur et 77,6 % du total de l'actif géré des fonds communs de placement au 31 décembre 2010. La direction est d'avis que le secteur connaîtra d'autres regroupements à mesure que des petites entreprises seront acquises par des sociétés plus importantes.

La déréglementation, la concurrence et les nouvelles technologies ont fait en sorte que les fournisseurs de services financiers ont maintenant tendance à offrir un éventail complet de produits et services qui leur sont propres. Les distinctions longtemps observées entre les succursales bancaires, les maisons de courtage traditionnel, les sociétés de planification financière et les agents d'assurance s'atténuent, bon nombre de ces fournisseurs de services financiers s'efforçant d'offrir des conseils financiers complets au moyen d'une vaste gamme de produits.

Les fonds d'investissement, incluant les fonds communs de placement, demeurent la catégorie d'actifs financiers favorite des Canadiens pour leurs économies de retraite,

et ils constituent plus du tiers des actifs financiers discrétionnaires canadiens à long terme. La direction est d'avis que les fonds d'investissement demeureront probablement le moyen d'épargne préféré des Canadiens parce qu'ils procurent aux investisseurs les avantages de la diversification, d'une gestion professionnelle, de la flexibilité et de la commodité, en plus d'être offerts dans une vaste gamme de mandats et de structures afin de satisfaire aux exigences et aux préférences de la plupart des investisseurs.

Le secteur des services financiers continue d'être influencé par :

- Les changements démographiques, étant donné que le nombre de Canadiens parvenus à l'âge où l'on épargne le plus continue d'augmenter.
- L'évolution des attitudes et une nette préférence des investisseurs à faire affaire avec un conseiller.
- Les politiques publiques quant à l'épargne-retraite.
- Des changements au cadre réglementaire.
- Un environnement concurrentiel en pleine évolution.
- L'évolution et les changements de la technologie.

L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

La Société financière IGM et ses filiales évoluent dans un environnement hautement concurrentiel. Le Groupe Investors et Investment Planning Counsel sont en concurrence directe avec d'autres fournisseurs de services financiers de détail, dont d'autres sociétés de planification financière, ainsi qu'avec des maisons de courtage traditionnel, des banques et des compagnies d'assurances. Le Groupe Investors, Mackenzie et Counsel sont en concurrence directe avec d'autres entreprises de gestion de placements, et leurs produits rivalisent avec d'autres catégories d'actifs comme les actions, les obligations et d'autres instruments de placement passifs, pour obtenir une part de l'actif de placement des Canadiens.

De nombreux faits indiquent que les Canadiens accordent de l'importance aux conseils à l'égard de leurs activités de planification financière et de placement. Diverses recherches démontrent que les Canadiens qui consultent des conseillers financiers obtiennent des résultats financiers considérablement supérieurs à ceux des Canadiens qui n'en consultent pas. Nous sommes d'avis que la prestation de services exhaustifs de planification financière constitue un avantage concurrentiel et que cela continuera d'être le cas.

Dans ce contexte, il est plus important que jamais d'entretenir une solide relation avec un conseiller pour maintenir le cap sur ses objectifs financiers à court et à long terme. Un thème fondamental du modèle d'entreprise de la Société est de soutenir les conseillers financiers qui travaillent avec les clients à définir et à réaliser leurs objectifs financiers.

Le Groupe Investors continue de répondre aux besoins financiers complexes de ses clients en offrant une gamme diversifiée de produits et de services, dans le cadre de conseils financiers personnalisés, et ses conseillers

travaillent avec les clients pour les aider à comprendre les répercussions de la volatilité des marchés financiers sur leur planification financière à long terme.

Mackenzie maintient sa stratégie axée sur la collaboration avec les réseaux de conseillers indépendants pour offrir une gamme variée de produits assortie de multiples styles de placement en vue de répondre aux besoins en constante évolution des investisseurs.

La Société financière IGM continue de se concentrer sur son engagement à fournir des conseils de placement et des produits financiers de qualité, des services innovateurs, une gestion efficace de ses activités et de la valeur à long terme pour ses clients et ses actionnaires.

La direction est d'avis que la Société financière IGM est en bonne posture pour relever les défis de la concurrence et tirer profit des occasions à venir, car elle dispose de plusieurs atouts concurrentiels, dont les suivants :

- Une distribution vaste et diversifiée mettant l'accent sur les conseillers financiers.
- Une vaste gamme de produits, de marques de premier plan et de solides relations avec ses sous-conseillers.
- Des relations durables avec ses clients ainsi que les cultures et héritages de longue date de ses filiales.
- Des économies d'échelle considérables.
- Son appartenance au groupe de sociétés de la Financière Power, dont font aussi partie la Great-West, la London Life et la Canada-Vie.

Une distribution vaste et diversifiée

La force de distribution de la Société financière IGM est un avantage concurrentiel. En plus de détenir deux des plus importantes entreprises de planification financière au Canada, soit le Groupe Investors et Investment Planning Counsel, la Société financière IGM jouit, par l'intermédiaire de Mackenzie, d'un accès possible à plus de 30 000 conseillers financiers indépendants. De plus, Mackenzie, dans le cadre de ses activités de sous-conseiller en croissance, crée des partenariats avec des complexes de distribution et de fabrication au Canada et aux États-Unis afin de fournir des services de gestion de placements pour de nombreux mandats de fonds de placement de détail.

Une vaste gamme de produits

Comme il a été mentionné dans les résultats sectoriels, les filiales de la Société financière IGM ont continué à créer et à lancer en 2010 des produits novateurs et des outils de planification stratégique de placements afin d'aider les conseillers à constituer des portefeuilles optimaux pour les clients.

Des relations durables

Les relations durables qu'entretiennent les conseillers avec les clients offrent un avantage marqué à la Société financière IGM. En outre, les filiales de la Société possèdent de riches héritages et cultures que ses concurrents ont du mal à imiter.

Des économies d'échelle considérables

Au 31 décembre 2010, le total de l'actif géré de la Société financière IGM se chiffrait à 129,5 G\$, comparativement à 120,5 G\$ en 2009, soit une hausse de 7,4 %. Le total de l'actif géré de la Société incluait l'actif des fonds communs de placement qui s'établissait à 107,9 G\$ à la fin de l'exercice 2010, comparativement à 100,4 G\$ à la fin de l'exercice 2009. Les hausses de l'actif de fonds communs de placement en 2010 sont conformes aux hausses de l'actif des fonds communs de placement du secteur. La Société financière IGM dispose d'une part de 14,8 % de l'actif géré au sein du secteur des fonds communs de placement (15,3 % en 2009) et compte 9 % de plus d'actif de fonds communs de placement à long terme que son plus proche concurrent. Ce volume continue d'aider la Société à gérer ses ressources efficacement et à développer ses activités à long terme.

L'appartenance au groupe de sociétés de la Financière Power

En tant que membre du groupe de sociétés de la Financière Power, la Société financière IGM profite des économies provenant des services partagés ainsi que d'un meilleur accès à la distribution, aux produits et au capital.

Estimations et conventions comptables critiques

SOMMAIRE DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Pour rédiger des états financiers conformément aux PCGR, la direction doit adopter des conventions comptables, faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés dans les états financiers consolidés. En appliquant ces conventions, la direction porte des jugements subjectifs et complexes qui nécessitent souvent des estimations à l'égard de questions essentiellement incertaines. Bon nombre de ces conventions sont courantes dans les secteurs des fonds communs de placement et des services financiers, tandis que d'autres sont propres aux activités et aux secteurs d'exploitation de la Société financière IGM. Les principales conventions comptables de la Société financière IGM sont décrites en détail à la note 1 des états financiers consolidés.

Les estimations comptables critiques liées à la juste valeur des instruments financiers, à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels, aux impôts sur les bénéfices et aux commissions de vente reportées se rapportent à la fois aux secteurs isolables Groupe Investors et Mackenzie, tandis que les estimations comptables critiques liées aux avantages sociaux futurs se rapportent uniquement au secteur isolable Groupe Investors.

Les principales estimations comptables critiques sont résumées ci-après.

- *Juste valeur des instruments financiers* – Les instruments financiers de la Société sont comptabilisés à leur juste valeur, à l'exception des prêts et créances qui sont comptabilisés au coût après amortissement. La juste valeur des instruments financiers négociés sur le marché est déterminée au moyen des cours du marché. La Société détient également des instruments financiers, incluant les droits conservés dans des fiducies de titrisation et les dérivés connexes où les cours du marché ne sont pas disponibles. Dans ces cas, les valeurs sont déterminées au moyen de divers modèles d'évaluation. Ces modèles d'évaluation maximisent l'utilisation des données observables sur le marché lorsqu'elles sont disponibles; cependant, certaines hypothèses et certaines estimations nécessitent l'exercice d'un jugement de la part de la direction, incluant la marge excédentaire, les taux de remboursement anticipés, les pertes sur créances prévues et les taux d'actualisation. Les méthodes d'évaluation et les hypothèses sont revues sur une base continue. Les modifications apportées à ces hypothèses ou aux méthodes d'évaluation pourraient donner lieu à des changements importants sur le plan du bénéfice net.

Les titres de placement de la Société classés comme disponibles à la vente comprennent les titres de capitaux propres détenus comme placements à long terme, les titres d'emprunt et les placements dans des fonds communs de placement exclusifs. Les gains et les pertes non réalisés sur les titres qui ne sont pas désignés comme des éléments constitutifs d'une relation de couverture sont comptabilisés au poste Autres éléments

du résultat étendu jusqu'à ce qu'ils soient réalisés ou jusqu'à ce que les titres fassent l'objet d'une dépréciation durable, auquel moment ils sont comptabilisés dans les états consolidés des résultats. La direction examine régulièrement les titres de placement classés comme disponibles à la vente pour repérer les titres qui présentent une baisse de valeur durable. La Société tient compte de facteurs tels que la nature du placement, le laps de temps pendant lequel la juste valeur est inférieure au coût, la situation financière et les perspectives à court terme de l'émetteur ainsi que l'intention et la capacité de la Société de détenir le placement pour permettre le recouvrement de sa juste valeur. Une modification importante dans cette évaluation pourrait se traduire par la constatation dans le bénéfice net de pertes non réalisées. Pour plus de détails, veuillez consulter les rubriques « Situation financière consolidée » et « Instruments financiers » du présent rapport de gestion, ainsi que les notes 2 et 18 des états financiers consolidés.

- *Écarts d'acquisition et actifs incorporels* – L'écart d'acquisition, les actifs incorporels à durée de vie indéfinie et les actifs incorporels à durée de vie limitée sont présentés à la note 7 des états financiers consolidés. La Société soumet la juste valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels à durée de vie indéfinie à un test de dépréciation au moins une fois par année et plus fréquemment si un événement ou des circonstances indiquent qu'un actif peut avoir subi une perte de valeur. Le test de dépréciation de l'écart d'acquisition s'effectue en deux étapes. L'écart d'acquisition est d'abord réparti entre les unités d'exploitation, et la dépréciation est évaluée en comparant la valeur d'une unité d'exploitation à sa valeur comptable. Si la juste valeur de l'unité d'exploitation excède sa valeur comptable, il n'est alors pas nécessaire de procéder à l'autre test. Si la juste valeur de l'unité d'exploitation est inférieure à sa valeur comptable, un deuxième test est effectué pour comparer la juste valeur de l'écart d'acquisition à sa valeur comptable afin de déterminer le montant de la perte de valeur, le cas échéant. Les actifs incorporels à durée de vie indéfinie sont soumis à un test de dépréciation en comparant leur juste valeur à leur valeur comptable. Les actifs incorporels à durée de vie limitée sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Ces tests exigent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses appropriées selon les circonstances. Aux fins d'évaluation de la juste valeur, des modèles d'évaluation comprenant des flux de trésorerie actualisés, des acquisitions comparables et des multiples de transactions du secteur sont utilisés. Les modèles ont recours à des hypothèses comprenant des niveaux de croissance de l'actif géré découlant des ventes nettes et de l'évolution du marché, les variations de prix et de marges, les synergies réalisées à l'acquisition, les taux

d'actualisation ainsi que les données observables pour des opérations comparables.

La Société a réalisé son test de dépréciation annuel de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels à durée de vie indéfinie au cours du trimestre terminé le 30 juin 2010 en fonction des données financières au 31 mars 2010 et elle a déterminé que ces actifs n'avaient pas subi de baisse de valeur.

- *Impôts sur les bénéficiaires* – La charge d'impôts sur les bénéficiaires est calculée en fonction du traitement fiscal prévu des opérations comptabilisées dans les états consolidés des résultats. L'établissement de la charge d'impôts sur les bénéficiaires nécessite une interprétation de la législation fiscale dans un certain nombre de territoires. La planification fiscale peut permettre à la Société d'enregistrer des impôts sur les bénéficiaires moins élevés dans l'exercice considéré et, de plus, les impôts sur les bénéficiaires des exercices antérieurs peuvent être ajustés dans l'exercice considéré afin de refléter les meilleures estimations de la direction quant à la suffisance de ses provisions. Tout avantage fiscal s'y rapportant et tout changement des meilleures estimations de la direction sont reflétés dans la charge d'impôts. La constatation des actifs d'impôts futurs s'appuie sur l'hypothèse émise par la direction selon laquelle le bénéficiaire futur suffira pour réaliser l'avantage futur. Le montant des actifs ou passifs d'impôts futurs comptabilisé repose sur les meilleures estimations de la direction quant au moment de la réalisation de l'actif ou du passif. Si l'interprétation de la législation fiscale de la Société diffère de celle des autorités fiscales ou que la reprise n'a pas lieu au moment prévu, la charge d'impôts sur les bénéficiaires pourrait augmenter ou diminuer au cours de périodes futures. Pour de plus amples renseignements sur les impôts sur les bénéficiaires, se reporter au Sommaire des résultats d'exploitation consolidés et à la note 11 des états financiers consolidés.
- *Avantages sociaux futurs* – La Société offre plusieurs régimes d'avantages sociaux futurs, dont un régime de retraite à prestations déterminées enregistré capitalisé accessible à tous les employés admissibles, un régime complémentaire de retraite des cadres non capitalisé pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages complémentaires d'assurance maladie et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles. Le régime de retraite à prestations déterminées enregistré capitalisé offre des pensions proportionnelles à la durée de l'emploi et à la rémunération moyenne finale.

En raison de la nature à long terme de ces régimes, le calcul de la charge et de l'obligation au titre des prestations constituées repose sur diverses hypothèses incluant les taux d'actualisation, les taux de rendement prévu des actifs, les niveaux et les types d'avantages offerts, les taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite ainsi que les taux de mortalité et de

cessation d'emploi. Les hypothèses à l'égard des taux d'actualisation sont déterminées à partir d'une courbe de rendement de titres de créance de sociétés ayant une cote AA. Toutes les autres hypothèses sont formulées par la direction et examinées par des actuaires indépendants qui calculent les charges de retraite, les autres charges au titre des prestations constituées futures et obligations au titre des prestations constituées futures. Tout écart entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles influera sur les montants de l'obligation et de la charge au titre des prestations constituées.

La Société évalue l'actif de son régime de retraite à prestations déterminées et de ses obligations au titre des prestations constituées en date du 31 décembre. En 2010, le rendement des actifs du régime de retraite à prestations déterminées a continué de profiter de l'amélioration de la conjoncture économique. L'actif du régime de retraite a augmenté pour atteindre 226,6 M\$ au 31 décembre 2010, par rapport à 206,9 M\$ au 31 décembre 2009. En 2010, une tranche de 23,4 M\$ de cette augmentation est attribuable aux gains liés au marché, comparativement à des gains liés au marché de 53,3 M\$ en 2009. Le rendement des obligations a diminué en 2010, ce qui a eu une incidence sur le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des prestations constituées de la Société. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre du régime de retraite à prestations déterminées au 31 décembre 2010 a diminué pour s'établir à 5,60 % par rapport à 6,75 % au 31 décembre 2009. La diminution du taux d'actualisation a donné lieu à une perte actuarielle de 37,4 M\$ qui a été neutralisée en partie par les gains d'actif décrits précédemment. Ces gains et pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière des employés qui diminue la volatilité de la charge de retraite constatée chaque année. Le total des obligations au titre du régime de retraite s'est élevé à 213,8 M\$ au 31 décembre 2010, comparativement à 163,5 M\$ au 31 décembre 2009. Compte tenu des changements survenus au volume de l'actif du régime et au niveau des obligations au titre des prestations constituées, le régime a constaté un excédent de capitalisation de 12,8 M\$ au 31 décembre 2010, comparativement à un excédent de 43,4 M\$ à la fin de 2009.

Une variation de 0,25 % du taux d'actualisation utilisé en 2010 entraînerait une variation de 12,8 M\$ de l'obligation au titre des prestations constituées et de 1,2 M\$ au titre de la charge de retraite. Une variation de 0,25 % du taux de rendement à long terme prévu des actifs supposé pour 2010 entraînerait une variation de 0,5 M\$ de la charge de retraite. Des renseignements additionnels concernant la comptabilisation par la Société des régimes de retraite et des avantages complémentaires de retraite sont présentés aux notes 1 et 10 des états financiers consolidés.

- *Commissions de vente reportées* – Les commissions versées à la vente de certains produits de fonds communs de placement sont reportées et amorties sur une période maximale de sept ans. La Société examine régulièrement la valeur comptable des commissions de vente reportées à la lumière d'événements ou de circonstances qui laissent croire à une dépréciation. Pour évaluer la recouvrabilité, la Société a, entre autres, effectué le test visant à comparer les avantages économiques futurs tirés de l'actif lié aux commissions de vente reportées par rapport à sa valeur comptable. Au 31 décembre 2010, il n'existait aucune indication de perte de valeur des commissions de vente reportées.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

La Société n'a mis en œuvre aucune modification de convention comptable en 2010. Les modifications de convention comptable adoptées par la Société en 2009 sont décrites aux paragraphes suivants.

En août 2009, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») a publié diverses modifications au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », y compris des changements aux catégories dans lesquelles les instruments d'emprunt doivent et peuvent être classés. Les prêts et créances que la Société a l'intention de vendre immédiatement ou dans un avenir proche sont classés comme détenus à des fins de transaction. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, la Société a comptabilisé dans la catégorie détenus à des fins de transaction des prêts de 240,4 M\$ dont la vente est prévue dans un avenir proche au moment de leur création et elle a constaté une augmentation de 0,8 M\$ du bénéfice net correspondant à des ajustements à la valeur de marché au titre de ces prêts.

En juin 2009, l'ICCA a publié des changements au chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir », afin de se conformer à IFRS 7, *Instruments financiers – informations à fournir*. Les modifications exigent que tous les instruments financiers mesurés à la juste valeur soient classés dans l'un des trois niveaux qui distinguent les mesures de la juste valeur en fonction de l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations. En outre, les modifications nécessitent la présentation d'informations supplémentaires quant à la nature et à la portée du risque d'illiquidité lié aux instruments financiers auxquels une entité est exposée. La Société a présenté ces informations dans ses états financiers consolidés.

Le 1^{er} janvier 2009, la Société a adopté le chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Écarts d'acquisition et actifs incorporels ». Cette norme présente des directives révisées en matière de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts

d'acquisition et aux actifs incorporels. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence importante sur la situation financière ni sur les résultats d'exploitation de la Société.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Normes internationales d'information financière (« IFRS »)

Le Conseil des normes comptables du Canada a annoncé que les PCGR du Canada seront remplacés par les IFRS, dans leur forme publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes devront adopter les IFRS pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. La Société publiera ses premiers états financiers consolidés intermédiaires en vertu des IFRS, incluant l'information correspondante des périodes précédentes, pour le trimestre terminé le 31 mars 2011.

La Société a élaboré un plan de basculement aux IFRS qui aborde les éléments clés de la conversion aux IFRS et inclut une structure officielle de gouvernance du projet. En plus des équipes de projet mandatées pour analyser des questions comptables particulières, des comités de surveillance ont été formés, notamment un comité d'examen technique constitué des directeurs financiers de chacune des filiales en exploitation de la Société, un comité de la haute direction, ainsi que le comité d'audit de la Société. La Société s'est dotée d'un niveau d'expertise pertinent en matière de présentation de l'information financière conforme aux IFRS à l'échelle de la Société et de ses filiales et a retenu les services d'un conseiller indépendant pour soutenir ses efforts. Le plan de basculement est constitué de trois phases principales.

Phases du plan de basculement

- La délimitation de l'étendue et diagnostic (phase 1), qui comprend les étapes suivantes :
 - l'établissement de la structure du projet;
 - la formation initiale;
 - l'élaboration d'une solution en matière de présentation de l'information financière en vue d'une comptabilisation parallèle en vertu des IFRS et des PCGR du Canada en 2010;
 - la détermination des principales différences entre les PCGR du Canada et les IFRS;
 - la définition de l'incidence potentielle sur les contrôles internes et les systèmes de technologie de l'information.
 Cette phase a débuté au premier trimestre de 2008 et est terminée.
- L'analyse des répercussions et conception (phase 2), qui comprend les étapes suivantes :
 - la quantification des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS et l'exercice des choix initiaux en matière de conventions comptables;

- la détermination des choix préliminaires en vertu d'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*;
- la mise à l'essai et la mise en œuvre d'une méthode de comptabilisation parallèle en vertu des PCGR du Canada et des IFRS;
- la poursuite de l'analyse des normes, nouvelles et révisées, au fil de leur publication;
- la réalisation du test obligatoire de dépréciation relatif à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels au 1^{er} janvier 2010;
- la formation continue et l'information sur des questions précises relatives aux IFRS;
- la conception d'un plan de communications, comprenant les éléments suivants : l'examen de la présentation de l'information financière conforme aux IFRS avec les organismes de réglementation, les agences de notation et les analystes des marchés des actions et des titres d'emprunt;
- la rédaction d'une ébauche des états financiers et des notes conformes aux IFRS.

Cette phase a débuté en décembre 2009 et est terminée.

- La mise en œuvre (phase 3), qui comprend les étapes suivantes :
 - la finalisation des conventions comptables de la Société en vertu des IFRS;
 - les choix définitifs de conversion en vertu d'IFRS 1;
 - l'achèvement de la préparation des informations à fournir dans les états financiers de 2011;
 - l'assurance que tous les éléments du plan de communications sont complétés.

La phase de mise en œuvre devrait être en grande partie complétée après que la Société aura publié ses états financiers du premier trimestre de 2011.

Activités au cours du trimestre

La Société a complété la phase 2 de son projet de transition aux IFRS, soit la phase d'analyse des répercussions et de conception. Les éléments suivants ont été complétés :

- l'établissement de l'incidence sur le solde d'ouverture des résultats non distribués au 1^{er} janvier 2010, pour ce qui est des différences relatives à la décomptabilisation, aux commissions de vente différées, aux paiements fondés sur des actions, aux avantages du personnel, aux immobilisations corporelles et aux provisions;
- la détermination des choix préliminaires en vertu d'IFRS 1;
- les tests de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles au 1^{er} janvier 2010, sans qu'il soit nécessaire d'ajuster les montants constatés précédemment dans les états financiers consolidés;
- la préparation d'états financiers et de notes conformes aux IFRS.

La Société a réalisé des progrès importants relativement à la phase 3, soit la phase de mise en œuvre :

- la sélection des conventions comptables de la Société en vertu des IFRS;

- les choix en vertu d'IFRS 1 relatifs aux éléments suivants :
 - Regroupements d'entreprises : la Société a décidé de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises effectués avant le 1^{er} janvier 2010;
 - Décomptabilisation : la Société a choisi de constater tous les actifs créés après le 1^{er} janvier 2004 qui ne satisfont pas aux critères de décomptabilisation en vertu des IFRS. Par conséquent, certains prêts hypothécaires qui avaient été transférés et considérés comme des ventes seront maintenant constatés dans le bilan, assortis d'un passif associé;
 - Immobilisations corporelles : la Société a choisi de retraiter certains actifs à leur juste valeur au 1^{er} janvier 2010;
 - Avantages du personnel : la Société a choisi de constater tous les écarts actuariels non amortis au 1^{er} janvier 2010 liés à ses régimes à prestations déterminées dans les résultats non distribués plutôt que d'appliquer rétrospectivement les exigences des IFRS.
- l'établissement de l'incidence estimative sur le solde d'ouverture des résultats non distribués en fonction de l'information et des analyses actuellement disponibles;
- l'achèvement du rapprochement nécessaire entre les PCGR du Canada et les IFRS au 1^{er} janvier 2010 et pour les trimestres terminés en 2010, en fonction des estimations actuelles.

Compléter le basculement aux IFRS

La Société continue de concentrer ses ressources sur les éléments suivants de la phase 3 du projet de transition aux IFRS :

- finalisation et validation des choix de conventions comptables de la Société en vertu des IFRS;
- finalisation et validation des choix de la Société en vertu d'IFRS 1;
- finalisation et validation de l'incidence sur le solde d'ouverture des résultats non distribués;
- finalisation et validation du rapprochement requis entre les PCGR du Canada et les IFRS au 1^{er} janvier 2010 et pour les trimestres terminés en 2010;
- achèvement de la préparation de l'information à fournir dans les états financiers de 2011;
- communication de l'incidence des changements liés aux IFRS et présentation de l'information financière aux tiers indépendants;
- suivi continu à l'égard de l'élaboration et de l'interprétation des normes comptables, des pratiques du secteur, ainsi que des développements en matière de réglementation relatifs aux IFRS.

Les domaines pour lesquels la Société a ciblé des différences comptables entre les IFRS et les PCGR du Canada sont décrits aux paragraphes suivants, et l'incidence prévue sur le bilan et sur les résultats non distribués est indiquée, s'il y a lieu. Ces renseignements reflètent les opinions, hypothèses et attentes actuelles de la Société.

Différences comptables repérées

Décomptabilisation des actifs financiers

En vertu des IFRS, la décomptabilisation d'un actif financier repose davantage sur le transfert des risques et des avantages liés à la propriété, tandis qu'en vertu des PCGR du Canada, l'accent est mis sur l'abandon du contrôle sur les actifs transférés. L'analyse réalisée par la Société indique que la plupart de ses opérations de titrisation seront comptabilisées à titre d'emprunts garantis en vertu des IFRS plutôt que comme des ventes, ce qui donnera lieu à une augmentation du total de l'actif et du total du passif constatés dans les bilans consolidés. Comme ces opérations seront traitées comme des opérations de financement plutôt que comme des opérations de vente, un ajustement transitoire devra être apporté au solde d'ouverture des résultats non distribués en vue de refléter cette modification du traitement comptable.

La Société a mené à bien une analyse fondée sur les hypothèses suivantes : i) les prêts hypothécaires sont comptabilisés au coût après amortissement; ii) les coûts liés aux prêts hypothécaires montés sont capitalisés et amortis; et iii) les opérations sont retraitées de façon rétroactive. On estime que l'augmentation des soldes des prêts hypothécaires sera de 3,3 G\$, assortie d'une augmentation correspondante du passif. Certains autres actifs et passifs liés à des prêts hypothécaires, y compris les droits conservés, certains instruments dérivés et certains passifs de gestion, seront ajustés. On estime à 129 M\$ la diminution des autres actifs, à 55 M\$ la diminution des autres passifs, et à environ 77 M\$ la diminution du solde d'ouverture des résultats non distribués.

Commissions de vente différées

Les commissions versées à la vente de certaines parts de fonds communs de placement sont considérées comme des immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et sont amorties sur leur durée de vie utile. La norme IFRS relative aux immobilisations incorporelles traite plus particulièrement de la cession des immobilisations incorporelles. Lorsqu'un client des fonds communs de placement fait racheter des parts dans certains fonds communs de placement, les frais de rachat versés par le client sont constatés par la Société dans les revenus. Les IFRS indiquent que l'actif à l'égard des commissions de vente reportées restantes lié aux parts rachetées soit inscrit à titre de cession. À l'heure actuelle, on estime que cette différence donne lieu à une diminution de 3 M\$ de l'actif lié aux commissions de vente différées et à une diminution de 1 M\$ des résultats non distribués.

Paiements fondés sur des actions

En vertu des IFRS, la méthode d'acquisition graduelle des droits est utilisée pour constater la charge de rémunération liée aux attributions dont les droits sont acquis par versements tout au long de la période d'acquisition des droits, par opposition à la méthode de comptabilisation linéaire actuellement appliquée par la Société. La charge de rémunération est constatée sur une base accélérée; par conséquent, une charge de rémunération supérieure sera

constatée plus tôt au cours de la période d'amortissement du droit à paiement fondé sur des actions. À l'heure actuelle, on estime que cette différence donne lieu à une diminution de 5 M\$ des résultats non distribués, contrebalancée par une augmentation du surplus d'apport.

Immobilisations corporelles

IFRS 1 permet à un émetteur d'utiliser la juste valeur des immobilisations corporelles, celle-ci correspondant à leur coût présumé, au moment de la transition aux IFRS. Ce choix est appliqué aux actifs sur une base individuelle. La Société a choisi de retraiter ses immeubles à usage propre à leur juste valeur lors de la transition, ce qui donne lieu, à l'heure actuelle, à une augmentation estimative de 12 M\$ des autres actifs et à une augmentation après impôt de 8 M\$ des résultats non distribués.

Avantages du personnel

La Société a choisi de constater tous les écarts actuariels non amortis liés à ses régimes à prestations déterminées dans les résultats non distribués, comme le permet IFRS 1, plutôt que d'appliquer rétrospectivement les exigences des IFRS. À l'heure actuelle, on estime que cette différence donne lieu à une diminution de 5 M\$ et de 7 M\$ des autres actifs et des autres passifs, respectivement, et à une augmentation après impôt de 1 M\$ des résultats non distribués.

Placement dans une société affiliée

En vertu des IFRS, la Société continuera d'utiliser la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation à l'égard de son placement dans Lifeco. La Société présentera sa quote-part de l'incidence des ajustements liés à Lifeco en vertu des IFRS au premier trimestre de 2011.

Impôt différé

En vertu des IFRS, le coût des actifs acquis en dehors d'un regroupement d'entreprises n'est pas ajusté pour refléter l'incidence fiscale de l'écart entre le coût comptable et le coût aux fins de l'impôt au moment de l'acquisition. En vertu des PCGR du Canada, le coût des actifs était ajusté pour refléter l'incidence fiscale de l'écart entre le coût comptable et le coût aux fins de l'impôt. À l'heure actuelle, on estime que cette différence donne lieu à une diminution de 7 M\$ des immobilisations incorporelles et à une diminution de 3 M\$ des résultats non distribués.

Provisions

En vertu des IFRS, une provision doit être constatée lorsqu'il existe une obligation actuelle découlant d'une opération ou d'un événement passés, qu'il est « probable » qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation et qu'une estimation raisonnable de l'obligation peut être effectuée. En vertu des PCGR du Canada, le critère qui détermine la constatation dans les états financiers est « susceptible de », ce qui indique un seuil plus élevé que « probable ». Par conséquent, il est possible que des provisions supplémentaires satisfassent aux critères de constatation en vertu des IFRS, alors qu'elles n'étaient pas constatées précédemment en

TABLEAU 20 : BILAN CONSOLIDÉ – AJUSTEMENTS ESTIMATIFS RELATIFS AUX IFRS

Au 1 ^{er} janvier 2010 (en M\$)	AJUSTEMENTS ESTIMATIFS RELATIFS AUX IFRS ¹⁾			
	PCGR DU CANADA	PRÉSENTATION	CONVERSION	IFRS
Actif				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	945 \$	– \$	– \$	945 \$
Titres	1 246	–	–	1 246
Prêts	672	–	3 277	3 949
Placement dans une société affiliée	598	–	–	598
Commissions de vente reportées	850	(850)	–	–
Autres actifs	593	–	(123)	470
Actifs incorporels	1 128	850	(10)	1 968
Écart d'acquisition	2 614	–	–	2 614
	8 646 \$	– \$	3 144 \$	11 790 \$
Passif				
Dépôts et certificats	907 \$	– \$	– \$	907 \$
Mises en pension	630	–	–	630
Autres passifs	780	–	(43)	737
Impôts différés	329	–	(34)	295
Dettes à long terme	1 575	–	–	1 575
Obligations liées aux entités de titrisation	–	–	3 310	3 310
	4 221	–	3 233	7 454
Capitaux propres				
Capital-actions				
Actions privilégiées perpétuelles	150	–	–	150
Actions ordinaires	1 563	–	–	1 563
Surplus d'apport	33	–	5	38
Bénéfices non répartis	2 738	–	(94)	2 644
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(59)	–	–	(59)
	4 425	–	(89)	4 336
	8 646 \$	– \$	3 144 \$	11 790 \$

1) L'ajustement relatif à la présentation est lié au reclassement dans le bilan.
Les ajustements relatifs à la conversion sont liés aux différences constatées entre les PCGR du Canada et les IFRS.

TABLEAU 21 : CAPITAUX PROPRES – RAPPROCHEMENT ESTIMATIF AVEC LES IFRS

Au 1 ^{er} janvier 2010 (en M\$)	
Capitaux propres – PCGR du Canada	4 425 \$
Décomptabilisation	(77)
Provisions	(17)
Immobilisations corporelles	8
Actifs incorporels	(3)
Commissions de vente reportées	(1)
Avantages sociaux	1
Total des ajustements relatifs aux IFRS	(89)
Capitaux propres – IFRS	4 336 \$

vertu des PCGR du Canada. Afin de déterminer la meilleure estimation pour une provision, les IFRS prévoient aussi l'utilisation de la moyenne pondérée de tous les résultats possibles, ou la valeur médiane d'un intervalle au sein duquel plusieurs résultats sont également possibles. À l'heure actuelle, on estime que cette différence donne lieu à une augmentation de 19 M\$ des autres passifs et à une diminution de 17 M\$ des résultats non distribués.

Rapprochement du bilan et des capitaux propres

Les tableaux 20 et 21 présentent le bilan et les capitaux propres estimatifs de la Société au 1^{er} janvier 2010, mais pourraient ne pas comprendre tous les ajustements possibles qui seront inscrits lors de la transition aux IFRS. Ces tableaux reflètent les opinions, hypothèses et attentes actuelles de la Société. La Société continue de suivre l'élaboration des IFRS et des pratiques du secteur qui pourraient entraîner d'autres changements lors du passage aux IFRS.

La Société finalise actuellement son bilan d'ouverture et ses états financiers modèles conformes aux IFRS, qui donneront vraisemblablement lieu à la présentation d'information supplémentaire dans les notes. La Société prévoit une différence de présentation, puisque l'actif lié aux commissions de vente différées sera présenté dans les immobilisations corporelles, dans le bilan d'ouverture. D'autres différences pourraient être repérées lors de la finalisation du bilan d'ouverture et des états financiers et des notes conformes aux IFRS.

Modifications de normes comptables

L'IASB entreprend actuellement plusieurs projets qui donneront lieu à des modifications des normes IFRS existantes, lesquelles pourraient avoir une incidence sur la Société :

Norme IFRS	Date d'émission prévue
Consolidations	T1 2011 – Norme définitive
Présentation des états financiers	T1 2011 – Norme définitive
Évaluation à la juste valeur	T1 2011 – Norme définitive
Avantages postérieurs à l'emploi	T1 2011 – Norme définitive
Consolidation – sociétés d'investissement	T2 2011 – Exposé-sondage
Constataion des produits	T2 2011 – Norme définitive
Comptabilité de couverture	T2 2011 – Norme définitive
Dépréciation	T2 2011 – Norme définitive
Contrats de location	T2 2011 – Norme définitive
Décomptabilisation	2012

Source : site Web de l'IASB, à l'adresse iasb.org

Systèmes d'information et contrôles internes

La Société a préparé et mis en œuvre des modifications à ses systèmes et processus d'information financière afin de se préparer à une transition efficace aux IFRS le 1^{er} janvier 2011. Au nombre de ces changements figurent la conception, la mise à l'essai et la mise en œuvre de modifications au grand livre et aux contrôles internes connexes permettant à la Société d'exercer une comptabilisation et une présentation de l'information parallèles en vertu des PCGR du Canada et

des IFRS en 2010. À mesure que les IFRS sont analysées et adoptées, des contrôles supplémentaires sont élaborés et mis à l'essai, au besoin. Les contrôles internes et les procédures comptables de la Société ont été modifiés, au besoin, en fonction de l'adoption des normes comptables conformes aux IFRS. Tout au long de 2010, la Société a évalué sa capacité de préparer des résultats financiers conformes aux IFRS, qu'elle a comparés aux résultats en vertu des PCGR du Canada, afin de mettre à l'épreuve et de valider les différences entre les IFRS et les PCGR du Canada qui ont été quantifiées au cours de la phase 2 du projet.

Les technologies de l'information, les systèmes de données et les processus d'information financière de la Société ont été mis à jour en fonction des exigences des IFRS, y compris les systèmes autres que le système principal d'information financière de la Société, le grand livre. La Société continue d'évaluer les exigences, au fil des décisions rendues sur le plan de la comptabilisation et de la présentation d'information en vertu des IFRS.

Formation

Les plans et les échéanciers de formation ont été menés en fonction des conventions comptables conformes aux IFRS et des choix de la Société en vertu d'IFRS 1. Ces plans tenaient compte des besoins de formation de divers intervenants à l'interne, notamment le personnel de la Société et de ses filiales, les membres des comités de divulgation de l'information et d'audit, les membres du conseil d'administration de la Société, ainsi que les utilisateurs externes de l'information financière présentée par la Société, y compris les analystes des marchés des actions et des titres d'emprunt, les agences de notation, les actionnaires, les détenteurs de titres d'emprunt ainsi que les investisseurs potentiels.

Fonds communs de placement

Le plan général de basculement aux IFRS de la Société comprend un volet visant à évaluer l'adoption des IFRS par les fonds communs de placement commandités et gérés par les filiales d'exploitation de la Société. Au cours de l'exercice, l'ICCA a approuvé un report optionnel de un an à l'égard de l'adoption des IFRS pour la plupart des fonds d'investissement, jusqu'aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012. En janvier 2011, l'ICCA a décidé de prolonger le report pour la plupart des fonds d'investissement, jusqu'aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Par conséquent, les fonds communs de placement adopteront les IFRS pour l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2013 et présenteront leurs premiers états financiers conformes aux IFRS pour la période intermédiaire se terminant le 30 septembre 2013. Selon l'évaluation actuelle des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS, l'incidence sur les fonds communs de placement devrait se limiter à la présentation d'information par voie de notes et à des modifications du mode de présentation. Il ne devrait y avoir aucune incidence importante sur la valeur liquidative utilisée pour déterminer le prix d'acquisition et le prix de rachat des titres des fonds communs de placement.

Contrôles et procédures de communication de l'information

En fonction de leurs évaluations au 31 décembre 2010, les coprésidents et chefs de la direction et le chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Société garantissent efficacement, selon une assurance raisonnable, a) que l'information importante relative à l'émetteur est communiquée aux coprésidents et chefs de la direction ainsi qu'au chef des services financiers par d'autres personnes,

particulièrement pour la période au cours de laquelle les déclarations annuelles sont préparées et b) que l'information devant être présentée par la Société dans ses déclarations annuelles, ses déclarations intermédiaires ou dans d'autres rapports déposés ou présentés par celle-ci en vertu de la législation sur les valeurs mobilières est constatée, traitée, résumée et présentée dans les périodes de temps précisées par les lois sur les valeurs mobilières.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

En fonction de leurs évaluations au 31 décembre 2010, les coprésidents et chefs de la direction et le chef des services financiers ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société est efficace pour fournir une assurance raisonnable face à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux PCGR du

Canada. Au cours du quatrième trimestre de 2010, il n'y a eu aucun changement dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société ayant eu une incidence importante, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Autres renseignements

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société financière IGM conclut des opérations avec la Great-West, la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la « London Life ») et la Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la « Canada-Vie »), qui sont toutes des filiales d'une société affiliée, Lifeco. Ces opérations ont lieu dans le cours normal de ses activités et ont été inscrites aux montants d'échange convenus, comme il est décrit ci-dessous.

- La Société a fourni certains services administratifs à la Great-West et a reçu de cette même partie certains services administratifs, ce qui a permis aux deux organisations de profiter d'économies d'échelle et de domaines d'expertise.
- La Société a distribué des produits d'assurance en vertu d'une entente de distribution avec la Great-West et la Canada-Vie et a reçu un montant de 55,6 M\$ (44,3 M\$ en 2009) en honoraires de distribution. La Société a reçu un montant de 14,5 M\$ (11,6 M\$ en 2009) relativement à la prestation de services de sous-conseiller pour certains fonds communs de placement distincts de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie. La Société a payé un montant de 44,7 M\$ (34,7 M\$ en 2009) à la London Life relativement à la distribution de certains fonds communs de placement de la Société.

- Afin de gérer sa situation globale en matière de liquidités, la Société est active, par le truchement de ses activités bancaires hypothécaires, dans le domaine de la titrisation, et vend également des prêts hypothécaires résidentiels à des tiers, les services relatifs à leur gestion étant entièrement inclus. En 2010, la Great-West et la London Life ont fait l'acquisition de prêts hypothécaires résidentiels de la Société totalisant 225,9 M\$, comparativement à 147,1 M\$ en 2009.

Pour en savoir davantage sur les opérations entre apparentés, veuillez vous reporter aux notes 5 et 21 des états financiers consolidés.

DONNÉES LIÉES AUX ACTIONS EN CIRCULATION

Au 31 décembre 2010, il y avait 259 717 507 actions ordinaires de la Société financière IGM en circulation.

Au 11 février 2011, il y en avait 259 361 723.

SEDAR

D'autres renseignements concernant la Société financière IGM, notamment les plus récents états financiers et la plus récente notice annuelle de la Société, sont disponibles au www.sedar.com